



2011

COMPTE RENDU
ADMINISTRATIF
ET FINANCIER

TABLE DES MATIÈRES

Message du Conseil administratif	5				
CONSEIL MUNICIPAL	6	DEVELOPPEMENT SOCIAL ET EMPLOI	28	ETAT CIVIL	57
Mutations au sein du Conseil municipal	6	Ecoles	28	Mission / Enregistrement des événements d'état civil	57
Composition du Conseil municipal	6	Jeunesse	29	Gestion du fichier cantonal de la population	57
Commissions	7	Action sociale	33		
Commissions extraparlimentaires	8	Action sociale communautaire	34	SPORTS	58
Séances du Conseil municipal	9	Vivre ensemble / Solidarités	35	Soutien aux associations et aux clubs sportifs	58
Statistiques concernant les séances et les commissions du Conseil municipal	12	Manifestations publiques	35	Installations sportives	59
				Installations sportives en libre accès	62
CONSEIL ADMINISTRATIF	13	PETITE ENFANCE	36	Organisation de manifestations	64
Organisation générale	13	Ressources humaines	37		
		Liens avec les partenaires	38	AÎNÉS	66
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	14	La vie dans les institutions	38	Commission consultative des aînés	66
Information et communication	14			Activités de prévention générale et promotion de la santé	66
Informatique	14	THÉÂTRE FORUM MEYRIN	41	Activités de loisirs	66
Meyrin Qualité	15	Manifestations culturelles	41	Action sociale individuelle	67
Ressources humaines	16	Saison artistique	41	Manifestations publiques	67
Comité citoyen Agenda 21	17	Partenariats	42		
Télémeyrin SA	18	Communication / Bar	43	FEU ET SECOURS	68
Naturalisations	18	Mise à disposition du TFM (locations et gratuités)	43	Effectifs / Activités / Résumé	68
Sécurité et santé au travail	18			Événements marquants	69
		ENVIRONNEMENT	44		
BIBLIOTHÈQUE	20	Gestion des déchets	44	POLICE MUNICIPALE	70
Réaménagement des espaces et des horaires d'accueil	20	Espaces verts	44	Mission / Prévention	70
Bus itinérant	20	Espaces de jeux	45	Tranquillité et sécurité	70
Mise à disposition d'un fonds documentaire	20	Canalisations	46	Services à la population	70
Animations	20	Viabilité hivernale	46	Mesures de circulation / Contrôles	71
Accueil des classes meyrinoises	21	Manifestations	46		
Né pour lire	21	Cimetières	47	PROTECTION CIVILE	72
Archives communales	21	Intégration socioprofessionnelle	47	Constructions et abris	72
				Mise à disposition	72
CULTURE	22	FINANCES	51	Service à la population	72
Manifestations officielles	22	Etats financiers	51		
Manifestations culturelles	23	Investissements 2011	51	URBANISME, TRAVAUX PUBLICS, ÉNERGIE	73
Estivales	24	Bilans comparés 2011/2010	52	Urbanisme	73
Collaborations	25			Modifications de zones	74
Ateliers et médiation	25	GÉRANCE & ENTRETIEN DES BÂTIMENTS	54	Transports	75
Expositions	25	Gérance	54	Affaires domaniales / Assainissement	76
Fonds d'art contemporain (FACM)	26	Fermages des restaurants & buvettes	54	Aménagement urbain et parcs	76
Soutien et encouragement à la culture	27	Location des jardins familiaux	54	Bâtiments	76
		Gestion quotidienne des bâtiments	55	Rénovations	77
		Sécurité et prévention incendie	55	Divers / Energie	78
		Entretien des bâtiments	55	Mobilité	79
		Réfection de bâtiments	55	Organisation interne	80
		Mise en place d'un nouveau support informatique de gestion	56	Communication, coopération	80

MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

A la Présidente du Conseil municipal,
A Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal,
Aux habitantes et habitants de la commune de Meyrin,

En conformité avec la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, nous vous adressons notre compte rendu administratif et financier 2011.

Le compte rendu administratif et financier de la Commune, édité année après année, est un document clé de la démocratie. Il permet à tout citoyen de prendre connaissance de l'ensemble des actions soutenues par les élus et réalisées par l'administration municipale.

Notre commune traverse une période de transformations et de développements qui visent à l'adapter aux exigences et aux défis de notre temps. Nous nous engageons tous pour que cette mue se réalise dans le respect de l'esprit de notre ville et de ses pionniers. La stimulation de la participation citoyenne et le renforcement du «vivre ensemble» jouissent d'une attention particulière inlassablement renouvelée.

Sur le plan financier, cet exercice est marqué par des recettes fiscales dépourvues des excédents démesurés générés, ces dernières années, par les arriérés d'impôts. Les sommes excédentaires reçues alors sont aujourd'hui utilisées pour financer nos investissements. Elles permettent ainsi la réalisation d'aménagements publics et nous évitent d'avoir recours à l'emprunt et aux coûts d'intérêts qui lui sont liés. Nous savons et nous pouvons témoigner ici de la rigueur avec laquelle sont utilisés les deniers publics, c'est pourquoi, même si nous devons traverser une période plus difficile, nous sommes confiants face à l'avenir.

Enfin, en préambule à ce document, nous souhaitons exprimer notre reconnaissance à tous les employés. L'ampleur du travail effectué dans chacun des services force l'admiration et la reconnaissance. Nous en sommes redevables aux chefs de service dont l'engagement favorise une qualité des prestations appréciée par les citoyens.

Nous voulons aussi souligner notre attachement à l'esprit positif que notre secrétaire général, Jean-Marc Solai, a su imprimer à l'administration. Il y a ancré les valeurs de compétence, de respect et de dynamisme. Qu'il en soit ici chaleureusement remercié.

Le Conseil administratif:

Monique BOGET
Maire

Jean-Marc DEVAUD
Conseiller administratif

Pierre-Alain TSCHUDI
Conseiller administratif

CONSEIL MUNICIPAL

MUTATIONS AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Ancienne législature

19 janvier 2011:

Démission de M. François Haldemann (Parti radical), conseiller municipal depuis le 1^{er} juin 2007

31 mai 2011:

Démission de Mme Christine Luzzatto (Parti radical), conseillère municipale depuis le 15 septembre 2009

Nouvelle législature

Du 1^{er} juin au 31 décembre 2011, le Conseil municipal a enregistré les mutations suivantes:

2 août 2011:

Décès de M. Didier Schweizer (Union démocratique du centre), conseiller municipal depuis le 30 janvier 2001

12 septembre 2011:

Démission de M. Surane Ragavan (Les Verts de Meyrin-Cointrin), conseiller municipal depuis le 9 septembre 2008

13 septembre 2011:

Assermentation de M. André Reiss (Union démocratique du centre) en remplacement de M. Schweizer, décédé

Assermentation de Mme Alejandra Tschudi-Spiropulo (Les Verts de Meyrin-Cointrin), en remplacement de M. Ragavan, démissionnaire

13 novembre 2011:

Démission de Mme Nadia Rivron (Les Verts de Meyrin-Cointrin), conseillère municipale depuis le 6 octobre 2009

14 novembre 2011:

Assermentation de M. Eric Cornuz (Les Verts de Meyrin-Cointrin), en remplacement de Mme Rivron, démissionnaire

Par ailleurs, à la fin de la législature 2007-2011, nous avons enregistré les départs suivants:

- ▶ Mathieu Chambers conseiller municipal de 1999 à 2011
- ▶ Christiane Despond conseillère municipale de 2000 à 2007 et de 2010 à 2011
- ▶ Paola Doudin conseillère municipale depuis 2003
- ▶ Marcel Dumalle conseiller municipal de 1998 à 1999 et de 2006 à 2011
- ▶ Chadli Mastoura conseiller municipal en 2007 et de 2008 à 2011
- ▶ Albert Mizrahi conseiller municipal de 2007 à 2010
- ▶ Faruk Osmani conseiller municipal depuis 2007
- ▶ Janine Revillet conseillère municipale depuis 2003
- ▶ Andrea Rimani conseillère municipale depuis 2007

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

A la suite des élections municipales du 13 mars 2011 et des mutations mentionnées ci-dessus, la composition du Conseil municipal au 31 décembre 2011 est la suivante:

A gauche toute et couleurs meyrinoises (2 sièges)
MM. Charprier et Hulliger

Les démocrates-chrétiens de Meyrin-Cointrin (5 sièges)

Mmes Boccard et Duay-Duran, MM. Hamann, Jimenay et Tremblet

Les libéraux radicaux de Meyrin-Cointrin (4 sièges)

Mmes Ecuyer et Kunz-Félix, MM. Orlandini et Tillmann

Les socialistes (7 sièges)
Mmes Leuenberger et Luthi, MM. Brocard, Brulhart, Hernot, Iswala et Robert

Les verts de Meyrin-Cointrin (5 sièges)
Mme Tschudi-Spiropulo, MM. Amato, Boccard, Cornuz et de Prévaille

Mouvement citoyens genevois (6 sièges)
Mmes Gay, Girardet et Inacio, MM. Gaetanino, Girardet et Frauchiger

UDC ma commune ma maison (4 sièges)
Mmes Hayes et Schweizer, MM. Hubert et Reiss

Au cours de la séance du 6 juin 2011, le Bureau du Conseil municipal a été formé comme suit:

Présidente:

Mme Myriam Girardet (Mouvement citoyens genevois)

1^{er} vice-président:

M. Laurent Tremblet (Les démocrates-chrétiens de Meyrin-Cointrin)

2^e vice-président:

M. François Hernot (Les socialistes de Meyrin-Cointrin)

1^{ère} secrétaire:

M. Damien Boccard (Les verts de Meyrin-Cointrin)

2^e secrétaire:

Mme Renée Ecuyer (Les libéraux-radicaux de Meyrin-Cointrin)

Membres:

M. Jacques Charprier (A gauche toute et couleurs meyrinoises)
Mme Adriana Schweizer (Union démocratique du centre)

COMMISSIONS

Au 31 décembre 2011 (suite aux différents changements intervenus durant l'exercice 2011), la composition des commissions est la suivante:

COMMISSIONS MUNICIPALES

Agenda 21

(Conseil administratif)

Président: M. J. P. Hulliger

Membres: Mmes et MM. E. Brocard, J. Charprier, E. Cornuz, D. Duay-Duran, R. Frauchiger, L. Gay, P. Hamann, S. Hayes, F. Hernot, M. Kunz-Félix, D. Orlandini, A. Reiss, J. Robert et A. Tschudi-Spiropulo

Aînés

(M. P. A. Tschudi)

Président: M. R. Tillmann

Membres: Mmes et MM. M. Amato, D. Boccard, Y. Boccard, E. Brocard, J. C. Brulhart, J. Charprier, R. Ecuyer, L. Gay, S. Hayes, M. Inacio, M. Kunz-Félix, B. Luthi, A. Reiss et L. Tremblet

Coopération au développement

(Mme M. Boget)

Présidente: Mme M. Girardet

Membres: Mmes et MM. M. Amato, Y. Boccard, J. Charprier, E. Cornuz, R. Frauchiger, S. Hayes, M. Inacio, P. Iswala, M. Kunz-Félix, N. Leuenberger, B. Luthi, A. Schweizer, R. Tillmann et L. Tremblet

Culture

Présidente: Mme S. Hayes

Membres: Mmes et MM. M. Amato, D. Boccard, Y. Boccard, J. Charprier, D. Duay-Duran, R. Ecuyer, J. F. Girardet, F. Hernot, E. Hubert, M. Inacio, N. Leuenberger, B. Luthi, A. Schweizer et R. Tillmann

Développement social local et solidarités

(Mme M. Boget)

Présidente: Mme Y. Boccard

Membres: Mmes et MM. J. Charprier, E. Cornuz, D. Duay-Duran, R. Frauchiger, L. Gay, S. Hayes, P. Iswala, A. Jimenay, M. Kunz-Félix, N. Leuenberger, B. Luthi, A. Schweizer, R. Tillmann et A. Tschudi-Spiropulo

Ecoles et jeunesse

(Mme M. Boget)

Président: M. J. F. Girardet

Membres: Mmes et MM. Y. Boccard, E. Brocard, J. C. Brulhart, E. Cornuz, D. Duay-Duran, R. Ecuyer, R. Frauchiger, M. Gaetanino, S. Hayes, J. P. Hulliger, M. Kunz-Félix, N. Leuenberger, A. Schweizer et A. Tschudi-Spiropulo

Emploi et anticrise

(Mme M. Boget)

Présidente: Mme N. Leuenberger

Membres: Mmes et MM. E. Cornuz, D. Duay-Duran, R. Ecuyer, M. Gaetanino, J. F. Girardet, S. Hayes, F. Hernot, J. P. Hulliger, A. Jimenay, B. Luthi, D. Orlandini, Y. de Préville, J. Robert et A. Schweizer

Energie

(MM. J.-M. Devaud et P. A. Tschudi)

Président: M. D. Boccard

Membres: Mmes et MM. E. Brocard, J. Charprier, E. Cornuz, M. Gaetanino, P. Hamann, E. Hubert, M. Inacio, M. Kunz-Félix, N. Leuenberger, D. Orlandini, Y. de Préville, A. Reiss, J. Robert et L. Tremblet

Environnement

(M. J. M. Devaud)

Président: M. J. Charprier

Membres: Mmes et MM. M. Amato, Y. Boccard, J.-F. Girardet, F. Hernot, E. Hubert, J. P. Hulliger, M. Inacio, N. Leuenberger, D. Orlandini, Y. de Préville, A. Reiss, J. Robert, R. Tillmann et L. Tremblet

Finances

(M. J.-M. Devaud)

Président: M. P. Hamann

Membres: Mmes et MM. M. Amato, J. C. Brulhart, D. Duay-Duran, R. Ecuyer, M. Girardet, J. F. Girardet, F. Hernot, E. Hubert, J.-P. Hulliger, P. Iswala, A. Jimenay, Y. de Préville, A. Schweizer et R. Tillmann

Gérance et entretien des bâtiments

(M. J.-M. Devaud)

Président: M. P. Iswala

Membres: Mmes et MM. J. C. Brulhart, J. Charprier, R. Ecuyer, R. Frauchiger, L. Gay, P. Hamann, F. Hernot, E. Hubert, Y. de Préville, A. Reiss, J. Robert, R. Tillmann, L. Tremblet et A. Tschudi-Spiropulo

Information et communication

(Conseil administratif)

Président: M. E. Hubert

Membres: Mmes et MM. E. Brocard, D. Duay-Duran, R. Ecuyer, L. Gay, M. Girardet, S. Hayes, F. Hernot, J. P. Hulliger, N. Leuenberger, Y. de Préville, A. Schweizer, R. Tillmann, L. Tremblet et A. Tschudi-Spiropulo

Liaison

(Conseil administratif)

(chef-fe-s de groupe)

Présidente: Mme M. Girardet

Membres: MM. J. F. Girardet, F. Hernot, E. Hubert, J. P. Hulliger, A. Jimenay, Y. de Préville et R. Tillmann

Logement

(M. P.-A. Tschudi)

Président: M. J. Robert

Membres: Mmes et MM. D. Boccard, Y. Boccard, E. Brocard, J. C. Brulhart, J. Charprier, E. Cornuz, R. Frauchiger, M. Gaetanino, P. Hamann, M. Kunz-Félix, B. Luthi, D. Orlandini, A. Reiss et A. Schweizer

Petite enfance

(Mme M. Boget)

Présidente: Mme R. Ecuyer

Membres: Mmes et MM. D. Boccard, Y. Boccard, E. Cornuz, M. Girardet, S. Hayes, F. Hernot, J. P. Hulliger, M. Inacio, P. Iswala, A. Jimenay, N. Leuenberger, D. Orlandini, A. Schweizer et R. Tillmann

Quartier des Vergers ad hoc

(M. P.-A. Tschudi)

Président: M. E. Cornuz

Membres: Mmes et MM. M. Amato, J. Charpier, R. Ecuyer, R. Frauchiger, J. F. Girardet, P. Hamann, E. Hubert, P. Iswala, B. Luthi, Y. de Préville, A. Reiss, J. Robert, R. Tillmann et L. Tremblet

Sécurité

(M. P.-A. Tschudi)

Président: M. R. Frauchiger

Membres: Mmes et MM. M. Amato, E. Brocard, J. C. Brulhart, D. Duay-Duran, R. Ecuyer, M. Gaetanino, M. Girardet, J. P. Hulliger, P. Iswala, A. Jimenay, M. Kunz-Félix, A. Reiss, A. Schweizer et A. Tschudi Spiropulo

Sports

(M. J.-M. Devaud)

Président: M. F. Hernot

Membres: Mmes et MM. M. Amato, D. Boccard, E. Brocard, J. C. Brulhart, M. Gaetanino, M. Girardet, P. Hamann, E. Hubert, J. P. Hulliger, P. Iswala, A. Jimenay, D. Orlandini, A. Schweizer et R. Tillmann

Travaux publics

(M. P.-A. Tschudi)

Président: M. Y. de Préville

Membres: Mme et MM. M. Amato, D. Boccard, E. Brocard, J. C. Brulhart, J. Charpier, R. Ecuyer, M. Gaetanino, J. F. Girardet, P. Hamann, E. Hubert, A. Jimenay, A. Reiss, J. Robert et R. Tillmann

Urbanisme et mobilité

(M. P. A. Tschudi)

Président: M. L. Tremblet

Membres: Mmes et MM. D. Boccard, R. Ecuyer, L. Gay, M. Girardet, P. Hamann, E. Hubert, J. P. Hulliger, P. Iswala, A. Jimenay, B. Luthi, Y. de Préville, J. Robert, A. Schweizer et R. Tillmann

COMMISSIONS**EXTRAPARLEMENTAIRES****Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement**

Délegué-e-s du Conseil municipal:

Mmes et MM. E. Cornuz, D. Duay-Duran, R. Ecuyer, M. Girardet, N. Leuenberger, A. Schweizer et J. P. Hulliger

Déleguée du Conseil administratif:

Mme M. Boget (présidente)

Commission consultative des aînés

Déleguée du Conseil municipal:

Mme R. Ecuyer

Délegué du Conseil administratif:

M. P. A. Tschudi (président)

CCIT (commission consultative intercommunale transfrontalière)

Délegués du Conseil municipal:

Mmes S. Hayes, MM. Girardet et J. P. Hulliger

Délegué du Conseil administratif:

M. J.-M. Devaud

CICT (commission intercommunale consultative des transports)

Délegués du Conseil municipal:

MM. M. Amato, J. Charpier, J. F. Girardet, E. Hubert, J. Robert, R. Tillmann et L. Tremblet

Délegué du Conseil administratif:

M. P. A. Tschudi

Comité du Centre de loisirs (Maison Vaudagne)

Délegué du Conseil municipal:

M. J. Charpier

Comité du Jardin Robinson

Déleguée du Conseil municipal:

Mme Y. Boccard

Fondation meyrinoise pour la promotion culturelle, sportive et sociale (Conseil)

Délegués du Conseil municipal:

MM. Michel Aebischer, Damien Boccard et Arthur Jimenay

Délegué du Conseil administratif:

M. Erwin Oberwiler

Fondation Nouveau Meyrin (Conseil)

Délegués du Conseil municipal:

MM. Jean Claude Brulhart, Benjamin Chiabudini, Marcel Dumalle, Jean François Girardet, Gilbert Meillaz, André Reiss et Roland Sansonnens

Délegués du Conseil administratif:

MM. Jean Claude Ducrot, Jacques Robert et Davide Vité

Commission consultative du Fonds d'art contemporain

Déleguées du Conseil municipal:

Mmes Y. Boccard et N. Leuenberger

Délegués du Conseil administratif:

Mme M. Boget (présidente) et M. P. A. Tschudi

Fonds austro-meyrinois

Déleguée du Conseil municipal:

Mme A. Schweizer

Déleguée du Conseil administratif:

Mme M. Boget

Commission consultative du Fonds énergie

Délegués du Conseil municipal:

MM. J. Charpier, Y. de Préville, R. Tillmann et L. Tremblet

Suppléant: M. M. Gaetanino

Délegué du Conseil administratif:

M. P. A. Tschudi

Comité de rédaction du journal *Meyrin Ensemble*

Déléguées du Conseil municipal:

Mmes R. Ecuyer et B. Luthi

Délégué-e du Conseil administratif:

le/la maire en fonction

Association des jeunes de Meyrin: *radio Meyrin FM*

Délégué du Conseil municipal:

M. A. Jimenay

Colonie de vacances *La Ruche*

Délégué du Conseil municipal:

M. F. Hernot

Suppléant: M. R. Frauchiger

Commission de réclamation de la taxe professionnelle communale

Délégués du Conseil municipal:

Mmes Dorine Duay Duran, Badia Luthi,
Nadia Rivron Muriel Sprecher et
M. André Reiss

Délégués du Conseil administratif:

MM. Surane Ragavan (président),
Laurent Barlier, Arthur Jimenay et Chadli
Mastoura

Télémeyrin SA

Délégué du Conseil municipal:

M. Y. de Préville

Délégués du Conseil administratif:

MM. J. M. Devaud (président) et P. A.
Tschudi

Comité de l'Association *Espace Undertown*

Déléguée du Conseil municipal:

Mme M. Kunz Félix

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 15 février 2011

▶ Elit Mme Luzzatto (R) présidente de la commission de sécurité en remplacement de M. Haldemann, démissionnaire;

▶ Nomme M. Jean Bernard Zosso et Mme Janine Revillet respectivement président et vice-présidente du local de vote lors des élections municipales du 13 mars 2011;

▶ Approuve un crédit de CHF 1'207'900.- représentant le total des dépenses de fonctionnement urgentes prévues durant le 1^{er} semestre, présentées et acceptées dans le cadre du budget 2011;

▶ Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 235'450.- destiné à financer le remplacement des vitrages et le rafraîchissement des façades du bâtiment sis au 299, route de Meyrin;

▶ Ouvre un crédit de CHF 2'426'000.- destiné à l'assainissement de la patinoire extérieure par modification du mode de production et distribution de froid;

▶ Refuse l'entrée en matière sur une résolution présentée par Emile Hubert, du groupe UDC Meyrin-Cointrin, relative à l'agrandissement du parking du centre sportif des Vergers;

▶ Accepte une résolution présentée par Mmes Renée Ecuyer, Christine Luzzatto, Janine Revillet et MM. Philippe Hamann, Placide Iswala, Yves de Préville, Emile Hubert et Laurent Tremblet, membres de la commission d'urbanisme, relative à la validation et mise en œuvre du plan directeur de stationnement;

▶ Approuve une résolution présentée par Jean-Philippe Hulliger, au nom de l'AIM, relative à l'implantation du Jardin Robinson sur le site prévu par l'image directrice des locaux secteur Meyrin-Village et Cité (version 3'2) du 16 septembre 2009.

15 mars 2011

▶ Ouvre un crédit de CHF 285'000.- destiné à la rénovation des verrières du Forum;

▶ Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 4'200'000.- destiné à l'ac-

quisition de la parcelle n° 14'235, propriété privée, d'une surface de 2'367 m² sise en zone 4BP, située au 13, avenue de Vaudagne;

▶ Prend acte du rapport établi par M. Boccard (Ve), délégué à l'association Undertown.

19 avril 2011

▶ Entend la présentation par M. Jean-Marc Devaud, conseiller administratif, du compte rendu financier 2010;

▶ Approuve une résolution présentée par Jean-Philippe Hulliger, au nom de l'AIM, relative à la création d'un fonds «ENERGIE» permettant de financer des actions et réalisations communales promouvant les énergies renouvelables ou non polluantes;

▶ Ouvre un crédit budgétaire de CHF 500'000.- pour la dotation initiale d'un Fonds communal énergie;

▶ Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 97'200.- destiné à l'étude de zones 30km/h et zones de rencontres (20 km/h) ainsi qu'à l'étude conjointe d'un réseau cyclable;

▶ Ouvre un crédit de CHF 587'400.- destiné à financer l'acquisition et le renouvellement de matériel et logiciels informatiques pour la période 2011-2015;

▶ Ouvre un crédit de CHF 113'000.- destiné à cofinancer en partenariat avec la FTI 15% d'un concours SIA 142 pour la réalisation d'un ouvrage mixte (communal et incubateur d'entreprises) valorisant les terrains situés dans le secteur ZIMEY-SA – NORD;

▶ Approuve une résolution présentée par Damien Boccard et Jacques Robert, au nom des Verts et du Parti socialiste, demandant une réduction importante du nombre de panneaux publicitaires commerciaux sur le territoire de la commune;

▶ Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 73'500.- destiné à l'étude et réalisation d'un nouveau concept et d'un nouveau plan général d'affichage sur le domaine public de la commune de Meyrin;

- ▶ Ouvre un crédit de CHF 183'000.- destiné au financement de 10 abris à vélos couverts;
- ▶ Ouvre un crédit de CHF 200'000.- destiné à financer les actions initiées et suivies par le Comité citoyen Agenda 21 pour la législature 2011-2015;
- ▶ Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 753'000.- destiné à l'étude d'un bâtiment mixte, logements et commerces, au 280, route de Meyrin (point 29 de l'image directrice des locaux, version 3'2), incluant un concours d'architecture selon SIA 142;
- ▶ Accepte une résolution présentée par le Conseil administratif, Mmes Yolande Bocard, Dorine Duay-Duran, Renée Ecuyer, Myriam Girardet, Christine Luzzatto, Janine Revillet, Adriana Schweizer et MM. Mathieu Chambers, Jacques Charprier, Marcel Dumalle, Philippe Hamann, François Hernot, Placide Iswala, Chadli Mastoura, Yves de Préville, Laurent Tremblet, membres de la commission Agenda 21 et Meyrin qualité ainsi que de la commission d'urbanisme, mobilité et logement relative au choix du site pour la nouvelle mairie de Meyrin;
- ▶ Approuve une résolution présentée par le Conseil administratif relative à une modification des limites de zones d'initiative communale (article 15A alinéa 4 LaLAT) sur les parcelles n° 11'044, 11'045, 11'215, 11'216, 11'217, 11'746, 11'842, 11'843, fe 12 comprises entre les avenues A.-F.-Dubois, de Mategnin et Sainte-Cécile au lieu dit «La Gravière»;
- ▶ Accepte une résolution présentée par Mmes Yolande Bocard, Christine Luzzatto, Renée Ecuyer, MM. Damien Bocard, Jacques Charprier, Marcel Dumalle, Emile Hubert, Jean-Philippe Hulliger, Jacques Robert et Laurent Tremblet, membres de la commission environnement & énergie, relative à l'adoption du plan directeur énergie de la commune de Meyrin.

17 mai 2011

- ▶ Ouvre un crédit de CHF 10'000.- destiné à financer l'entretien d'un espace de liberté réservé aux chiens en zone agricole d'une surface d'un hectare;
- ▶ Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 38'400.- destiné à la création d'un poste à 80% d'éducatrice en soutien psychoéducatif à durée indéterminée au service de la petite enfance, correspondant au paiement du salaire et des charges sociales dès le 1^{er} septembre 2011, et intègre ce poste au budget de fonctionnement dès 2012;
- ▶ Ouvre un crédit de CHF 145'000.- destiné à financer la mise en œuvre des mesures organisationnelles préconisées suite à un audit du service de l'environnement;
- ▶ Approuve les comptes et le rapport de gestion de l'exercice 2011 de la Fondation Nouveau Meyrin;
- ▶ Accepte les crédits budgétaires de fonctionnement supplémentaires 2010 pour un montant total de CHF 2'334'834.86;
- ▶ Approuve le compte rendu financier de l'exercice 2010, notamment le compte de fonctionnement 2010 pour un montant de CHF 78'790'619.47 aux charges et de CHF 99'597'273.71 aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à CHF 20'806'654.24, le compte d'investissements 2010, le financement des investissements ainsi que le bilan au 31 décembre 2010;
- ▶ Approuve le rapport de gestion 2010 du Groupement intercommunal de protection civile de Meyrin-Mandement (OPC Meyrin-Mandement);
- ▶ Accepte le bouclage des crédits d'investissements du patrimoine administratif;
- ▶ Approuve le budget de fonctionnement 2011 pour un montant de CHF 85'752'943.- aux charges et de CHF 85'811'172.- aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à CHF 58'229.-;

- ▶ Fixe le taux des centimes additionnels pour 2011 à 43 centimes;
- ▶ Prévoit favorablement le projet de plan de site «Meyrin-Parc» n° 29'484A-526, pour autant que le garage Promocar SA, sis au 45, avenue de Mategnin, soit considéré comme «autre bâtiment» selon l'article 5 du règlement de plan de site;
- ▶ Approuve le plan directeur communal de Meyrin (PDCom) version février 2011;
- ▶ Refuse d'entrer en matière sur une résolution présentée par Jacques Charprier (AGT), Myriam Girardet (AIM) et Marcel Dumalle (Ve) demandant au Conseil administratif de présenter une délibération relative à un crédit d'étude pour la réalisation d'une piscine naturelle;
- ▶ Refuse la modification de la demande de concession fédérale d'infrastructures ferroviaires, nouvelle ligne de tramway dite «desserte de Champs-Frêchets» – section Cornavin-Meyrin-CERN;
- ▶ Approuve une motion présentée par Christiane Despond, hors-parti, concernant la lutte antitags sur la Commune;
- ▶ Prend connaissance du rapport établi par Mme Ecuyer (R) et M. de Préville (Ve), délégués au comité de rédaction du journal *Meyrin Ensemble*;
- ▶ Prend connaissance du rapport rédigé par Mme Revillet (S), déléguée à la commission consultative des Aînés;
- ▶ Prend acte du rapport établi par Mme Ecuyer (R), déléguée à la commission consultative intercommunale transfrontalière (CCIT);
- ▶ Prend connaissance du rapport établi par Mmes Bocard (DC) et J. Revillet (S), déléguées à la commission du Fonds d'art contemporain;
- ▶ Prend acte du rapport de M. Jimenay (DC), délégué à l'association des jeunes de Meyrin;
- ▶ Prend connaissance du rapport rédigé par M. Iswala (S), délégué à la Maison Vaudagne.

Nouvelle législature**6 juin 2011** (séance d'installation)

- ▶ Procède à la lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 13 avril 2011 validant les élections des conseillers municipaux du 13 mars 2011;
- ▶ Entend la prestation de serment des conseillers municipaux;
- ▶ Elit son bureau pour la période 2011-2012;
- ▶ Nomme les membres des diverses commissions.

21 juin 2011

- ▶ Approuve un crédit de CHF 30'000.- destiné à financer une surveillance nocturne du domaine public par une société de sécurité privée pour la période d'octobre à décembre 2011;
- ▶ Prévoit favorablement la modification des limites de zones nos 29'508A-526-540 sur le territoire des communes de Meyrin et Vernier (création de deux zones de développement 3 et d'une zone de développement 3 affectée à de l'équipement public) situées entre les chemins des Ailes, du Ruisseau et de l'Avanchet, et à l'intérieur du quartier des Avanchets;
- ▶ Prévoit favorablement la modification des limites de zones nos 29'144A-526-540 sur le territoire des communes de Meyrin et Vernier (création d'une zone de développement 3 destinée à des activités sans nuisances, de cinq zones des bois et forêts, et abrogation d'une zone de développement 3 et d'une zone de développement industriel et artisanal dans les secteurs de Cointrin et Pré-Bois, au sud de l'Aéroport international de Genève);
- ▶ Accepte un crédit d'étude de CHF 315'800.- destiné à la rénovation et la transformation de la maison villageoise du 1-3, avenue de Vaudagne;
- ▶ Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 1'225'000.- destiné à la réhabilitation thermique et la rénovation de la piscine des Champs-Frêchets;

▶ Approuve un crédit d'étude de CHF 180'000.- destiné à l'octroi d'un mandat relatif à l'amélioration et la création de jeux dans les préaux des écoles de Monthoux, Meyrin-Village, Livron, Champs-Frêchets, Boudines et garderie Arc en Ciel;

▶ Ouvre un crédit de CHF 500'224.- destiné à l'extension des bureaux actuels de la mairie, dans l'appartement anciennement occupé par le concierge, ainsi qu'à diverses adaptations destinées à préserver le regroupement et la bonne fonctionnalité des services de l'administration communale;

▶ Approuve une résolution présentée par le Conseil administratif, relative à la décision prise par l'Assemblée générale de l'ACG le 18 mai 2011 relative au financement par le Fonds intercommunal (FI) d'une subvention extraordinaire de CHF 550'000.- destinée à la Ville de Genève, représentant la participation des communes au remboursement de la dette du Genève Futur Hockey;

▶ Accepte une résolution présentée par Yolande Bocard, Jean-Claude Brulhart, Paola Doudin, Marcel Dumalle, Renée Ecuyer, Myriam Girardet, Sasá Hayes, François Hernot, Emile Hubert, Jean-Philippe Hulliger, Placide Iswala, Arthur Jimenay, Christine Luzzatto, Yves de Préville, Andréa Rimani et Jacques Robert, relative à l'inscription dans le budget 2012 de la somme nécessaire à la création de 630% de temps de travail - dont 300% en contrat à durée déterminée de trois ans - dédié à l'activité de l'Antenne objectif emploi;

▶ Approuve une résolution présentée par Sasá Hayes, du groupe UDC Meyrin-Cointrin, relative à l'augmentation des effectifs et des heures de présence de la police municipale de Meyrin;

▶ Prend connaissance du rapport établi par Mme Bocard (DC), déléguée au comité du Jardin Robinson.

13 septembre 2011

▶ Procède à l'assermentation de M. André Reiss (UDC), remplaçant M. Didier Schwiézer, décédé, ainsi que de Mme Alejandra Tschudi-Spiropulo (Ve), remplaçant M. Surane Ragavan, démissionnaire;

▶ Elit MM. Hulliger et Frauchiger délégués du Conseil municipal au comité citoyen Agenda 21;

▶ Elit M. Michel Aebischer représentant du Conseil municipal à la Fondation meyrinoise pour la promotion culturelle, sportive et sociale;

▶ Nomme M. André Reiss (UDC) à la Fondation Nouveau Meyrin en remplacement de M. Didier Schweizer.

▶ Ouvre un crédit de CHF 55'000.- destiné à financer une soirée en l'honneur des bénévoles des différentes associations communales et ceci à l'occasion de l'année européenne du bénévolat 2011;

▶ Autorise la Fondation Nouveau Meyrin à recourir à l'emprunt, jusqu'à concurrence de CHF 4'000'000.-, pour rembourser celui de CHF 4'000'000.- qui est arrivé à échéance le 12 juillet 2011;

▶ Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 65'000.- destiné à l'achat de défibrillateurs externes semi-automatiques et à leur mise à disposition du public en différents emplacements de la Commune;

▶ Refuse d'ouvrir un crédit de CHF 158'600.- destiné à la réalisation d'un concept global de signalétique sur le territoire et les bâtiments communaux;

▶ Ouvre un crédit de CHF 30'000.- destiné à financer une surveillance nocturne du domaine public par une société de sécurité privée pour la période d'octobre à décembre 2011;

▶ Refuse d'entrer en matière sur une motion présentée par Emile Hubert, au nom du parti UDC de Meyrin-Cointrin, demandant au Conseil administratif d'étudier la possibilité de proposer un cours d'information et préparation pour les candidats meyrinois qui ont été présélectionnés pour les examens d'admission à l'école de police municipale.

11 octobre 2011

- ▶ Elit les président et vice-président du local de vote pour 2012;
- ▶ Accepte la vente des actions de Télémeyrin S.A. pour un montant minimum de CHF 3'060'000.- correspondant à 51% du capital;
- ▶ Approuve une motion présentée par Mme Sasá Hayes, au nom du parti UDC de Meyrin-Cointrin, demandant au Conseil administratif de faire une étude en vue de réaliser une décoration murale, une végétation grimpanche ou une peinture murale, sur les colonnes en béton du Viaduc au square Lect et de prendre en charge les frais de cette réalisation.

14 novembre 2011

- ▶ Procède à l'assermentation de M. Eric Cornuz (les Verts de Meyrin-Cointrin) en remplacement de Mme Nadia Rivron, démissionnaire;
- ▶ Elit M. Eric Cornuz (Ve) à la présidence de la commission quartier des Vergers ad hoc en remplacement de Mme Nadia Rivron, démissionnaire;
- ▶ Fixe les indemnités allouées en 2012 aux maire et conseillers administratifs à CHF 297'392.- et celles allouées aux conseillers municipaux à CHF 388'000.-;
- ▶ Approuve le budget de fonctionnement 2012 pour un montant de CHF 90'372'396.- aux charges et de

CHF 90'675'787.- aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à CHF 303'391.-;

- ▶ Fixe le taux des centimes additionnels pour 2012 à 43 centimes;
- ▶ Accorde au Conseil administratif un crédit d'étude de CHF 950'000.- destiné à financer les études préliminaires techniques et cahiers des charges nécessaires à la réalisation du quartier des Vergers;
- ▶ Approuve une motion présentée par Renée Ecuyer, au nom du parti libéral-radical, demandant au Conseil administratif d'étudier l'installation d'un système de vote électronique dans la salle du Conseil municipal;
- ▶ Accepte une motion présentée par Jean-Philippe Hulliger, au nom d'AGTCM, concernant la décoration et l'illumination de rues, situées sur le territoire meyrinois, pendant les fêtes de fin d'année;
- ▶ Approuve une motion présentée par Jean-Philippe Hulliger, au nom d'AGTCM, demandant l'installation de bornes WIFI dans les parcs et bâtiments communaux.

13 décembre 2011

- ▶ Ouvre un crédit de CHF 450'500.- destinée à la réalisation d'un chemin piétonnier entre la route de Meyrin et le chemin du Bournoud, ainsi qu'un petit parc public;

▶ Décide d'appliquer les mesures de préretraite au personnel qui en fait la demande, selon les conditions annexées à la délibération;

- ▶ Accepte une délibération présentée par Philippe Hamann, au nom du parti démocrate-chrétien de Meyrin - Cointrin, relative à l'ouverture d'un crédit de CHF 141'500.- destiné à financer l'achat de 12 chalets en bois, afin de les mettre à disposition des associations meyrinoises pour leurs activités ou pour des événements périodiques tels que le marché de Noël ou autres animations;
- ▶ Approuve une résolution présentée par Jacques Charpier, au nom du parti AGTCM, demandant que l'avenue de Mategnin (artère cantonale) soit dotée d'un revêtement «phono-absorbant» permettant de réduire sensiblement les nuisances sonores dues au trafic routier;
- ▶ Préavise négativement une résolution relative au projet de concept de plan directeur cantonal Genève 2030 - concept de l'aménagement cantonal;
- ▶ Accepte une motion présentée par Mme Adriana Schweizer, au nom du parti UDC de Meyrin-Cointrin, demandant au Conseil administratif d'étudier la possibilité d'améliorer la sécurité routière au croisement de la rue Virginio-Malnati et de la route de Meyrin ainsi qu'à la rue de Vaudagne, à l'arrêt Gravière.

Statistiques concernant les séances et les commissions du Conseil municipal

	2008	2009	2010	2011
Séances du Conseil municipal	9	10	11	10
Séances du Bureau	9	10	10	10
Séances de commissions	133	130	131	116
Réunions chefs de groupe	4	4	2	0
Total des séances	155	154	154	136

51 délibérations ont été présentées lors des séances du Conseil municipal.

CONSEIL ADMINISTRATIF

Dès le 1^{er} juin 2011, le **Conseil administratif** se compose ainsi:

Mme Monique BOGET, maire
 M. Pierre-Alain TSCHUDI, vice-président
 M. Jean-Marc DEVAUD

avec la répartition des responsabilités et charges mentionnée ci-après (ordre alphabétique):

ORGANISATION GÉNÉRALE

Madame M. Boget
 (intérimaire M. Tschudi)
 Développement social et emploi – Bibliothèque – Culture – Petite enfance – Théâtre Forum Meyrin

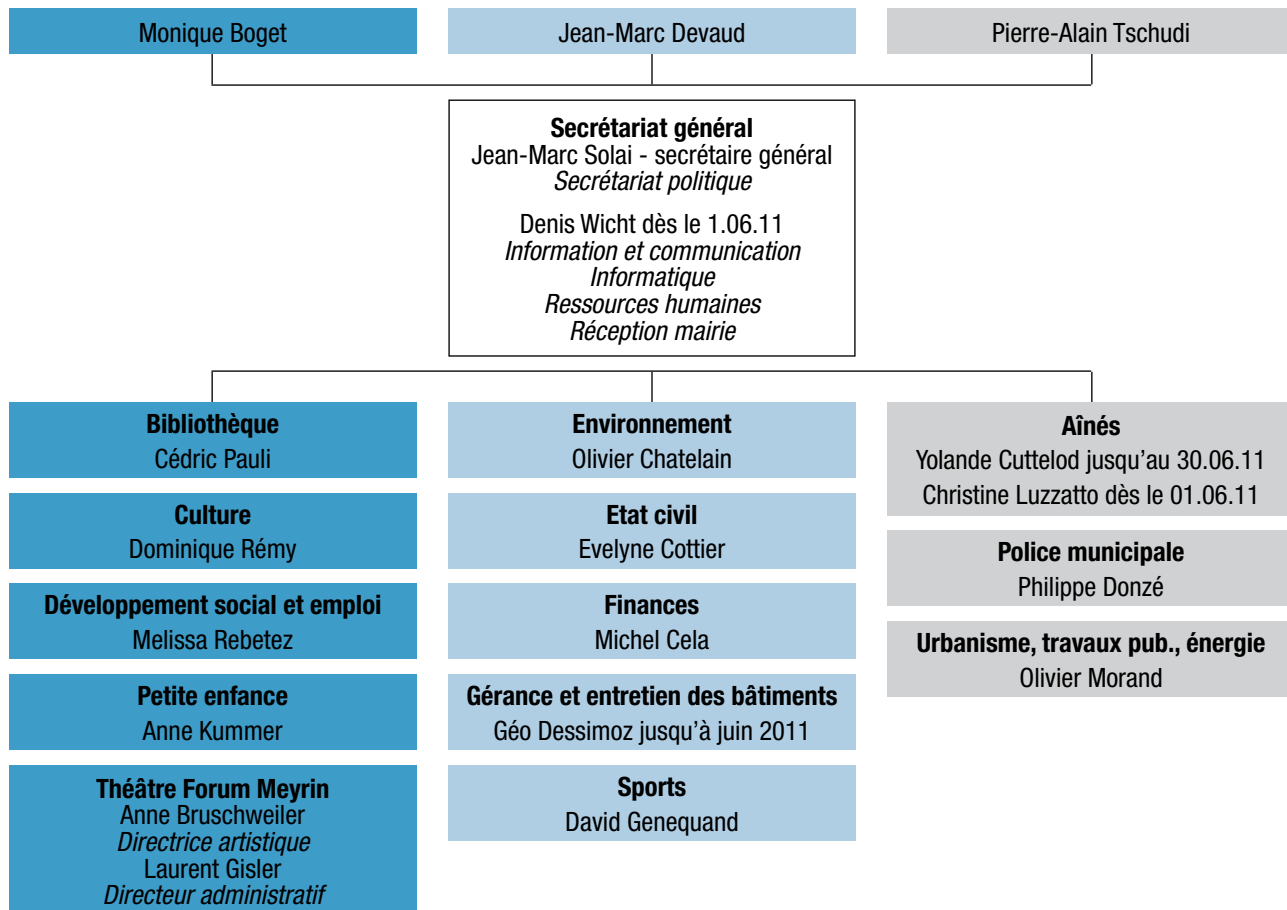
Monsieur J.-M. Devaud
 (intérimaire Mme Boget)
 Environnement – Etat civil – Finances – Gérance et entretien des bâtiments – Sports

Monsieur P.-A. Tschudi
 (intérimaire M. Devaud)
 Aînés – Feu et secours – Police municipale – Protection civile – Urbanisme, travaux publics et énergie.

Le secrétariat général, y compris les ressources humaines, Meyrin Qualité, l'information et l'informatique, rapporte au Conseil administratif.

Durant l'année 2011, le **Conseil administratif** a tenu 51 séances pour régler les problèmes afférents à la Commune et a participé, en outre, aux 10 séances du Conseil municipal, 10 séances du Bureau, ainsi qu'aux diverses séances de commissions concernant la charge de chacun.

Conseil administratif



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

INFORMATION ET COMMUNICATION

250'000 visites pour www.meyrin.ch

En 2011, le site internet communal a été visité 249'559 fois. Cela représente une hausse de 10% par rapport à 2010. Depuis 2007, l'audience du site internet communal a été multipliée par 3,5:

La fréquentation en hausse constante renforce le rôle central du site dans la communication institutionnelle de la commune de Meyrin.



Dans le cadre des municipales 2011, deux cahiers spéciaux ont enrichi les éditions de mars et d'avril. Ainsi, les partis politiques et les candidat-e-s au Conseil administratif ont pu, de façon équitable, bénéficier d'un efficace support de communication.

Le journal aborde sur 40 pages, de façon structurée, un nombre important de rubriques dont les thématiques sont très larges, notamment:

- ▶ Éditorial
- ▶ Zoom
- ▶ Urbanisme
- ▶ Emploi
- ▶ Éducation
- ▶ Votre Voisin-e
- ▶ Vie communale
- ▶ Économie
- ▶ Agenda
- ▶ Culture
- ▶ Histoire meyrinoise
- ▶ Sport
- ▶ Politique
- ▶ Vox Populi
- ▶ Petits plats d'ici et d'ailleurs

La publicité est répartie sur 7 pages dédiées.

Après une période d'adaptation, le comité du journal a efficacement intégré, édition après édition, les nouveaux modes de production du contenu.

Participant à la politique de développement durable, le journal est imprimé sur du papier 100% recyclé. L'imprimeur du journal est certifié FSC et Imprim'Vert.

Organisation d'une conférence de presse

Le 29 juin, le service information & communication a organisé une conférence de presse relative au Théâtre Forum Meyrin. Cette conférence a fait l'objet d'une minutieuse préparation.

L'intranet confirme son rôle central

Plus de 80'000 pages vues, plus de 4'000 téléchargements de documents...

L'intranet s'est solidement implanté comme «bibliothèque interne». Les pages des ressources humaines, l'actualité de l'administration et le trombinoscope rencontrent un vif succès.

Cette plateforme permet d'atteindre de façon sécurisée l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, y compris celles et ceux qui n'ont pas d'ordinateur sur leur lieu de travail. Divers développements ont permis de mieux répondre aux attentes des intranauts.

INFORMATIQUE

Comme chaque année, nous avons procédé au renouvellement / acquisition du matériel informatique mis à disposition des collaborateurs avec un accent particulier sur le parc des imprimantes dont le remplacement complet, prévu sur la période 2011 - 2012, devrait nous permettre d'importantes économies de consommables.

Le nouveau journal communal a pris son envol

Un nouveau format, un nouveau look, un contenu répondant aux besoins exprimés par le lectorat! La nouvelle mouture du journal communal Meyrin Ensemble a été lancée avec succès en janvier. Dès l'arrivée du nouveau rédacteur responsable en mars, la qualité et la cohérence de son contenu, édition après édition, ont été renforcées. La qualité du journal a été remarquée notamment par des journalistes de la rubrique locale de la Tribune de Genève, éveillant leur intérêt au point... de susciter plusieurs articles! Les liens avec les associations ont été renforcés: le comité du journal s'est présenté à elles lors d'une séance organisée en décembre par le Cartel des sociétés communales meyrinoises.



Autre constante: l'assistance, l'installation et la maintenance qui restent une grosse part de notre activité, ceci d'autant plus que le parc ainsi que le nombre d'utilisateurs tend à augmenter d'année en année.

L'évolution continue de l'informatique nous a amenés à tester la conformité de notre future plateforme (Windows 7, Office 2010, serveurs 2008 R2, etc.) avec les multiples logiciels utilisés dans notre administration.

Une borne informatique a été installée à la réception de la mairie pour donner un plus large accès aux Meyrinois à notre site Internet ainsi qu'aux sites officiels de l'administration cantonale (p. ex: guichet cartographique).

Dans le même ordre d'idée, deux bornes publiques ont été installées à la bibliothèque communale pour que les abonnés puissent accéder librement à leur compte ainsi qu'au fonds bibliographique.

Un effort particulier a été mis sur la révision des systèmes de projection informatiques (PC + beamers); dorénavant toutes les salles de la Ferme de la Golette en sont équipées (salle du CM et salles des commissions I & II), ainsi que les principales salles de réunion de la mairie.

Le déploiement de l'infrastructure «fibre optique» est terminée. La connexion de l'école de Livron, dernier site qui n'était pas relié, a permis de s'affranchir des connexions ADSL Swisscom nécessaires au fonctionnement de la billetterie des centres sportifs qui s'appuient dorénavant uniquement sur notre infrastructure.

En raison de son coût onéreux, la liaison du centre sportif de Maisonnex au «réseau fibre» est toujours en attente.

Plusieurs logiciels «métiers» ont été acquis et mis en production:

- ▶ Service de la culture: pour le catalogue du fonds d'art avec l'objectif de le mettre, à terme, à disposition du public via un site Internet;
- ▶ Service de la gérance des bâtiments: en complément du système de «Facility management», pour la gestion centralisée des contrats et la mise en place d'un système d'inventaire du mobilier communal par code barre;
- ▶ Théâtre Forum Meyrin: pour la gestion et la planification des spectacles (structure, personnel permanent et intermittent, artistes et leurs spectacles, planification, etc.);
- ▶ Gestion électronique de documents: utilisé dans un premier temps par le service des finances (scan des factures) et les archives communales (photos). Ce système s'étendra à partir de 2012 aux ressources humaines (dossier personnel), aux autres services pour donner un accès aux divers documents bureautiques, etc.

MEYRIN QUALITÉ
Présentation publique des résultats de l'enquête sur l'image de Meyrin

Le 8 février, le Conseil administratif a présenté les résultats de l'enquête sur l'image de Meyrin devant une bonne centaine de curieux. Le professeur Nico-

las Babey, de la Haute-école spécialisée de Suisse occidentale, a présenté son rapport; s'en est suivi un débat avec le Conseil administratif sur les points d'intérêt évoqués par le public.

Ces résultats ont aussi pour fonction d'aider les décideurs politiques à prioriser leurs actions pour la prochaine législature.

Matinée des entreprises
 Différentes dynamiques, harmonieusement associées par les autorités communales, permettent à la Commune de consolider son statut de centre périurbain d'envergure. La promotion de son tissu économique local est l'une d'elles. Avec la volonté de répondre aux attentes des entreprises sises sur la Commune, le Conseil administratif a souhaité connaître dans un premier temps leur degré de satisfaction et leurs besoins au moyen d'une enquête réalisée par la Haute école de gestion du canton de Vaud. Cette enquête a permis une mise en lumière des attentes et des motifs de contentement de ces entreprises.

Dans un deuxième temps, la commune de Meyrin lançait le jeudi 15 septembre sa première Matinée dédiée aux entre-

Présentation publique des résultats de l'enquête sur l'image de Meyrin ▼





prises meyrinoises. 200 représentant-e-s de ces entreprises ont répondu présent. Cet événement a permis de mettre en avant les prestations communales existantes en lien avec leur activité d'entreprise, mais également de leur offrir un moment d'échange, de réseautage dans un environnement propice, favorable et de proximité.

Lors de cette Matinée, les résultats de la vaste enquête de satisfaction ont été présentés. Puis le Conseil administratif a rencontré les représentants des entreprises, répondant à leurs questions et échangeant autour de leurs préoccupations. La publication d'une nouvelle brochure, «Entreprendre à Meyrin» (téléchargeable sur www.meyrin.ch/economie), dont le contenu a été conçu sur la base des résultats de l'enquête, était également distribuée à cette occasion. Y sont notamment abordés les thèmes des autorisations de construire, de la gestion des déchets, de l'emploi, de l'énergie, de la petite enfance et de l'information.

Durant cet événement, des stands étaient à la disposition des représentant-e-s de l'économie. Ces espaces, auxquels participaient également le canton et les

TPG, dispensaient toutes les informations utiles à propos des prestations liées à :

- ▶ la mobilité,
- ▶ l'aménagement du territoire,
- ▶ la sécurité publique,
- ▶ l'emploi,
- ▶ le sport et la culture,
- ▶ la petite enfance,
- ▶ la taxe professionnelle,
- ▶ les médias,
- ▶ l'éco-engagement.

À la suite de cette Matinée, le Conseil administratif compilera l'ensemble des demandes des entreprises, formulées tant à travers l'enquête que lors de la Matinée, avant d'établir un catalogue de mesures prioritaires.

Dans le cadre de la démarche «Meyrin Qualité», la réalisation d'une telle enquête sera reconduite à la fin de chaque législature, de façon à améliorer continuellement les prestations délivrées par la Commune, spécifiquement pour les entreprises et leurs collaborateurs/trices. Cette enquête sera faite parallèlement à une autre enquête sur l'image de la Commune auprès de sa population. Les résultats de ces deux enquêtes serviront à l'établissement du Programme de chaque législature.

Consolidation des budgets par prestations de 2006 à 2011

Les budgets ventilés par prestations publiques ont été réalisés pour les années 2006 à 2011. Le paramétrage et la customisation de l'application informatique ad hoc ont été également validés.

RESSOURCES HUMAINES

Durant le 1^{er} semestre, le service des ressources humaines consacre ses efforts à la mise en œuvre pratique résultant de l'introduction du nouveau statut du personnel. Cette mutation implique une actualisation des processus administratifs et nécessité de revisiter fondamenta-

lement les pratiques du service, de plus, elle ouvre de nouvelles perspectives dans l'exercice de la fonction ressources humaines.

Au cours du second semestre, le service est renforcé en termes d'effectif et de pilotage pour satisfaire aux objectifs formulés dans le nouveau statut.

L'analyse de la situation met en évidence la nécessité de prioriser trois projets qui se réaliseront sur une durée de quatre ans. Il s'agit :

- ▶ premièrement de synchroniser la gestion du temps avec un reporting qui permet notamment de mieux suivre absentéisme et présentéisme;
- ▶ deuxièmement, de développer le potentiel de compétences de l'ensemble des employés-és avec la mise en lien de la direction par objectif, du résultat des entretiens de collaboration et de l'élaboration des plans de formation;
- ▶ troisièmement, de consolider l'intelligence collective du service ressources humaines en révisant l'architecture documentaire, en formalisant les micros et les macros processus afin d'améliorer la qualité et d'optimiser le temps concédé aux tâches administratives. Cette démarche permettra de mieux se consacrer aux besoins des différents services.

Ces trois projets seront conduits en interactivité et en cohérence pour être en mesure d'établir un bilan sociétal.

2011 est une période qui a requis beaucoup d'efforts en matière de recrutements internes pour les RH, puis pour les services avec notamment les engagements des agents de police municipale et les collaboratrices-teurs de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie. Ces engagements sont essentiels pour relever le défi du développement urbain de Meyrin et pour répondre aux impératifs de sécurité qui valorisent une police de proximité.

Situation réelle au 31.12.2011

Services	Nb. de personnes		Contrat fixe au 31.12.2011		Auxiliaire au 31.12.2011
	31/12/2010	31/12/2011	nb. de personnes	nb. d'unités de travail	nb. de personnes
Secrétariat général	15	17	14	11.50	3
Finances	5	5	5	5.00	0
Etat-civil	5	5	4	3.00	1
Développement social et emploi	10	18	8	5.40	10
Petite enfance	101	106	69	54.10	37
Aînés	3	3	3	2.40	0
Urbanisme, travaux publics et énergie	8	10	10	9.20	0
Gérance et entretien bâtiments	44	48	33	26.68	15
Sports	24	24	22	21.00	2
Environnement	65	65	54	51.42	11
Culture	2	2	2	1.60	0
Théâtre Forum	17	20	20	17.65	0
Bibliothèque	13	17	10	6.40	7
Police municipale / protection civile	32	36	12	12.00	24
TOTAL	344	376	266	227.35	110

In fine, la transversalité entre informatique, information & communication et RH s'est consolidée en vue de soigner mieux encore l'identité institutionnelle de l'administration de Meyrin. Ainsi le secrétariat général se dote de moyens utiles pour satisfaire aux trois valeurs clés formulées dans le statut du personnel, la culture du potentiel de compétences, le respect des individus et des équipes ainsi que l'approche dynamique et bienveillante du changement.

COMITÉ CITOYEN A21

Après deux années de fonctionnement, le comité citoyen Agenda 21 a présenté en mars 2011 un bilan d'activités à la commission politique Agenda 21 & Meyrin Qualité. Cette dernière a décidé de poursuivre l'expérience menée en préavisant

favorablement, en avril, une nouvelle délibération de CHF 200'000.- pour financer les actions du comité pour la législature 2011-2014. La précédente délibération 2009-2011 a été clôturée avec un total des dépenses s'élevant à CHF 70'897.- pour une recette de CHF 10'000.- (subvention obtenue pour la Carte Verte ou Green Map). Avec la nouvelle législature, la composition du comité a été légèrement modifiée au niveau de la représentation des deux conseillers municipaux, du Conseil administratif et d'un représentant du grand public.

Projets

La Carte Verte ou Green Map de Meyrin a été finalisée dans le courant de l'été 2011 et peut être obtenue en différents points de la Commune (mairie, bibliothèque, éco-

corner notamment). La présentation de cette carte a été intégrée dans plusieurs événements communaux tels que Meyrins-Bains, le Festival du Développement durable ou encore Ethnopoly. Une application iPhone devrait être fonctionnelle dès le printemps 2012. Différents partenaires privés ont cofinancé la réalisation de cette carte, dont le coût final à charge du comité s'élève à CHF 20'000.-, hors frais d'impression et application iPhone.

Le comité poursuit également une démarche visant à lutter contre la dépendance aux énergies fossiles liée à la vétusté d'une part importante du parc immobilier meyrinois. Le comité a sollicité la Fondation Nouveau Meyrin afin de réaliser des audits énergétiques sur ses bâtiments. En s'appuyant sur les diagnostics

énergétiques réalisés par l'entreprise SIGNATERRE, le comité a ensuite sollicité les régies partenaires de cette entreprise qui ont conduit des démarches similaires afin de nouer un dialogue à ce sujet. Une régie de la place s'est montrée intéressée par cette approche, ce qui a débouché sur plusieurs échanges et rencontres en vue d'établir un partenariat dont l'objectif serait de conduire un projet «exemplaire» de rénovation et d'isolation d'un immeuble sur Meyrin. Pour 2012, il est prévu de poursuivre ce dialogue et de l'étendre auprès d'autres régies genevoises.

Le projet de potager urbain sur la parcelle propriété de la Fondation Nouveau Meyrin, à côté de Gilbert Centre, est également en bonne voie. Ce projet, porté par le comité en partenariat avec l'association Equiterre, a été présenté aux habitants du quartier le 26 mai 2011, soirée lors de laquelle une vingtaine de personnes se sont inscrites pour une parcelle. Avec ce groupe, une démarche participative a été entreprise durant l'automne, ce qui a permis d'aboutir sur un projet concret où les futurs jardiniers ont été impliqués dès le début. Une somme de CHF 30'000.- a été provisionnée pour la réalisation de ce potager qui devrait être inauguré au printemps 2012.

Enfin, le comité a également organisé une journée «grand public» dans le cadre du Festival du Développement durable 2011. Divers stands et animations ont occupé la place des Cinq-Continents le samedi 14 mai, en dépit d'une météo maussade.

TÉLÉMEYRIN SA

Télémeysin S.A. a pour but d'étudier, de construire, d'exploiter, d'entretenir et de développer dans la commune de Meyrin un réseau de distribution de moyens de télécommunications.

Le capital de Télémeysin S.A. s'élève à CHF 1'000'000.-, réparti en actions de CHF 1'000.-, à raison de:

- ▶ -10 % Cablecom soit 100 actions,
- ▶ -39 % Banque Cantonale de Genève soit 390 actions,
- ▶ -51 % commune de Meyrin soit 510 actions.

Le Conseil d'administration était constitué de la manière suivante au 31 décembre 2010:

- ▶ M. Jean-Marc Devaud, président, commune de Meyrin (CA)
- ▶ M. Roland Sansonnens, vice président, commune de Meyrin (CA) jusqu'au 31 mai 2011
- ▶ M. Pierre-Alain Tschudi, vice-président, commune de Meyrin (CA) dès le 1^{er} juin 2011
- ▶ M. Yves de Préville, secrétaire, commune de Meyrin (CM)
- ▶ M. Joseph Bagnoud, membre Cablecom
- ▶ M. Ronald Labbé, membre BCGE

Le Conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises en 2011 et l'assemblée générale des actionnaires s'est tenue le 19 mai 2011.

En 2011, le nombre d'immeubles câblés est passé de 961 à 963. Ces immeubles comprennent 8'962 logements contre 8'960 à fin 2010.

La longueur totale du réseau est passée de 74'498 ml à fin 2010 à 73'800 ml à fin 2011, soit une diminution de 698 ml (remplacement de lignes dans le cadre du chantier TCMC).

Le projet de rénovation des installations de distribution intérieure d'immeubles (IDI) touche à sa fin. Les ultimes modernisations bénéficiant de ces conditions avantageuses pour les propriétaires seront effectuées jusqu'au 31 mars 2012.

Sur le plan commercial, le nombre d'abonnements payants a poursuivi sa régression, passant de 7'021 à 6'914 à fin 2011 (-1,5%). L'objectif pour 2011 qui était de 6'990 abonnés n'est donc pas atteint.

Le bénéfice net de l'exercice s'élève à CHF 232'334.- contre CHF 187'336.- en 2010.

La Commune décide de vendre sa participation de Télémeysin

La Commune a conduit un certain nombre de réflexions et de discussions sur la question de savoir si une cession des actions qu'elle détient serait opportune ou non. Sur la base d'un rapport d'évaluation produit par une société externe et d'offres de reprise reçues, la décision de vendre a été prise et approuvée par le Conseil municipal le 11 octobre 2011. Le choix du repreneur s'est finalement porté sur upc cablecom. Les formalités relatives à cette reprise devraient être liquidées jusqu'au 31 mars 2012. Pour information, la Banque Cantonale de Genève a également décidé de vendre sa participation à upc cablecom pour la même date.

NATURALISATIONS

Conformément à la décision prise lors du Conseil municipal du 11 mai 1999, le Conseil administratif, dès cette date, a préavisé les naturalisations suivantes:

2010

40 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de plus de 25 ans;
24 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de moins de 25 ans.

2011

58 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de plus de 25 ans;
52 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de moins de 25 ans.

SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL

En 2011, le domaine de la sécurité au travail a été un vaste chantier! Il a fallu en effet mettre en place des dizaines de mesures de sécurité, tout en consolidant le système de sécurité et santé qui avait été ébauché l'année précédente.



Mesures de sécurité

Après l'audit de sécurité effectué en 2010 dans les différents services de la Commune, près de 180 mesures concrètes de prévention ont été proposées dans les différents rapports remis. L'objectif pour 2011 a été, dès lors, de mettre en place toutes les mesures jugées prioritaires et la moitié des mesures de priorité moindre. Dans les services administratifs, l'accent a ainsi été mis sur des problèmes d'ergonomie; au service de la gérance, c'est notamment toute la problématique des produits chimiques qui a été abordée, alors qu'au service de l'environnement, c'est la bonne utilisation des machines dans les différentes zones de travail (magasin, menuiserie, serrurerie, serres, etc.) qui a retenu toute notre attention.

Nous avons également poursuivi notre collaboration avec la société AudiSEC, qui a travaillé à l'élaboration d'un concept

d'évacuation à l'Espace de Vie Infantile des Champs-Frêchets, à la garderie l'Arc-en-Ciel et à la crèche des Boudines. Ce travail très attendu par le personnel du service de la petite enfance s'est achevé par des exercices d'évacuation, qui ont validé positivement le concept mis en place. Ce travail va à l'avenir s'étendre progressivement à d'autres bâtiments communaux.

Toujours concernant les mesures d'urgence, le Conseil administratif a souhaité, après les piscines et les voitures de la police municipale, équiper les bâtiments communaux de défibrillateurs automatiques externes. En effet, de plus en plus de communes installent ce genre d'équipement dans les lieux reconnus à risque, telles que les salles de sport et de spectacles ou encore les lieux régulièrement fréquentés par un grand nombre de personnes. Une délibération a été votée à cette occasion pour l'achat de 14 ap-

pareils, qui seront mis à disposition du public au début de 2012.

Sensibilisation à la démarche «sécurité et santé»

Le système de sécurité et santé mis en place lors de l'audit de 2010 commence à prendre forme. Toutes les personnes ayant une responsabilité dans ce domaine (chefs de service, responsables techniques ou des institutions de la petite enfance, etc.) font désormais partie d'un comité de sécurité qui s'est réuni à deux reprises cette année. Ces séances permettent de faire circuler l'information et d'aborder différents sujets sur la sécurité au travail.

D'autres séances d'information ont également été organisées durant l'année. A trois reprises, par exemple, les nouveaux collaborateurs de la Commune ont été sensibilisés aux risques et aux dangers de leur nouvel environnement de travail. Une information sur les dangers aux abords du tram a aussi été donnée aux employés de l'environnement s'occupant de l'enlèvement des bennes enterrées et de l'élagage des platanes à proximité des fils de contact électrique.

Enfin, à l'occasion de notre campagne annuelle de prévention, organisée par les cinq plus grandes communes de Genève conjointement avec la SUVA, c'est plus de 600 employés, dont cent cinquante de notre commune, qui ont été sensibilisés à la problématique du mal de dos. Cette année, Meyrin a accueilli cette manifestation et géré toutes les questions logistiques et de coordination entre les communes participantes.

Toutes ces occasions permettent tant aux cadres qu'au personnel communal de se familiariser avec la démarche «sécurité et santé au travail». Le succès des efforts de prévention nécessite en effet la participation et l'engagement de tous.

BIBLIOTHÈQUE

Dicastère de Madame M. Boget



RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES ET DES HORAIRES D'ACCUEIL

Des réflexions menées dans le courant de l'année 2010 ont débouché sur des changements importants pour les utilisateurs de la bibliothèque.

Certains aménagements intérieurs ont été repensés et adaptés à l'évolution des usages de l'institution.

Une salle de travail avec une dizaine de tables individuelles a été créée pour accueillir les étudiants et les utilisateurs, de plus en plus nombreux, du réseau Wi-Fi. L'espace de lecture des journaux a été équipé d'un nouveau mobilier de type bistrot, avec de petites tables rondes et des chaises en plexiglas transparent. Une machine à café est en outre à disposition.

Cet aménagement physique a été accompagné depuis la rentrée de septembre par un élargissement considérable des horaires d'ouverture. L'emprunt de documents est désormais possible du mardi au vendredi de 10h00 à 20h00 sans interruption ainsi que le samedi, pour un total de 42h00 par semaine (contre 24h00 auparavant).

BUS ITINÉRANT

La deuxième année d'exploitation a confirmé l'intérêt des Meyrinois pour cette nouvelle prestation. Bibliothécaires et enfants éprouvent toujours un infini plaisir à se retrouver, lire et partager des histoires. En plus des quartiers de Belavista et de la Golette, le bus est allé à quelques reprises à la rencontre des familles du quartier des Champs-Fréchets.

MISE À DISPOSITION D'UN FONDS DOCUMENTAIRE

Au 31 décembre 2011, le fonds documentaire de la bibliothèque comptait 43'363 documents, dont les 500 films de notre nouvelle «cinémathèque». Celle-ci n'ayant pas vocation de concurrencer les vidéoclubs de la Commune, elle se compose, outre les incontournables classiques, d'une très belle sélection de films d'auteur et de cinéma alternatif en provenance de plus de 25 pays différents.

Le nombre total de prêts effectués au cours de l'année se monte à 117'463, soit une augmentation de 5% par rapport à l'année 2010.

Après cinq années de recul du nombre de prêts, la bibliothèque accueille avec

plaisir cette augmentation. Il s'agit là clairement d'une conséquence, d'une part de l'élargissement des horaires d'ouverture, et d'autre part, de l'augmentation de l'offre documentaire avec la création du fonds cinémathèque.

Le nombre d'utilisateurs actifs a lui, un peu diminué: 3'172 dont 1'869 Meyrinois.

ANIMATIONS

La bibliothèque a proposé 16 spectacles (contes, marionnettes, spectacles musicaux) au jeune public et 8 aux adultes (conférence, contes et lecture). 1'570 personnes ont assisté à ces animations.

Du 8 au 31 mars, la bibliothèque a accueilli la magnifique exposition «journal intime d'une belle errance», montée à l'occasion de la journée internationale de la femme. Fabienne Aumont, sculptrice et Julie Boittin-Bardot, photographe, ont rencontré le public de la bibliothèque le soir pour parler de leur travail de création.

En septembre, le public jeunesse a pu apprécier et pour certains découvrir un genre littéraire peu connu: la Fantasy. Grande adepte de cette littérature, notre stagiaire a monté une exposition et présenté une bibliographie des ouvrages disponibles à la bibliothèque.

Une très fructueuse collaboration avec le service des affaires culturelles et les éditions Glénat Suisse a permis d'accueillir Patrick Chappatte pour un vernissage de son nouvel ouvrage «BD reporter». La séance de dédicaces a été précédée d'une prise de parole de l'auteur qui a évoqué son travail. Une présentation teintée d'humour et pleine d'humanité.

Un beau moment apprécié par quelque 70 personnes.





▲ Bus itinérant de la bibliothèque



Né pour lire ▲

ACCUEIL DES CLASSES MEYRINOISES

En plus des accueils que nous organisons (105 visites cette année), nous constatons une nouvelle utilisation de la bibliothèque en tant que «bibliothèque scolaire». Quelques classes viennent en effet, durant les horaires d'ouverture au public, emprunter des séries de livres pour des lectures en classe.

NÉ POUR LIRE

«Né pour lire» est un projet national visant à sensibiliser les parents à l'importance de dialoguer avec leurs jeunes enfants, de leur raconter des histoires et de découvrir les livres avec eux.

Dès septembre, les bibliothécaires ont proposé une séance mensuelle, mercredis et samedis en alternance. Dans un espace réaménagé, parents et enfants sont accueillis dans une ambiance apaisante. Entre 10 et 20 personnes ont assisté à chacune des séances.

ARCHIVES COMMUNALES

En 2011, les archives communales ont reçu 30 ml. (mètres linéaires) de documents de la part des différents services communaux, alors que 25 ml. ont pu être détruits (documents administratifs dépourvus d'intérêt historique).

Au cours de l'année, les archives ont répondu à 83 (+7) demandes de consultation de documents, en majorité par les services communaux (54 demandes internes, 29 externes).

Parallèlement aux tâches courantes que sont la réception, l'inventaire, le tri, le conditionnement et la mise en valeur des documents versés par l'administration, les archives ont traité un fonds privé reçu en don en 2011: les archives de l'Association des habitants des Champs-Fréchets. Désormais consultable aux archives, il contient des documents témoignant des activités de cette association dont les buts sont de défendre les intérêts des habitants du quartier, notamment dans leurs relations avec les régies, et de rendre la vie de celui-ci plus agréable. On y trouve, entre autres, la collection du bulletin d'information «Champs-Fréchets News».

Conformément aux recommandations des Archives d'Etat de Genève (AEG), les archives communales ont fait introduire à Meyrin le «papier permanent», répondant à la norme ISO 11108 et garantissant une durée de conservation de 1'000 ans, pour l'impression des exemplaires des procès-verbaux du CA et du CM destinés aux archives.

2011 a vu la fin du travail de révision du calendrier de conservation (outil identifiant les documents qui doivent être conservés et ceux qui peuvent être éliminés) des Archives d'Etat de Genève (AEG) à l'intention des communes, travail de longue haleine auquel l'archiviste a participé dans le cadre du Groupe des archivistes communaux. Ce document a été validé par les AEG durant l'été et envoyé aux communes genevoises qui disposent désormais d'un outil à jour. Ce calendrier a déjà permis à Meyrin de détruire un certain nombre de documents dont le sort était jusqu'alors indéci.

Le 10 novembre 2011, l'archiviste communal est intervenu au colloque «La mémoire photographique des collectivités publiques» de l'Association vaudoise des archivistes (AVA), à Martigny, avec une présentation sur la politique photographique à Meyrin comprenant un retour d'expérience sur le projet de collecte de photos menée à Meyrin en 2010.

Comme les années précédentes, les archives ont eu l'occasion d'accueillir quelques classes du cycle d'orientation. La mise en valeur des archives communales s'est, quant à elle, poursuivie avec la parution de 9 articles dans le journal communal *Meyrin Ensemble*.

CULTURE

Dicastère de Madame M. Boget



▲ Réception des Naturalisés

L'année 2011 aura été très chargée en événements et réalisations pour le service. La fête d'inauguration du tram en avril ainsi que l'exposition ARTère en lien avec les travaux d'assainissement, sont deux événements qui auront été complexes à organiser et qui ont mobilisé beaucoup d'énergie. En été, le service a également été présent sur le terrain en juillet et en août.

MANIFESTATIONS OFFICIELLES

Remise du Mérite meyrinois

La remise du Mérite 2010 a été annulée faute de méritants; les quelques lauréats 2010 seront fêtés en 2012.

Réception des Naturalisés

Invitées par le Conseil administratif, les personnes ayant acquis la nationalité suisse ainsi que les Confédérés devenus meyrinois, se sont rendus le 7 mars 2011 au Théâtre Forum Meyrin pour une réception présidée par Madame Monique Boget au nom du Conseil administratif. Une des personnes naturalisées a témoigné du récit de son arrivée dans la commune de Meyrin. Des adolescents et jeunes adultes de la Rock Dance Company sont



▲ Fête pour l'inauguration du tram Meyrin-Cern

intervenues à plusieurs reprises pour des démonstrations très applaudies. La brochure sur la sculpture de Dominique Fontana du Jardin alpin a été offerte aux naturalisés. Très conviviale, la soirée s'est poursuivie autour d'un apéritif dînatoire.

Accueil des nouveaux habitants

Tous les nouveaux arrivants sur la Commune ont reçu, peu après leur arrivée, un sac en guise de cadeau de bienvenue. Ils ont ensuite été conviés à une soirée d'accueil.

Deux soirées ont eu lieu en 2011, les 16 mai et 31 octobre. Après une promenade commentée à travers la cité très appréciée, tout le monde s'est retrouvé à la salle Antoine-Verchère pour échanger et au besoin compléter les informations données. Des représentants des services de l'administration sont présents à ces rendez-vous.

Fête pour l'inauguration du tram Meyrin-Cern

Cette fête a été l'occasion de recouvrir toute la place de Meyrin-Village d'une magnifique tente faite de nombreuses

voitures. La partie officielle s'est ainsi trouvée abritée du fort soleil printanier qui a brillé tout au long de la journée. Plusieurs spectacles de rue ont été choisis pour animer cette belle journée d'avril. La préparation de la fête a été l'occasion d'une collaboration avec les commerçants de la place ainsi que le CERN qui a également proposé quelques animations. Environ 5'000 personnes ont assisté à un moment ou à un autre à la manifestation et ont profité des trajets gratuits sur le nouveau parcours.

Fête nationale

L'année 2011 aura été une belle cuvée en raison d'une météo magnifique.

La partie officielle a débuté par la traditionnelle lecture du pacte de 1291 par la Présidente du Municipal, Madame Myriam Girardet. Madame Monique Boget a ensuite délivré le message du maire. La Musique municipale de Meyrin était accompagnée pendant les chants traditionnels par le ténor Xan White.

Le feu d'artifice a été comme d'habitude très apprécié. Par contre, les tirs publics

ont blessé quelques personnes. Malgré les mesures de sécurité prises, l'augmentation du nombre d'enfants voulant tirer leurs propres fusées, provoquent une situation de plus en plus difficile à contrôler. De nouvelles mesures vont être prises pour la fête 2012.

Une fanfare peu traditionnelle - la Rhinofanpharyngite - a entraîné à sa suite parents et enfants dans un long cortège aux lampions, de retour sur la campagne Charnaux juste à temps pour le feu d'artifice.

L'APCJM (Association pour la promotion de la culture des jeunes Meyrinois) Quartet a débuté la soirée en musique alors que la fin de soirée a été menée par le Fun Kew Band, avec notamment le saxophoniste Ernie Odoom. Si la qualité des musiciens était remarquable, le choix du genre de musique n'a pas correspondu aux attentes du public.

Un «maître de cérémonie» avait été choisi pour accompagner toute la soirée, en la personne de David Cunado, enfant de Meyrin, très heureux de revenir de cette manière dans sa commune.

MANIFESTATIONS CULTURELLES

Les Ballades d'Antoine

Initiée en septembre 2010, cette saison de concerts-spectacles à la Salle Verchère a pris son envol en 2011 et a accueilli:

- ▶ Janvier: Ensemble Encuentros (concert de tango par des musiciens classiques)
- ▶ Mars: *Caisse à dire* de Philippe Garnier par Eric Desfosses
- ▶ Avril: Pierre Lautomme
- ▶ Octobre: Sand et son groupe
- ▶ Novembre: Eléonore, chansons pop et coquines

En septembre, la salle Verchère étant occupée, les services d'un bus londonien et de son chauffeur ont été requis pour proposer une balade dans les vignes, en compagnie de la conteuse Casilda et du musicien Paco Chambi.

Des jeunes et des animateurs de la Maison Vaudagne participent activement à ces soirées, pour le montage et le démontage, pour l'accueil du public, pour le service au bar où une petite restauration est proposée.

Bien que l'on puisse constater une fréquentation en hausse, l'objectif d'attirer des Meyrinois n'ayant pas de pratiques culturelles n'est pas encore atteint. Par contre, la convivialité de ces soirées est appréciée et l'on peut remarquer la présence de quelques habitués qui reviennent régulièrement.

Le Bal à la Sauvette

Une jolie proposition théâtrale a permis au service d'être présent en juillet et août dans trois quartiers de la Cité: *Le bal à la sauvette*, un spectacle du Théâtre du Sentier. Profitant de l'itinérance du Salto de l'Escargot (école de cirque ayant proposé des ateliers de cirque aux enfants des quartiers), la compagnie a installé sa petite scène non loin du chapiteau pour proposer en soirée leur spectacle qui se terminait en invitant le public à danser. Des habitants sont descendus de leurs immeubles pour assister à ces représentations; ils en ont été très heureux.

Le bal à la sauvette ▼



ESTIVALES

Trois jours de concerts et de spectacles ont permis de clore l'été de manière douce et conviviale. Une première collaboration avec une toute jeune association meyrinoise, Sub-Session, s'est avérée très fructueuse. La programmation musicale s'est faite de concert avec l'association. Le service de la culture a proposé un spectacle pour enfants: *Cendrillon* par la compagnie Mine de rien et une pièce de théâtre *Le Jeu d'Eve* mise en scène par Darius Peyamiras sur la place de Meyrin-Village. Malheureusement la seconde représentation a été annulée à cause de la pluie. Le dimanche, sous la tente, le Salto de l'Escargot a présenté le travail des enfants ayant participé aux ateliers pendant tout l'été.

▼ Le Jeu d'Eve

Concours littéraire

L'édition 2011 du concours littéraire organisée conjointement avec la bibliothèque a vu la réintroduction de la section poésie aux côtés des nouvelles et de la catégorie slam. Une forte participation a été enregistrée cette année: environ 75 nouvelles et 35 concurrents pour la poésie, ce qui a donné bien du travail au jury!

Les concurrents se présentant pour le slam ont été jugés lors d'un tournoi organisé en association avec l'Undertown. Une dizaine de concurrents s'y sont présentés; la soirée a été suivie d'un concert de l'artiste Narcisse.

En lien avec le concours, deux ateliers de slam ont été donnés l'un, dans le cadre de l'Undertown, et l'autre à la salle Verchère.

Palmarès 2011

Nouvelles

Premier prix: Christine Junod
Deuxième prix: Jean-Claude Armici
Troisième prix: Thierry Bourquin

Poésie

Premier prix: Olivier Tauxe
Deuxième prix: Martine Mauduit
Troisième prix: Didier Morard

Slam

Premier prix: Marie-Laure Volcoff
Deuxième prix: Hugo Dias
Troisième prix: Cédric Dunner

Les prix ont été remis le 26 novembre 2011 lors d'une cérémonie à la salle Antoine-Verchère.



COLLABORATIONS

Festival Antigél, février 2011

Le Festival Antigél premier du nom s'est déployé au début février dans une dizaine de communes du canton. 13 événements ont eu lieu dans la Commune: spectacle de la compagnie sud-africaine Robyn Orlin au Théâtre Forum Meyrin, spectacle sur glace à la patinoire, d'autres au Vivarium, au centre sportif de Maisonnex, etc.

Fête de la danse, mai 2011

Maintenant annuelle, la fête de la danse propose des cours gratuits pendant un week-end ainsi que des interventions dansées; celles-ci se sont concentrées autour et dans le centre commercial.

La Bâtie, septembre 2011

Le service a participé à l'accueil de la compagnie Ubus venant du Québec, spécialisée en théâtre d'objets pour enfants. Les représentations se passent dans un beau bus d'école québécois.

Spectacle de cirque, Cointrin, novembre 2011

En association avec la Maison Vaudagne, un spectacle présenté par les élèves du cirque de Thônex a été accueilli à la salle de Cointrin. De très nombreuses familles y ont assisté.

ATELIERS ET MEDIATION

HOP! Compagnie de danse aînés de Meyrin

En collaboration avec le service des aînés l'atelier de mouvement initié en 2009 et mené par Caroline de Cornière, chorégraphe et danseuse et Sarah Peirig, vidéaste, s'est concentré sur la préparation du spectacle HOP! Il a rassemblé une douzaine de personnes âgées.

Pour couronner ce travail, deux représentations ont eu lieu en mars à la salle Antoine-Verchère. Ce spectacle a été pour ces personnes l'aboutissement d'un long travail et d'un processus créatif qui leur



© Laurent Barlier

Exposition des artistes de Meyrin, juin 2011 ▲

a permis de s'investir dans un projet très motivant. Le groupe souhaite d'ailleurs reprendre le spectacle pour le présenter dans une autre commune.

Chéquiers culture

Le service met à disposition des personnes à revenus modestes des chéquiers culture leur permettant de réduire de CHF 10.- ou CHF 20.- le prix de spectacles, concerts, festivals, expositions ou encore séances de cinéma dans le vaste réseau de partenaires culturels participant à l'opération, initiée par le Département de la culture de la Ville de Genève.

EXPOSITIONS

Equilibre, mars 2011

Début mars, vernissage de l'installation *Equilibre* dans le patio de Forum Meyrin. 500 élèves de 7 à 12 ans ont participé à cette œuvre commune.

Construire des objets ou personnages pouvant tenir en équilibre ou exprimant l'équilibre, telle a été la consigne donnée

par les maîtres spécialisés en arts visuels à leurs élèves de Meyrin.

Pour la troisième fois, l'espace du patio du centre culturel Forum Meyrin se prête à une installation imaginée dans ces cours d'arts visuels. L'espace et ses caractéristiques bien spécifiques sont au point de départ de la réflexion des enseignants.

Exposition des artistes de Meyrin, juin 2011

Tous les deux ans le service de la culture propose aux artistes de la Commune d'exposer dans les galeries de Forum Meyrin. Le thème de cette année était le carré. Cette contrainte a permis aux artistes souhaitant y participer de se renouveler et de préparer des travaux à l'occasion de cette exposition. La qualité des travaux s'est révélée tout à fait convaincante. L'atelier Martenot a pu profiter de cette occasion pour présenter au public les travaux de ses élèves et pour lui proposer plusieurs ateliers ouverts à tous.

▼ ARTère



© Laurent Barlier

FONDS D'ART CONTEMPORAIN (FACM)

Point d'interrogation, juin 2011

Le nouvel aménagement du Jardin des Disparus avait été découvert à l'occasion des 10 ans de l'association du même nom en octobre 2010, sans que le public n'ait pu y mettre les pieds, l'herbe n'ayant pas encore poussé.

Au printemps, la végétation du parc a été complétée par la plantation d'arbustes et les derniers aménagements effectués. Ainsi, à l'occasion de la sortie d'une plaquette réalisée par le service retraçant le parcours de la création et de la mise en place de cette œuvre de l'artiste Anne Blanchet, un vernissage a été organisé le 11 juin 2011.

ARTère, parcours sur un chantier public, 11 mai – 11 septembre 2011

Le souhait évoqué il y a déjà quelques années d'accompagner les travaux liés à l'assainissement des eaux par des interventions artistiques éphémères, a pu être enfin réalisé, suite au redémarrage des travaux. Le but de ce projet était de rendre visible ce qui se passait sous terre, de permettre de différencier ces travaux-là, des autres travaux entrepris sur la Commune.

La commission du FACM a proposé un certain nombre d'artistes auxquels le cahier des charges du projet a été soumis. 8 artistes ont répondu favorablement à cet appel: Ursula Mummenthaler, Jean Stern,

les Frères Chapuisat, Michèle Lechevalier, Luc Mattenberger, Céline Froidevaux, Pierre-Louis Chantre et Julia Sorensen, Kobler & Kobler.

Les divers chantiers en activité (liés au tram, au chauffage à distance et à l'assainissement) et le fait que les interventions prenaient place sur l'espace public, ont rendu la réalisation complexe. De plus, la durée de l'exposition (entre mai et septembre) a nécessité un entretien régulier des différentes interventions parfois malmenées par les intempéries ou par les chantiers. Une personne a pu être engagée sur mandat par le FACM pour la coordination de ce projet.

A l'occasion du vernissage le 11 mai, de très nombreuses personnes ont parcouru les 1'700 mètres séparant la première intervention de la dernière. Une plaquette retraçant l'aventure d'ARTère a été réalisée à cette occasion.

Au 31 décembre 2011, le solde au bilan de ce Fonds se monte à CHF 664'405.-.

SOUTIEN ET ENCOURAGEMENT A LA CULTURE

Soutien aux associations communales

Cartel des sociétés communales.....CHF	43'000.-
AHVM (commission culturelle)	CHF 35'000.-
Arcus Caeli	CHF 32'000.-
Artmeyrinois	CHF 18'000.-
Atelier Martenot.....CHF	1'600.-
Club d'activités photo de Meyrin	CHF 22'500.-
Club philatélique	CHF 2'000.-
Ensemble de cuivres de la Cité	CHF 4'000.-
Intérêts de Cointrin	CHF 12'000.-
Jardin alpin (SSBA)	CHF 5'000.-
Moderato con Brio	CHF 2'000.-
Musique municipale de Meyrin	CHF 100'000.-
Perspectives	CHF 4'000.-
R2 Dance.....CHF	2'000.-
Rock danse	CHF 4'000.-
Tambours et fifres.....CHF	30'000.-



© Laurent Bariller

Des locaux appartenant à la Commune sont mis à disposition, dans la mesure du possible, des associations (qu'elles soient subventionnées ou non).

Le service est en tout temps attentif à faire connaître les associations en intégrant leurs activités dans les diverses manifestations qu'il organise.

Soutien ponctuel à des tiers

De nombreuses demandes de subventions sont parvenues au service: pour l'organisation d'un spectacle, d'un concert ou d'un autre événement artistique, ou encore pour l'édition d'un livre ou d'un disque. Les dossiers des associations domiciliées à Meyrin ou ayant un

lien avec Meyrin sont traités en priorité et obtiennent pour la plupart un soutien communal.

Compagnies résidentes

Alias et Teatro Malandro: CHF 40'000.-.

Les deux compagnies ont présenté leur nouvelle création en automne au Théâtre Forum Meyrin. *L'Eveil du printemps* par le Teatro Malandro et *Jetuilmousvousils* de Alias compagnie, représentations qui ont remporté un vif succès auprès du public et des programmeurs.

Chacune des compagnies a réalisé plusieurs ateliers en lien avec leurs créations à l'intention de publics différents.

DEVELOPPEMENT SOCIAL ET EMPLOI

Dicastère de Madame M. Boget

ÉCOLES

Meyrin comprend huit écoles primaires qui, durant l'année scolaire 2010-2011, ont accueilli 1'868 enfants ainsi qu'une centaine d'enseignants.

Le service s'engage concrètement à la promotion d'un environnement et d'activités qui favorisent l'acquisition de connaissances, l'éveil culturel, l'exercice de loisirs et le développement de la vie en groupe. Il apporte tout soutien logistique et financier demandé par les écoles et organise occasionnellement des manifestations culturelles. Les enseignants, les directions et le service ont entretenu des contacts réguliers pour tout besoin relatif aux enfants, à leur bien-être dans les bâtiments scolaires ou à la réalisation de projets scolaires.

Le service représente l'administration communale aux Conseils d'établissement de chacun des cinq établissements se réunissant trois fois par année. A noter que la tenue de ces conseils contribue au rapprochement entre l'administration, les écoles et les parents d'élèves.

Enfin, le service a poursuivi ses travaux menés sous l'égide du président du département de l'instruction publique, de la culture et du sport réunissant les magistrats communaux, les services cantonaux et communaux relatifs à la politique de cohésion sociale en milieu urbain aspirant à atténuer les effets des inégalités sociales et à réduire l'échec scolaire.

Restaurants scolaires et accueil parascolaire

Le service a la responsabilité de garantir le bon fonctionnement des six restaurants scolaires de Meyrin. Il offre les conditions nécessaires à un accueil parascolaire prenant en compte la santé et le bien-être des enfants au moment du repas et lors des activités de fin de journée. Il veille à ce que chaque enfant inscrit au



© Georges-André Renaud

restaurant scolaire bénéficie d'un repas équilibré, s'assure de l'encaissement des recettes relatives à la consommation de repas, coordonne les divers partenaires. En 2011, les restaurants scolaires ont fonctionné 186 jours et ont produit, en moyenne journalière, 513 repas soit une fréquentation quasi identique à celle de l'année précédente. Les tâches relatives à la gestion des restaurants scolaires et à l'accueil parascolaire impliquent une étroite collaboration entre le groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), l'entreprise de restauration DSR et le service.

Manifestations publiques et animations

Semaine du goût

La semaine du goût se déroule chaque année courant septembre et vise à éveiller la curiosité des enfants aux saveurs leur étant peu familières. Cette année, c'est la soupe des chefs qui a été proposée aux enfants.

Les Cyclades

Cette nouvelle édition du mardi 21 juin 2011 n'a pas failli à sa réputation de jeu fort apprécié des enfants. Étaient réunis environ 400 enfants des 7^{ème} et 8^{ème}

- ◀ Les Cyclades 2011
- ▼ Fête des écoles

primaire Harmos des écoles de Meyrin-Cointrin. Ce jeu marquant la fin du cycle d'enseignement primaire permet de valoriser diverses compétences que détiennent les enfants à travers des jeux tels que pictionary, mime, jonglage, sons, musiques, etc. Les animations de cirque entre chaque tiers-temps ont tenu les élèves en haleine.

Réception des enseignants et du personnel des écoles

La réception des enseignants et du personnel des écoles, organisée cette année au Théâtre Forum Meyrin le jeudi 23 juin, a connu un bon succès en réunissant 180 professionnels et élus. Ce fut une fois de plus une soirée riche en émotions au cours de laquelle de nombreuses personnes ont été récompensées pour leur fidélité à la Commune ainsi que pour l'ensemble du travail accompli.

Fête des écoles

La fête des écoles s'est tenue comme de coutume le dernier vendredi de l'année scolaire, soit le 1^{er} juillet. Cette année encore, la fête a rencontré un vif succès. Parmi les nombreuses animations propo-

sées, une chasse au trésor a ravi les plus jeunes écoliers. Une clownette nommée M'zelle Zoupette a conquis le cœur des enfants en leur offrant une prestation de sculpture de ballons.

JEUNESSE
Prévention jeunesse

Le service a pour mission de proposer aux enfants et aux adolescents de la commune de Meyrin des activités et des lieux d'accueil et d'écoute répondant à leurs besoins, contribuant à leur bien-être et permettant de les sensibiliser à la vie en communauté en collaboration avec les structures rattachées à la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) et les associations meyrinoises.

Durant l'année 2011, la commune de Meyrin a poursuivi son soutien actif aux lieux d'accueil et d'écoute destinés aux jeunes, qu'il s'agisse d'associations FASe ou d'associations locales.

Le service a poursuivi son accompagnement de Graphitis, lieu d'accueil libre de jeunes de 12 à 18 ans situé dans les sous-sols de l'école des Champs-Frêchets,

lequel a renouvelé une offre d'activités estivales en dehors de ses murs.

La commune de Meyrin a poursuivi sa politique de financement des centres aérés, des diverses colonies du canton et des camps scouts qui accueillent des jeunes Meyrinois durant les vacances scolaires. Le tarif appliqué en 2011 a été de CHF 10.- par nuitée pour les camps et de CHF 3.50 par journée pour les centres aérés. Seuls les enfants domiciliés à Meyrin sont pris en considération pour le calcul de la subvention.

Le service soutient également les activités du Collège de la Golette. Notamment, l'organisation de la soirée de fin d'année du 11^{ème} degré Harmos, le subventionnement des courses d'écoles du 9^e degré Harmos ainsi que les camps de neige pour les élèves de 10^{ème} année Harmos. Depuis 2010, à l'image des écoles primaires, le cycle d'orientation tient également des Conseils d'établissement dans lesquels le service représente la commune de Meyrin.

Réseau enfants

En décembre 2010, le service, stimulé par la Maison Vaudagne et en accord avec les directions des établissements primaires, a réuni les principaux partenaires travaillant avec le public des enfants (0-12 ans) sur le territoire communal autour du souhait commun de créer un réseau consacré aux thématiques touchant à l'enfance. Le 30 janvier 2011 s'est ainsi constitué le réseau «enfants» qui a choisi de se réunir quatre fois par année et dont la coordination a été confiée au service. Le réseau permet de se transmettre des informations entre institutions sur des enjeux communs, mais également de mettre en place des projets transversaux. Il se révèle d'autant plus pertinent que l'harmonisation de l'horaire scolaire introduira des transformations dans l'organisation interinstitutionnelle actuelle.



▼ Soirée des 18 ans



© Sandrine OYEVI

Salto de l'escargot

Le service, en collaboration avec le service de la culture, a soutenu en temps et en expertise la création d'une nouvelle association baptisée «Le Salto de l'escargot» en mars 2011. L'association, spécialisée dans les arts du cirque, propose des activités aux enfants et aux adultes à des prix accessibles et dans un esprit de loisirs plutôt que de compétition. Le service a ensuite aidé l'association dans la mise en œuvre d'activités itinérantes sous chapiteau durant l'été 2011, offrant ainsi une belle opportunité d'activités aux enfants qui ne partent pas en vacances.

Groupe de réflexion et d'actions sur l'alcool à Meyrin (GRAAM)

Le Groupe de Réflexion et d'Actions sur l'Alcool à Meyrin (GRAAM), constitué en 2009 à la suite de la signature par la FASE, la FEGPA (Fédération genevoise pour la prévention de l'alcoolisme), RADIX (Centre de compétences suisse en prévention et promotion de la santé) et la commune de Meyrin d'une convention commune d'intervention précoce face à la consommation d'alcool par les jeunes, a poursuivi son travail. Les trois groupes constitués fin 2010,

soit «manifestation», «sensibilisation» et «espace public», ont mis en place un certain nombre de mesures concrètes durant l'année 2011. Parmi elles: une enquête auprès des jeunes de Meyrin, une soirée de dialogue avec les parents d'élèves, un courrier rappelant les lois en vigueur en matière de vente d'alcool adressé à tous les commerçants de Meyrin, une formation aux associations vendant de l'alcool pendant les manifestations communales, un dispositif de prévention lors de la Fête des écoles et un kit de prévention à destination des organisateurs de manifestations. La réflexion menée par GRAAM tout au long de l'année l'a également conduit à retirer l'aspect de la gestion de l'espace public du projet, préférant axer son travail sur la prévention jeunesse en matière de santé et non sur les conséquences de l'alcoolisation des jeunes pour l'ensemble de la population. Cet aspect n'est pas évincé pour autant, mais traité dans un autre contexte. GRAAM entre maintenant dans la phase d'élaboration d'une politique de prévention de la jeunesse en matière d'alcoolisation qui servira à donner le cadre pérenne des mesures de prévention.

Travail social hors murs

La politique communale en matière de travail social hors murs s'est poursuivie. Elle s'appuie sur des travailleurs sociaux hors murs (TSHM) qui axent leurs interventions sur l'insertion sociale des jeunes à travers des expériences d'emploi. Elle se double d'un travail de rue visant la rencontre avec des jeunes ne fréquentant pas les structures classiques. Transit, en charge de la mise en œuvre du mandat de travail social hors murs, a poursuivi ses évolutions, notamment en redéfinissant la manière d'envisager et d'organiser les tournées de rue dont le temps de travail a été renforcé en 2011.

Diagnostic jeunesse

La recherche sur la manière dont les jeunes occupent l'espace public, mandatée par le service, aux côtés de ceux de gérance et entretien des bâtiments et de police municipale, a été finalisée en 2011. Le *Diagnostic jeunesse* établi par cette enquête a été retransmis aux personnes interviewées à l'occasion d'une présentation réalisée par ses deux auteurs en début d'été. Le diagnostic révèle différentes problématiques sur lesquelles le service entame une réflexion aujourd'hui afin de répondre aux diverses difficultés évoquées par les professionnels en lien avec les jeunes sur l'espace public.

Manifestation publique**Soirée des 18 ans**

Tous les jeunes ayant eu 18 ans en 2011 ont été conviés à la fête leur étant annuellement destinée. En 2011 elle s'est déroulée le vendredi 8 avril 2011 à la salle Antoine-Verchère. Accompagnés de la magistrate déléguée, de conseillers municipaux et de leurs invités, les jeunes ont participé à une soirée ayant pour thème *18 ans, Cinq sens, Cinq continents, la richesse de la différence*. A cette occasion, ils ont découvert la danse traditionnelle rwandaise, des courts métrages provenant de divers pays du globe tout en pro-

fitant du menu «international» concocté par le traiteur inspiré, Michel Nanchen.

ACTION SOCIALE

Action sociale individuelle

La Commune offre un soutien social individuel de manière subsidiaire lorsque l'Hospice Général ne peut le faire. Notamment, lorsque des personnes sont légèrement au-dessus des barèmes appliqués par l'institution cantonale ou lorsqu'elles se trouvent entre deux droits (en attente de percevoir une assurance sociale fédérale par exemple). Fondamentalement, le service intervient si la situation d'une personne est susceptible de changer dans un proche avenir. Au début de l'automne 2005, le Conseil administratif adoptait des directives d'intervention.

Tout au long de l'année 2011, le service a reçu de multiples demandes à caractère financier et non financier, qui se déclinent de la manière suivante:

- ▶ 235 prestations non-remboursables dont 143 prestations ponctuelles et 92 prestations renouvelables qui incluent 54 accords de gratuité pour les restaurants scolaires.
- ▶ 36 prestations remboursables dont 15 prêts et 21 avances sur prestations financières d'institutions tierces.
- ▶ 164 dossiers non-financiers.

Etant donné que 10% des bénéficiaires du service ont cumulé plusieurs types de prestations, le nombre total des dossiers suivis, se retrouvant dans la classification précitée, s'élève à 392. De manière générale, les soutiens offerts par le service sont à la hausse, qu'il s'agisse de dossiers financiers ou non. La tendance, déjà constatée ces dernières années, de la complexité croissante des dossiers avec pour corollaire l'augmentation du nombre de démarches administratives pour chaque dossier (22% de correspondance supplémentaire en 2011) et de la prolon-

gation de la durée des suivis se confirme cette année.

Depuis septembre 2010, une permanence sociale sans rendez-vous a été ouverte tous les mardis après-midi. En 2011, 161 personnes ont été reçues dont un tiers a été orienté vers d'autres services compétents.

Convention de collaboration avec la commune de Satigny

La commune de Meyrin a traité 8 situations de familles résidant à Satigny en 2011.

Les problématiques rencontrées sont les suivantes: conflits familiaux, gestion de budget, désendettement, expulsion de son logement, apprentissage scolaire des enfants.

Emploi

Antenne Objectif Emploi (AOE)

2011 ouvre de nouvelles perspectives pour l'AOE fraîchement installée au n°3 de l'avenue de Vaudagne, dans une maison villageoise à l'architecture traditionnelle: cuisine et grand séjour au rez-de-chaussée avec quatre pièces à l'étage.

L'AOE s'organise alors autour de 3 unités de travail.

L'accueil: une attention particulière est dévolue au premier accueil afin que le candidat à l'emploi se sente immédiatement à l'aise en entrant dans la maison; un collaborateur aide à remplir un formulaire d'inscription et informe sur les diverses documentations à disposition, y compris sur les offres d'emploi mises à jour.

Le secrétariat: il est chargé de préparer le dossier de chaque candidat à l'emploi mais aussi des diverses tâches administratives; il se trouve au cœur des activités de l'AOE et par cette place centrale joue un rôle de liaison très important. A cette unité est rattaché un jeune accomplissant

son service civil et travaillant à l'AOE sur l'élaboration des CV, des lettres de motivation et tenant à jour les offres d'emploi ainsi que la base des données de tous les candidats à l'emploi.

Les conseillers en insertion: ils se répartissent les nouvelles situations et assurent ensuite le suivi en s'adaptant à la diversité des profils que présentent les candidats, se basant sur le diagnostic pour poser des objectifs réalistes et mesurables en fonction des personnes visant leur retour à l'emploi. Les conseillers travaillent en s'appuyant sur les compétences spécifiques de chacun d'eux.

En fournissant aux autorités politiques dès le printemps 2011 des éléments qualitatifs et quantitatifs sur ses activités, l'AOE a obtenu en vue du budget 2012 un renforcement important de ses ressources humaines. Grâce à des emplois communaux et à des mesures mises à disposition par l'office cantonal de l'emploi, cette augmentation des ressources a déjà pu s'amorcer en 2011.

Durant l'année, l'AOE a accueilli en mesures d'insertion professionnelle ou de formation, les employés suivants démontrant ses engagements sur ces deux fronts:

- ▶ une conseillère en insertion professionnelle (emploi communal temporaire) sur 3 mois à 80%;
- ▶ un conseiller en insertion professionnelle en emploi temporaire fédéral individuel (ETFI) sur 4 mois à 80%;
- ▶ un employé RMCAS (administratif) sur 5 mois à 50%;
- ▶ un employé RMCAS (revenu minimum cantonal d'aide sociale) (accueil) sur 6 mois à 100%;
- ▶ une secrétaire en emploi communal temporaire sur 10 mois à 80%;
- ▶ un civiliste sur 12 mois à 100%;
- ▶ une stagiaire HETS sur 11 mois à 40%.

L'activité de l'AOE a connu une croissance durant l'année écoulée ayant reçu pas moins de 310 nouvelles demandes auxquelles s'ajoutent 131 situations encore en traitement de l'année précédente, soit un total de 441 dossiers suivis dans l'année. L'AOE a en outre terminé le traitement de 114 dossiers durant l'année 2011.

Les résultats réalisés honorent l'activité déployée par ses professionnels puisque l'AOE peut se targuer d'un taux de retour de ses usagers sur le marché principal de l'emploi de 19% (activité et formation). Sur 441 dossiers suivis 219 solutions de placement ont été trouvées, soit:

Plus de 25 ans (118 situations)

- ▶ 71 contrats à durée déterminée (CDD - tous contrats temporaires, y compris mesures anti-crise, emplois communaux, stages, etc.);
- ▶ 47 contrats à durée indéterminée (CDI).

Moins de 25 ans (101 situations)

- ▶ 28 jeunes ont défini des projets professionnels clairs et réalisables;
- ▶ 22 jeunes ont conclu un CDD;
- ▶ 19 jeunes ont suivi un stage;
- ▶ 12 jeunes ont démarré un CFC;
- ▶ 11 jeunes sont entrés en formation;
- ▶ 4 jeunes ont terminé une formation professionnelle;
- ▶ 5 ont été engagés en CDI.

Du point de vue de la nature du suivi assuré par les professionnels de l'AOE, les situations se répartissent comme suit:

- ▶ En soutien ponctuel (1 à 3 rendez-vous pour soutien technique/juridique): **39 personnes (9%)**
- ▶ En accompagnement simple (1 rendez-vous tous les mois pour soutien à l'insertion / chômeurs indemnisés / parlant français / avec formation et expérience professionnelle): **154 personnes (35%)**

- ▶ En accompagnement soutenu (rendez-vous fréquents pour soutien à l'insertion -> CV, lettres de motivation pour envoi de dossiers de candidature, préparation à l'entretien d'embauche / chômeurs indemnisés ou non / français faible / formation professionnelle non achevée / peu d'expérience professionnelle / durée d'entretien: 1 à 2 heures): **137 personnes (31%)**

- ▶ En accompagnement complexe (rendez-vous fréquents pour soutien à l'insertion -> CV, lettres de motivation, pour envoi de dossiers de candidatures, préparation à l'entretien d'embauche / demandeurs d'emploi en fin de droits ou à l'assistance / français faible / pas de formation / peu ou pas d'expérience professionnelle / durée d'entretien: 1 à 2 heures): **111 personnes (25%)**

Equip@M

Le réseau de collaboration nommé Equip@M est dédié à l'insertion socio-professionnelle des jeunes adultes et regroupe l'ensemble des entités publiques et parapubliques présentes à Meyrin. Constitué en 2010, il s'est consolidé en 2011. Ce groupe de professionnels se réunit une fois par mois et partage son savoir sur des situations concrètes de jeunes en rupture de formation afin de mettre en lumière la stratégie d'accompagnement la plus pertinente possible. Ces rencontres permettent aussi de faire circuler des informations importantes et d'aborder des thématiques visant à harmoniser les pratiques lorsque cela est utile à la cohérence générale du dispositif local d'insertion. En 2011, environ 70 jeunes étaient concernés par les travaux d'équipe.

Partenariat commune de Meyrin - OSEO (Œuvre suisse d'entraide ouvrière)

La collaboration avec l'OSEO, devant offrir à de jeunes adultes des expériences

professionnelles et mise en place par le service en 2006, s'est poursuivie. L'objectif majeur est toutefois que les jeunes trouvent une stabilité et s'orientent prioritairement vers une formation professionnelle, plus rarement vers un emploi fixe. Dans ce dispositif, l'OSEO assure l'accompagnement sur le lieu de travail.

Collaboration entre l'AOE et l'HG (Hospice général)

Afin de clarifier les termes de la collaboration entre l'AOE et l'HG ainsi que de préciser les populations accompagnées par chacune des structures, une rencontre, suivie d'un atelier pratique, ont eu lieu.

Ateliers collectifs pour les usagers de l'AOE

En 2011, 5 ateliers ont été organisés, ouverts aussi bien aux professionnels qu'aux candidats à l'emploi. Trois thèmes à l'affiche: l'élaboration des CV et lettres de motivation, les entretiens d'embauche et la question du réseau professionnel. Au total, 42 personnes ont suivi ces cours offerts par la Commune. L'avantage indirect de ces ateliers est leur dimension collective et intergénérationnelle offrant aux personnes de partager leur situation avec d'autres, de créer des liens et de se remotiver dans une situation de recherche d'emploi souvent éprouvante.

Opération éco-sociale

Dans le cadre du programme éco21 des SIG un projet éco-social a été mis en place en octobre 2011, sous l'impulsion du responsable énergie de la commune de Meyrin. Ce dernier a concerné la population du quartier de Bellavista et permis aux habitants de ce lieu de mettre en œuvre des éco-gestes afin de réduire leur consommation d'électricité. Pour cela, une quinzaine d'ambassadeurs ont été engagés sur la base de candidatures de l'AOE. Ces ambassadeurs ont bénéficié d'une formation et d'un travail rémunéré de trois semaines. Certains ambassa-

▼ Comme un autre air



© Georges-André Renaud

ACTION SOCIALE COMMUNAUTAIRE

Le service adopte des démarches d'intervention sociale communautaire dont l'objectif est de renforcer les capacités d'un groupe ou d'un quartier à intervenir sur son environnement.

L'action du service vise ainsi l'identification conjointe des problèmes, le recensement et la mise en commun des compétences, la co-construction des réponses, l'implication des habitants pour le mieux vivre ensemble.

Comme un autre air

Ce collectif meyrinois réunissant des habitants, des professionnels et des membres d'associations se questionne sur le vivre ensemble dans notre commune. Afin de sonder les habitants sur le rapport à leurs voisins et à leur quartier, un diagnostic social sur le périmètre de Meyrin-Cité a été mené de février à juin 2011 orchestré par une stagiaire de l'école d'études sociales et pédagogiques de Lausanne. Dans ce cadre, 120 entretiens à domicile ont été menés. Les grandes lignes de ce diagnostic ont été livrées lors d'une première assemblée *Paroles de Quartier* en juin à la Ferme de la Golette. Deux autres *Paroles de Quartier* durant lesquelles les habitants ont poursuivi leurs échanges et partage de points de vues ont eu lieu en octobre et décembre 2011.



© Christian Fahrni

▲ Sixième édition de Meyrin-les-Bains

deurs ont été rappelés afin de devenir des ambassadeurs seniors lors du projet à déployer en ville de Lancy durant l'année 2012.

Manifestation publique

A la rencontre des métiers

Le 1^{er} février et le 15 novembre, deux journées ont été organisées afin de per-

mettre à des jeunes en dernière année d'école obligatoire ou accompagnés par une structure locale d'insertion de rencontrer des personnes travaillant dans divers domaines professionnels afin d'être renseignés sur des métiers d'intérêt pour eux. Pas moins de 40 employeurs/professionnels ont rencontré environ 270 jeunes à chacune des journées.

Meyrin-les-Bains

La sixième édition de Meyrin-les-Bains du lundi 5 au vendredi 23 juillet 2011 s'est déroulée avec 15 associations partenaires pendant deux semaines. Une nouveauté cette année, le théâtre a pris place sur le site lors de deux soirées organisées par le service de la culture. La troisième semaine, le site est resté ouvert après le repas de midi, mais sans animations particulières, offrant aux habitants la possibilité de l'investir à leur gré.

VIVRE ENSEMBLE

Tous les chemins mènent à Meyrin (TLCMAM)

Le service s'est engagé de manière significative dans le projet *Tous les chemins mènent à Meyrin*, aux côtés de l'association *Et pourtant elle tourne...* Il a donné de son temps et de son expertise pour atteindre différentes personnes meyrinoises dans le but d'être interviewées sur leur vision de Meyrin. L'association a ainsi récolté une variété de témoignages intéressants lui servant de base à l'écriture d'une pièce de théâtre relative à la vie au sein de la Cité. Le service s'est ensuite particulièrement impliqué dans la mise en place des représentations de cette pièce, également intitulée *Tous les chemins mènent à Meyrin*, dans le but de rendre cet événement accessible au plus grand nombre. Il s'agissait également de profiter de ces moments particuliers pour réaliser un travail de proximité avec les habitants visant à renforcer les liens. La salle Antoine-Verchère a ainsi été investie du 29 septembre au 16 octobre afin de donner 12 représentations de la pièce de théâtre qui comprenait également une exposition d'œuvres relatives au territoire. L'événement a également été l'occasion de concevoir trois repas communs préparés par l'association *Utopie Nord-Sud*, un bar pour faciliter les échanges, une petite restauration préparée par les élèves du cycle de la Golette, l'offre de petits jobs à des jeunes, une garderie mise en place par la Maison Vaudagne. Les propos de nombreux habitants ont mis en lumière le succès de la démarche qui a permis de raffermir le sentiment d'appartenance à la Commune.

Journée Immeubles en fête

Pour la huitième année consécutive, sous l'impulsion de la Ville de Genève, la journée Immeubles en fête s'est tenue fin mai. Les locataires des immeubles de Meyrin se sont organisés à cette occasion pour partager un moment festif au



pied de leurs habitations et plus de 20 immeubles ont formulé une demande de matériel (tables, bancs, t-shirts, ballons). Le service a organisé sa promotion ainsi que mis à disposition du matériel communal à tarif préférentiel avec le concours des services de l'environnement et de la gestion et entretien des bâtiments.

Ethnopoly

Le service a participé au jeu Ethnopoly proposé aux élèves de sixième primaire Harmos le 23 avril en recherchant des familles hôtes et des accompagnateurs et en coordonnant le stand «mairie» le jour J impliquant divers services communaux. Le service a également donné de son temps de travail dans la préparation du jeu et de la journée ainsi que lors de la soirée de remise des prix.

Accueil des nouveaux arrivants

Deux soirées d'accueil des nouveaux arrivants, préparées par le secrétariat général, le service de la culture et le service, ont été organisées en 2011. Ainsi, un sac de bienvenue a été envoyé tous les quatre mois aux nouveaux résidents de la Commune et deux soirées ont été organisées, l'une le 16 mai et l'autre le 31 octobre. Une trentaine d'habitants ont répondu présent à chacune des soirées où toutes

les informations utiles à la vie meyrinoise leur ont été présentées par les membres de l'administration, à travers un parcours à pied dans la ville, un diaporama et un apéritif. A noter qu'un nouveau format d'invitation à ces soirées a été adopté, format qui annonce et invite les habitants à ces soirées en quatre langues.

SOLIDARITÉS

Appartements relais

Après l'approbation du projet d'appartements-relais par le Conseil municipal fin 2009 et l'obtention d'un premier appartement de deux pièces en 2010, le service a intensément cherché l'obtention de baux supplémentaires (le projet prévoyant quatre appartements). En février 2011, le service est devenu locataire d'un second appartement-relais situé à l'avenue de Vaudagne puis, en novembre 2011, d'un troisième situé à la rue de la Golette. Il a ensuite sobrement meublé ces appartements de sorte à pouvoir les proposer à la sous-location. L'appartement de l'avenue de Vaudagne est un studio que le service a décidé de mettre à disposition de jeunes adultes en difficulté d'insertion. Ce faisant, il envisage la disposition de ce bail comme outil de formation et d'insertion au service des jeunes adultes. Un jeune adulte a emménagé dans ce

studio le 4 février 2011. L'appartement de la rue de la Golette est un trois pièces dans lequel une famille (un couple et leur fille) jusque-là hébergée à l'hôtel a emménagé le 21 novembre 2011. Comme prévu par le projet, un travailleur social a été engagé à 10% pour la gestion de chacun de ces appartements. Pour rappel, les sous-locataires de l'appartement-relais ont l'obligation d'être suivis par ce professionnel et s'acquittent en principe eux-mêmes du montant du loyer. A ce jour, le service est donc locataire d'un studio, d'un appartement de deux pièces et d'un appartement de trois pièces.

Valorisation du partenariat entre les communes et les associations

Sur l'initiative du service ainsi que de celui du secrétariat général, un groupe de travail réunissant les services de la culture, des sports, du développement social et emploi, des aînés, de la gérance et entretien des bâtiments, des finances et du secrétariat général s'est constitué en 2010. L'objectif du groupe est, à terme, de valoriser le partenariat qu'entretient la Commune avec les associations locales partant de l'hypothèse que le monde associatif et les collectivités publiques sont complémentaires face aux besoins de la société. En 2011, le groupe a débuté son travail par une transmission d'informations sur les fonctionnements des différents services et une lecture plus fine des enjeux en commun. Il a ensuite travaillé sur les critères de reconnaissance des associations par le Conseil administratif ainsi que sur les prestations dont les associations peuvent bénéficier, de sorte à harmoniser les pratiques et à assurer plus d'équité. Ces adaptations seront prochainement soumises au Conseil administratif pour validation.

Cours de français migrants dispensés par l'UOG

L'offre de trois cours de français pour migrants assurée par l'Université Ouvrière

de Genève, en partenariat avec le service et le soutien du service de gérance et entretien des bâtiments, s'est poursuivie en 2011.

Subventionnement des associations socio-sanitaires, handicap et femmes

En 2011, CHF 39'000.- ont été alloués aux associations socio-sanitaires. CHF 37'000.- ont été versés à des associations du domaine handicap et CHF 38'000.- à des associations genevoises orientées familles.

Aide au développement

La commission de coopération au développement a octroyé le 0,7% du budget de fonctionnement annuel à 27 associations. Elle a soutenu principalement les projets dans les domaines de l'éducation, de l'environnement et de la santé. Le 25% du budget de coopération au développement a été attribué à des projets d'associations membres de la Fédération genevoise de coopération.

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

Meyrin, portes ouvertes sur le monde

Sur demande du Conseil municipal, le service organise tous les deux ans une

manifestation dont l'objectif est la mise en lumière d'enjeux liés à la coopération au développement ainsi que la valorisation des projets portés par les associations et soutenus par la Commune. Anciennement intitulée «Semaine Nord-Sud», cette manifestation a adopté un nouveau nom en 2011 afin de refléter l'esprit d'ouverture et de solidarité de la commune: *Meyrin, portes ouvertes sur le monde*. L'événement s'est déroulé du 15 au 18 novembre 2011 à la salle Antoine-Verchère avec un programme riche et varié qui a attiré environ 400 personnes. L'accent était mis sur la relation entre coopération au développement et droits humains avec un focus sur deux droits particuliers, le droit à l'éducation et le droit d'asile. Ainsi, des ateliers de lecture et d'écriture étaient proposés aux familles et aux écoles de Meyrin l'après-midi alors que la thématique de l'asile occupait plutôt les soirées avec débat public, projection de films et spectacle. Relevons que le service a collaboré avec le foyer de requérants d'asile Feuillasse établi sur le territoire meyri-nois, notamment à travers la création d'un moyen métrage intitulé *Feuillasse, terre d'asile*, replaçant les êtres humains au cœur du débat relatif à l'asile.

Meyrin, portes ouvertes sur le monde ▾



PETITE ENFANCE

Dicastère de Madame M. Boget

Les projets pédagogiques sont sous toit!

2011 a été une année de consolidation pour le service de la petite enfance. Après avoir travaillé en 2010 sur le projet de service (qu'est-ce que la Commune attend de ses institutions de la petite enfance), les descriptions de fonctions (qu'est-ce que chacun fait selon sa fonction) et les projets institutionnels (combien d'enfants, dans quels locaux, quel encadrement, quel horaire, etc.), il restait à finaliser, voire repenser le projet pédagogique de chaque institution dont le délai, pour rendre une version rédigée de ce travail de réflexion, avait été posé au 30 août 2011.

Un projet pédagogique est un document essentiel en petite enfance, particulièrement dans des équipes de l'envergure de celles de Meyrin. Elaboré et validé par l'ensemble des collaborateurs, ce document recense, sur 10 situations représentatives dans la chronologie d'une journée, les pratiques éducatives que chacun s'engage à appliquer dans son travail au quotidien. C'est une sorte de «guide» qui rassemble les collaborateurs autour de lignes claires, consensuelles, harmonisées et qui donne à chaque institution son caractère propre.

Organisées en groupes de travail, les équipes ont passé de nombreuses heures et soirées en recherches, discussions, échanges et colloques. Elaborer un tel projet nécessite une bonne dose de patience et de persévérance. Si nous prenons, pour exemple, une situation représentative comme «le repas» l'objectif est de mettre d'accord les 30 personnes qui travaillent dans l'institution. Les avis peuvent diverger selon le parcours de chacune, leur formation professionnelle, leur expérience préalable, voire leur culture familiale et leurs propres souvenirs d'enfance. Les unes affirment que l'enfant doit finir son assiette, les autres pas. S'il

ne mange rien, faut-il lui donner du pain? Doit-on priver un enfant de dessert? Que dit la diététicienne du Service de santé de la Jeunesse à ce propos? Les avis sont argumentés. Il faut les entendre et trouver, ensemble, une pratique qui ne se base pas seulement sur des intuitions ou des habitudes mais sur une approche professionnelle, pragmatique, documentée et également respectueuse de la diversité des familles accueillies.

Pendant l'été, les responsables ont donné la dernière touche à la rédaction des trois projets pédagogiques qui ont été validés par le service en automne.

Une psychologue en soutien pédagogique aux équipes

Suite à la délibération votée à l'unanimité par le Conseil municipal du 17 mai 2011 de créer un poste en soutien psycho-éducatif aux équipes, c'est une psychologue, Madame Catherine Feller, qui a pris ses fonctions à 40% en septembre, puis, à partir de décembre, à 80% comme le prévoyait le poste.

Les premiers mois ont été consacrés à la visite des trois institutions et à la rencontre avec les responsables puis avec les 20 équipes et les 328 enfants accueillis dans les institutions meyrinoises.

En décembre, Madame Feller recensait déjà 36 demandes de soutien. Elle a mis la priorité sur les situations déjà signalées aux partenaires externes (Service éducatif itinérant, Guidance infantile, etc.) mais toujours en liste d'attente pour une intervention. Elle a initié, avec les équipes, un travail de réflexion et de soutien pour que ces enfants dont on dit qu'ils ont «des besoins spéciaux» trouvent leur place, tout comme les autres enfants du groupe qui, eux aussi, ont des besoins naturels d'attention et de sécurité et ne doivent pas être prétérités par ceux qui réclament des besoins spéciaux.

5^{ème} journée de service

Pour la 5^{ème} année, le service de la petite enfance a organisé sa Journée de service en avril, rassemblant l'ensemble des collaborateurs, soit 95 personnes.

Le thème abordé cette année se voulait en phase avec l'actualité puisqu'il a été question de «l'évolution de la mission des institutions de la petite enfance et du métier d'éducateur-trice du jeune enfant». Mme Annelyse Spack et M. Gil Meyer, co-auteurs du livre «Familles singulières, accueil collectif» paru en 2009, avaient été invités pour présenter l'étude menée dans les institutions de la petite enfance du canton de Vaud sur «la diversité des situations familiales», enquête à la base de leur ouvrage. Cette intervention était précédée d'une présentation chronologique de «l'évolution d'une fonction et la disparition de trois métiers (1970-2010)» par la responsable de service. L'après-midi s'est poursuivi avec 5 ateliers de réflexion:

- ▶ accueillir l'enfant et sa famille aujourd'hui, une nouvelle mission, des outils à acquérir;
- ▶ le passage d'un lieu de garde à celui d'un lieu d'éveil à la culture, une nouvelle mission;
- ▶ comment arriver à un projet commun rassemblant des visions différentes? Les enjeux de la construction d'un projet pédagogique;
- ▶ et quand l'enfant dérange, quand il se manifeste sous un angle déroutant, comment agir et réagir?
- ▶ réflexion partagée autour de l'accueil en institution de la petite enfance (atelier destiné aux aides et aux apprentis).

Une cuisine de qualité: «bio» et «grta»

La confection des repas est assurée, depuis l'ouverture de l'ève des Champs-Fréchets, par l'entreprise «DSR», prestataire bien implanté dans les restaurants d'entreprises ou les collectivités. En 2011, le cuisinier de l'ève et son aide ont confectionné 75'089 repas (repas de midi et goûters), soit une moyenne de 326,47 par jour sur 230 jours d'exploitation.

Hormis pendant les vacances scolaires et le mercredi, 25 repas par jour sont destinés aux 24 élèves de 1^{ère} primaire (Harmos) et à leur accompagnatrice du GIAP (Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire) qui viennent manger quatre fois par semaine à l'ève, pour décharger les restaurants scolaires et permettre aux plus jeunes de manger dans le calme.

A la crèche des Boudines, une aide de cuisine du DSR travaille à mi-temps afin de réceptionner les 82 repas journaliers ainsi que les fruits pour la collation et les goûters. Elle les répartit dans les plats, prépare les assiettes des bébés, assure la distribution et gère la vaisselle. Avant de partir, elle prépare également les fruits frais pour les goûters des bébés et, si besoin, les mixe.

Depuis l'automne, sur la demande de nombreux parents attentifs à l'alimentation de leurs jeunes enfants, il a été demandé au DSR de privilégier les aliments «bio» et ceux issus des productions locales (Genève région terre d'avenir-Grta). Dans un premier temps, le DSR s'est engagé à proposer chaque semaine 2 aliments «bio» et 3 «Grta» et à augmenter cette proportion en 2012. L'approvisionnement en légumes bio dans la cuisine «semi-industrielle» n'est pas encore très développé: il existe peu de producteurs qui vendent du bio préparé (carottes râpées, pommes de terre coupées, etc.) Le processus sera donc progressif et l'ob-

jectif est de servir, à terme, des légumes et fruits «bio» chaque jour, comme cela se fait déjà dans bon nombre d'institutions petite enfance du Canton.

Les menus sont dorénavant écrits sur une grande ardoise à l'entrée des institutions. Ils sont consultés avec attention par des parents ravis que leur demande ait été prise en compte.

Convention avec le CERN

Le partenariat avec le CERN se poursuit sur la base de la convention de collaboration signée pour 20 places fin 2007.

Avec un taux d'occupation moyen de 19.53 places en 2011, la principale difficulté de cette collaboration consiste à faire coordonner les demandes en liste d'attente et les places qui se libèrent et qui s'adressent souvent à des âges différents. En effet, la majorité des demandes concerne des bébés alors que la convention ne prévoit que 3,6 places pour les 4-12 mois, ceci afin de maintenir un ratio équitable entre les demandes des Meyrinois et des Cernois pour cette tranche d'âge.

Professionnalisation des accueillantes familiales (af)

La signature des 50 contrats de travail pour les accueillantes familiales de «l'association pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement» et celle des 100 contrats d'accueil pour le même nombre d'enfants en décembre 2010, n'était que le commencement d'un long travail d'intégration qui s'est poursuivi tout au long de l'année 2011 pour la structure de coordination et son comité de gestion.

Passer d'une activité indépendante, sans déclaration de revenus, à une situation de collaborateur engagé, réglant ses charges sociales, ses impôts et soumis aux droits et aux devoirs liés à l'activité rémunérée, ne va pas forcément de soi!

De cette première année d'activité on retiendra, bien qu'il reste encore quelques réglages à effectuer, la satisfaction des accueillantes familiales pour la reconnaissance de leur travail par leurs communes respectives et la conscience de renouer avec le monde professionnel. Ce qui est également remarquable, du côté des parents, c'est l'intérêt d'un guichet unique au service petite enfance qui les guide vers la bonne solution d'accueil, l'accessibilité financière de l'accueil en milieu familial puisque le prix évolue selon le revenu de la famille et la possibilité, si une difficulté apparaît, de trouver auprès de l'Association un interlocuteur et un soutien pédagogique.

RESSOURCES HUMAINES

A la tête de la crèche des Boudines depuis 2005, Mme Lily Stadlin a pris la décision, longuement mûrie, de quitter une charge de responsable de site pour retourner auprès des enfants dans ses dernières années d'activité. C'est Mme Alexandrine Rouquié-Chambardon qui a été choisie pour la remplacer. Psychomotricienne de formation, Mme Rouquié-Chambardon a été engagée aux Boudines en 2006. Elle a effectué une formation raccourcie d'éducatrice du jeune enfant en cours d'emploi qu'elle a terminée avec succès en 2010.

Son excellente connaissance de l'institution, sa formation récente et son implication dans la refonte du projet pédagogique sont des atouts qui ont retenu sa candidature à ce poste.

Mme Chantal Bauco a pris ses fonctions en août 2011. Elle est venue renforcer le groupe administratif avec une mission spécifique d'assistante de la responsable de service à 60%.

Avec l'ouverture de l'ève en 2008 et la perspective d'augmenter ces prochaines années le nombre de places d'accueil, son soutien était attendu avec impatience.

LIENS AVEC LES PARTENAIRES

La responsable du service petite enfance représente la Commune dans plusieurs associations ou commissions:

- ▶ Fédération des institutions de la petite enfance genevoises suburbaines (FIPEGS);
- ▶ Association pour la formation continue petite enfance (Focpe);
- ▶ Unesco, projet de mise en place d'un cadre de références pour l'accueil extra-familial en Suisse. Projet mené par le «network» du «Kinderbetreuung»;
- ▶ Groupe de travail sur l'intégration des enfants avec des besoins spéciaux (groupe de travail initié par le service de la petite enfance Ville de Genève);
- ▶ Groupe de pilotage sur l'Organisation du travail et fonctions liées dans les institutions de la petite enfance, mandat à l'initiative de l'Office de la Jeunesse.

LA VIE DANS LES INSTITUTIONS

Crèche des Boudines

En 2011, la crèche des Boudines a accueilli 94 enfants sur 82 places autorisées par jour.

Résumer en quelques lignes les activités menées dans une institution durant 230 jours n'est pas chose aisée! La liste ne sera donc pas exhaustive mais relate ici les projets-phares:

L'élaboration du projet pédagogique des Boudines s'est directement inspiré et a été élaboré sur la base de «Jouer c'est magique». Les principes éducatifs fondamentaux sont l'apprentissage actif en collectivité.

Projet d'éducation à l'environnement: mise en place des sorties «Jeux et vie en forêt», en lien et avec le soutien du CVH (Centre de voirie et horticole). Depuis la rentrée de septembre 2011, une éducatrice ayant suivi la formation proposée

par Silviva et la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture, ne propose plus seulement ce beau projet aux enfants de son groupe mais initie ses collègues à cette pratique. Progressivement, tous les enfants âgés de 2 à 4 ans pourront bénéficier de cette approche qui vient des pays scandinaves, et largement répandue en Ecosse, tend à créer des liens forts avec une nature à préserver.

Toujours à la recherche des moindres recoins dans cette institution qui ne propose aucune salle de mouvement, les groupes des petits (0-2 ans) ont investi les couloirs de façon à disposer d'un espace de psychomotricité. Cet espace a été très rapidement apprécié par les enfants. Des aménagements plus spécifiques étaient en cours pour mettre à profit cette initiative mais des questions de sécurité viennent perturber le projet. Les équipes attendent avec impatience les transformations prévues ces prochaines années pour disposer de lieux adaptés.

Journée sans montre: deux groupes de 2-4 ans ont expérimenté une journée sans contrainte d'horaire, hormis celle relative au repas de midi. Les enfants ont été invités à se laisser guider par leur rythme individuel, y compris pour la sieste où les lits sont offerts à des besoins de repos échelonnés.

Patinoire: étant donné le nombre élevé d'enfants qui restent un an de plus dans l'institution (Loi Harnos), il importe d'inventer avec eux un certain nombre d'activités «réservées aux grands». C'est ainsi qu'un groupe a mis sur pied un projet hebdomadaire de sorties à la patinoire de Meyrin.

Une série de fêtes rythme l'année. Elles permettent les rencontres entre les parents et tissent les liens entre l'équipe et les familles. De la construction du «canapé forestier» destiné au projet de jeux en forêt, au repas canadien de fin d'an-

née, en passant par la fête des crêpes, les équipes investissent ces moments privilégiés pour le plus grand bonheur des familles.

En 2011, une stagiaire de 3^{ème} année à l'Ecole supérieure d'éducatrices-trices de l'enfance (ESEDE) a été suivie, pendant 800h de pratique accompagnée, par une éducatrice de la crèche au bénéfice d'une Formation à la pratique professionnelle.

L'apprenti de 2^{ème} année, qui réalise son CFC d'assistant socio-éducatif en dual aux Boudines, est parti 4 mois en stage dans le champ professionnel de la personne âgée.

Espace de vie infantine (eve) des Champs-fréchets

En 2011, l'eve des Champs-Frêchets a accueilli 102 enfants sur 90 places autorisées par jour.

Cette jeune institution (à peine trois ans d'activité pleine), s'est repenchée en 2011 sur l'aménagement des pièces de vies en créant des espaces définis, en réorganisant des coins bébés pour tenir compte de la réalité du multiâge et en renforçant la sécurité des plus jeunes.

La réorganisation des repas et l'aménagement de la salle à manger ont pris également une grande part dans la réflexion. Après plusieurs scénarii qui devaient tenir compte de la réalité organisationnelle, un échelonnement des repas et l'ajout de tables et de chaises plus basses ont été les réponses pour permettre cette qualité d'accueil.

Les groupes de réflexions autour des situations représentatives et l'écriture du projet pédagogique ont permis de réfléchir encore plus finement aux approches pédagogiques et organisationnelles auprès des enfants, en lien avec la réalité de l'accueil en multiâges.

Des éducatrices ont suivi une formation avec une artiste-plasticienne sur les techniques de collage. Cet atelier a débouché sur un projet permettant aux enfants de créer leur propre œuvre avec des techniques différentes.

L'ouverture vers l'extérieur et les relations intergénérationnelles sont importantes pour l'équipe de l'ève. Les rencontres se sont poursuivies autour de différentes activités avec l'EMS du Jura, complétées par des visites entre les personnes âgées qui fréquentent le Jardin de l'Amitié. Ces échanges entre générations créent des interactions complices et stimulantes.

Les ateliers d'éveil culturel rythment l'année et l'hiver est propice au rêve... Le temps d'un après-midi de décembre, une marionnettiste professionnelle a rassemblé les enfants de l'institution autour d'un voyage dans l'imaginaire.

Avec l'entrée en fonction de la nouvelle loi Harnos, bon nombre d'enfants fêtent maintenant leurs 4 ans en institution petite enfance. L'équipe éducative a mené une réflexion sur de nouveaux apports stimulants qui répondent aux besoins des enfants de cet âge. Il est prévu de leur offrir régulièrement des activités un peu différentes, comme une sortie luge, une visite à la ferme, des cabanes dans la forêt, des jeux sportifs et d'autres animations favorisant leur éveil.

Lors de la fête de l'Escalade, un atelier cuisine et des animations ludiques ont été organisés durant la journée pour préparer la soupe de l'Escalade qui fut dégustée le soir par toutes les familles.

Bien manger en s'amusant: en partenariat avec le cuisinier, des journées à thème se sont instaurées tout au long de l'année. Grand succès pour la journée des étoiles, la journée orange où tout le monde était habillé en orange, a mangé

orange et a bricolé orange sans oublier la journée «crêpes party» et celle des repas aux saveurs exotiques.

Entreprise formatrice, l'ève des Champs-Frêchets accueille depuis 2010 une apprentie qui fait son CFC d'assistante socio-éducative généraliste en dual, de même qu'une auxiliaire en 2^{ème} année de «formation en emploi» d'éducatrice de l'enfance.

Garderie Arc-en-Ciel

En 2011, la garderie a accueilli 132 enfants sur 120 places à 50% autorisées par jour.

L'année 2011 a été marquée par la refonte totale du projet pédagogique de l'institution. Toutes les situations représentatives de la vie des enfants à la garderie ont été discutées, débattues. L'équipe a élaboré un nouveau document en lien avec les valeurs du service Petite Enfance de la Commune qui insiste sur le respect, le travail en lien avec les parents, la diversité culturelle, le langage, en y ajoutant des valeurs propres à l'accueil en garderie comme l'intégration et l'accueil de la famille avec ses différences culturelles ou religieuses.

Une garderie tournée vers l'extérieur

De janvier à février 25 enfants ont pu régulièrement fréquenter la patinoire. 4 groupes de 15 enfants sont allés visiter la ferme des Bois blancs à Vernier au printemps. 32 enfants ont pu participer à la représentation «Un jour, mon petit doigt a dit» à la «Traverse» aux Pâquis. Pour marquer la fin de l'accueil en structure petite enfance et le départ vers l'école, le service Petite Enfance de la Commune a invité les enfants de la garderie, de la crèche et de l'ève, à un spectacle du célèbre chanteur meyrinois, Gaétan.

Une garderie tournée vers la motricité

Un investissement important a pu être

réalisé grâce au budget octroyé pour l'achat d'un nouveau matériel de motricité destiné à tous les âges. Ce matériel, modulable, s'adapte suivant les objectifs visés.

Perspective 2012: comme pour la crèche des Boudines, s'inscrire dans le projet «Roulé-boulé» du Service de Santé de la Jeunesse.

Une garderie qui fait la place aux parents

- ▶ Un nouveau document a été élaboré pour mieux entrer en relation avec les parents dont l'enfant entre à la garderie. Axé sur la situation de la famille, sur le projet qu'elle a en amenant son enfant dans l'institution, il permet à l'équipe de mieux connaître les attentes des parents et d'individualiser l'accueil de chaque enfant.
- ▶ Les fêtes sont des moments privilégiés pour la rencontre avec les parents. En 2011 encore, la garderie a pu largement exploiter la notion de «vivre ensemble» en partageant des moments conviviaux lors du buffet canadien en juin, à la fête de l'Escalade et aux fêtes de fin d'année.
- ▶ Deux ateliers réunissant parents et enfants ont été proposés en fin de journée. Des activités diverses y étaient proposées, juste pour le bonheur de «faire des choses ensemble». C'est ainsi qu'au printemps, 45 familles pour un total de 118 personnes y ont participé et en hiver, 50 familles représentant un total de 135 personnes. Ces ateliers permettent aussi de créer des liens de confiance entre l'équipe éducative et les usagers de la garderie.
- ▶ La réunion de parents en octobre a réuni 82 parents pour leur expliquer les valeurs et le fonctionnement de chaque groupe.
- ▶ En 2011, la garderie a accueilli plus de 132 familles.

Une garderie tournée vers la transmission des savoirs

Depuis fin août 2011, la garderie forme «en emploi» 2 auxiliaires destinées à devenir, en 4 ans d'études, des éducatrices de l'Enfance. Pour permettre aux jeunes de se rendre compte du travail dans une institution de la petite enfance, la garderie a accueilli 18 stagiaires de courte durée (3 à 5 jours).

Une garderie tournée vers la santé de l'enfant

Les éducatrices ont bénéficié de deux formations liées à la santé de l'enfant:

- ▶ la formation aux premiers secours dispensée par les Samaritains;
- ▶ Deux séances de rafraîchissement sur la «bobologie» dispensées par le Service de Santé de la Jeunesse.

Dépannage bébé

Dans le cadre de la refonte du projet pédagogique, l'équipe a retravaillé le projet de «dépannage bébé» du mercredi et affiné ses objectifs. En 2011, le «dépannage bébé» a accueilli 30 enfants, pour un total de 116 demi-journées.

Parmi ces 30 enfants, 9 ont commencé la garderie en septembre 2011.

Statistiques au 31.12.2011

Enfants accueillis par tranches d'âges

	Eve des CF	Boudines	Arc-en-Ciel	Total 3 IPE
Moins de 2 ans	25	19	19	63
de 2 à 4 ans	77	75	113	265
Nombre d'enfants accueillis dans chaque structure	102 (45♂-57♀)	94 (46♂-48♀)	132 (70♂-62♀)	328 (161♂-167♀)

Taux de fréquentation

	Eve des CF	Boudines	Arc-en-Ciel	Total 3 IPE
2 jours par semaine (ou 2 demi-journées garderie)	7	3	0	10
3 jours par semaine (ou 3 demi-journées garderie)	28	28	56	112
4 jours par semaine (ou 4 demi-journées garderie)	28	29	51	108
5 jours par semaine (ou 5 demi-journées garderie)	39	34	25	98

Situations familiales et données sur le coût par institution

	Eve des CF	Boudines	Arc-en-Ciel	Total 3 IPE
Couples mariés	71	57	95	223
Couples non mariés	13	12	22	47
Parents séparés (non divorcés)	9	14	9	32
Parents divorcés	0	1	0	1
Familles monoparentales	4	9	4	17
Parents veufs	0	0	1	1
Couples mariés dont 1 statut international	3	1	1	5
Statut international pour les 2 parents	11	0	14	25
Familles bénéficiant d'un rabais de 50% (2 ^{ème} enfant)	28	19	35	82
Familles bénéficiant d'un rabais de 100% (3 ^{ème} enfant)	1	0	1	2
Participation (en CHF) des parents par place à 100%	10'956.-	7'419.-	4'319.-	
Participation (en CHF) de la collectivité/place à 100%	28'931.-	29'467.-	23'822.-	
Participation du fonds intercommunal par place	10'000.-	10'000.-		

THÉÂTRE FORUM MEYRIN

Dicastère de Madame M. Boget

MANIFESTATIONS CULTURELLES

L'année 2011 a été marquée par un taux d'occupation record de la salle de spectacle et des foyers totalisant 258 jours d'occupation. Qu'elles aient été requises par la saison théâtrale ou par l'une des nombreuses manifestations communales ou associatives qui trouvent leur place au Forum, les équipes techniques et administratives du Théâtre ont fonctionné à plein régime, à l'exception des deux mois d'été au cours desquels la chaleur exclut tout semblant d'agitation. Pour la deuxième année consécutive, le montant global de la participation de la commune de Meyrin aux activités du Théâtre a diminué à hauteur de 8% en deux ans, passant de CHF 1'784'000.- à CHF 1'636'000.-.

Sur le plan des ressources humaines, un gros effort a été consenti pour l'instauration d'une dynamique de travail positive: engagement d'un nouveau chef technique et d'une nouvelle as-

sistante de communication, révision de l'ensemble des descriptifs de fonctions en concertation avec les collaborateurs, mise en place d'un nouveau calendrier de séances hebdomadaires, constitution de groupes de travail (développement des publics, partage de l'info, travaux de mise à niveau des équipements).

SAISON ARTISTIQUE

Parmi les accueils les plus marquants cette année, la palme va sans hésitation à *Une flûte enchantée* de Peter Brook, double Molière au maître pour l'ensemble de son œuvre et le meilleur spectacle musical de l'année. Les deux représentations qui se sont jouées à guichets fermés inauguraient un nouveau partenariat avec nos voisins de Meyrincentre.

On retiendra aussi la dernière création de Valère Novarina, *Le vrai Sang*, avec une équipe de comédiens hors pair, ainsi que *Tout est normal, mon cœur scintille*, de

Jacques Gamblin, un habitué de Meyrin, qui a réussi le tour de force d'allumer des étoiles dans les yeux de chaque spectateur en racontant l'histoire d'un chagrin d'amour.

Rosas danst Rosas, chorégraphie mythique d'Anne Teresa De Keersmaeker, a rassemblé un public que l'on voit rarement si nombreux pour un spectacle de danse contemporaine. Israel Galvan a galvanisé l'audience avec un flamenco d'une radicale modernité, tandis que devant une audience plus rare, Rachid Ouramdane et Ambra Senatore nous ont offert des pièces chorégraphiques de grande qualité, peut-être appelées à devenir elles aussi, un jour, des «classiques du contemporain».

Le chœur Accentus, la Malienne Bako Dagnon, le pianiste canadien Chilly Gonzales, Thomas Fersen, Rodolphe Burger et Brigitte Fontaine ont séduit des publics différents, validant ainsi notre choix de privilégier l'éclectisme de la programmation musicale.

▼ Une flûte enchantée



▼ Rosas danst Rosas

[Taïteul] ▶



© Herman Sorgeloos

Quant au nouveau cirque, il creuse vaillamment son sillon avec des propositions qui parfois nous enchantent (*Le Cercle*) ou nous émeuvent (*Sur la route*), et d'autres fois nous étonnent (*PPP*), mais nous laissent en tout cas rarement indifférents.

Notre fierté consiste à offrir chaque année au public de Meyrin la primeur de spectacles qui ont été créés sur notre plateau avec le concours de nos équipes techniques. Nous avons eu le plaisir de participer en 2011 à la production de trois spectacles: *Femme de*, une chorégraphie de Caroline de Cornière qui a fort opportunément ouvert une semaine dédiée à l'égalité entre hommes et femmes, ainsi que *Jetuïnousvousil* et *L'éveil du printemps*, dernières créations de nos deux compagnies en résidence, Alias et le Teatro Malandro. Notons que ces deux derniers spectacles ont été accompagnés d'un important dispositif de médiation conçu principalement à l'intention des

élèves de Meyrin, au niveau primaire et secondaire inférieur (C.O. de la Golette). Les liens entre le Théâtre et les Meyrinois auront été particulièrement nourris avec les représentations du Théâtre en appartement. En mars, cinq représentations de *Vie errante d'Yves Bonnefoy*, une lecture-récital de Claude Thébert; et en novembre cinq représentations d'*Ariane dans son bain*, un monologue délivré sous la mousse par Aline Papin, comédienne qui n'a pas hésité à se mouiller! A noter encore, en mai, la résidence de La Scabreuse, une troupe d'artistes circassiens invités à conduire divers ateliers et performances dans la cité, en marge d'un spectacle sur l'identité et la mémoire intitulé [*Taïteul*].

PARTENARIATS

Sur le plan des partenariats, l'année 2011 nous a permis de consolider notre alliance avec le Théâtre de Carouge avec lequel nous partageons l'aventure du Théâtre en appartement, tandis que notre abonne-

ment commun (6 spectacles à Meyrin + 3 à Carouge) rencontre un succès croissant (+15%). Le Service Culturel Migros Genève reste un partenaire fidèle en participant à l'accueil de six spectacles, de même que l'Association des habitants de la ville de Meyrin (AHVM) qui en soutient trois. Les nouveaux liens tissés avec Meyrincentre (cf plus haut) contrebalancent la perte occasionnée par le retrait des Fondations Edmond de Rothschild qui ont généreusement soutenu les activités du Théâtre durant six ans. Par le biais du Chéquier Culture et de la Carte 20 ans/20 francs, la Ville de Genève continue à subventionner les moins de 20 ans, les étudiants, ainsi que les spectateurs jouissant de revenus plus modestes qui fréquentent le Théâtre Forum Meyrin.

Antigel, dernier né des festivals genevois, est venu s'ajouter à la liste des manifestations qui souhaitent s'associer à nous pour enrichir leur programmation: La Bâtie – Festival de Genève, JazzContreBand et



© M. Daudin

Archipel – Festival de Musique contemporaine. En termes de réseau, les liens restent forts avec le Passedanse, le Pool romand des théâtres d'accueil, l'Union des théâtres romands et plusieurs réseaux français actifs dans la diffusion du spectacle vivant. Nous nous honorons de liens privilégiés avec le Théâtre de Vidy-Lausanne, le Théâtre de la Ville et les Bouffes du Nord, à Paris. A Genève, nos relations ont été particulièrement fécondes en 2011 avec la Fédération genevoise de coopération (FGC), le Service cantonal pour la promotion de l'égalité (SPPE), le Réseau Femmes, la Haute école d'art et de design (head), le Centre professionnel Arts Appliqués, l'Atelier Pilote. A Meyrin, avec le Cycle d'Orientation de la Golette, la Maison Vaudagne, l'association du Jardin des Disparus, le Salto de l'escargot, ainsi que toutes les associations ayant organisé des manifestations dans l'enceinte du Forum.

COMMUNICATION

Tout en maintenant l'identité visuelle, renforcée en 2010, un effort substantiel a été mené sur nos relations avec les médias afin de rétablir une image positive du Théâtre. Ce travail en profondeur a largement porté ses fruits, puisque la programmation artistique a bénéficié d'une couverture médiatique élogieuse et abondante depuis le début de la saison 2011-2012.

L'année 2011 aura également été celle de la création d'une page Facebook au nom du Théâtre, de sa constante actualisation, nous rendant très actifs sur cette nouvelle plateforme de communication que sont les réseaux sociaux.

Dans le domaine du développement des publics, nous avons établi, parmi d'autres actions spécifiques, des liens précieux avec les écoles de cirque de la région et plus particulièrement avec l'association meyrinoise le «Salto de l'escargot».

BAR

Malgré une baisse comptable des recettes et des dépenses essentiellement due à la diminution du nombre de représentations, le sourire et le contentement des spectateurs devant l'originalité des soupes, risottos, croûtes aux champignons, tartines, tartes «tatin» et autres moelleux ou muffins proposés par Michel Nanchen et servis par l'équipe du bar gérée par Flavio Bonadei font plaisir à voir et nous rendent très fiers de concilier petite restauration, prix légers mais grande satisfaction.

MISE À DISPOSITION DU TFM (LOCATIONS ET GRATUITÉS)

Comme en 2010, le taux d'occupation du Théâtre arrive à son maximum avec 258 jours d'utilisation de la salle de spectacle ou des foyers toutes manifestations confondues (saison, officielles, associatives, locations). 77 représentations, 57 activités meyrinoises et 12 locations privées complètent ces statistiques. A la faveur de l'engagement de Christian Michaud, nouveau chef technique du Théâtre, une refonte des procédures de mise à disposition des locaux du Forum a été mise en place auprès des services communaux, des associations et des particuliers. Un travail conséquent est en cours afin de mettre en évidence à la fois le coût financier de ces «gratuités», mais également le nombre d'heures de travail des équipes techniques, d'accueil et administratives qui sont mises à contribution pour le succès de l'ensemble des manifestations organisées dans le cadre du Forum.

SAISON 10 | 11 Théâtre | Danse
Musique | Cirque
Famille | Expos

FORUM
THÉÂTRE
MEYRIN

ENVIRONNEMENT

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

GESTION DES DÉCHETS

Evolution des quantités collectées

Les quantités de déchets produites à Meyrin ont augmenté de 308 tonnes par rapport à 2010, toutes fractions confondues. La part de déchets incinérés a augmenté de 87 tonnes et celle des déchets valorisés de 221 tonnes, soit une augmentation de 28% constituée de déchets incinérés et 72% de déchets valorisés. Globalement, 46,4% de déchets ont été soustraits à l'incinération en 2011, ce qui représente une progression de 0,3% par rapport à 2010. Le taux moyen de recyclage des déchets urbains communaux dans le canton de Genève s'est élevé à 40,7% en 2010, dernière année de référence connue. Le potentiel d'amélioration réside dans la poursuite de l'implantation d'équipements de collecte performants, l'intensification de la sensibilisation et de l'information, des contrôles accrus et des mesures de répression appropriées.

Eco-engagements en partenariat avec les entreprises locales

Cette démarche vise à améliorer l'interface avec les entreprises déployant leur activité sur le territoire communal. En effet, fortes pourvoyeuses d'emplois et de recettes fiscales, ces dernières constituent un facteur d'équilibre essentiel pour la collectivité meyrinoise. Cette situation légitime le renforcement des liens, notamment dans le domaine de la gestion des déchets, avec les différents acteurs de l'économie, actifs dans des activités industrielles, artisanales ou de service. Quand bien même cette problématique n'est pas nouvelle, on constate souvent un décalage important entre l'adoption du principe de valorisation des matières recyclables et la mise en application concrète de mesures appropriées au quotidien.

Les objectifs des éco-engagements sont les suivants:

1. inciter au tri des déchets et optimiser le recyclage;
2. limiter l'impact des déchets sur le domaine public;
3. réduire la production des déchets à la source;
4. générer des économies pour la Commune et ses entreprises;
5. recenser les attentes des acteurs économiques;
6. renforcer le dialogue avec les entreprises et améliorer les conditions cadres inhérentes aux diverses activités économiques locales.

Un tel projet permet de mieux connaître les attentes des entreprises de la Commune et de renforcer l'action communale en matière de développement durable, en particulier ses pôles économique et environnemental. De plus, l'éducation du personnel actif dans le secteur privé meyrinois n'est pas à négliger et constitue un élément prépondérant pour favoriser un comportement citoyen, tant au travail que dans la vie privée, notamment durant les loisirs. En 2011, 200 entreprises ont été approchées et 102 d'entre elles ont souscrit un éco-engagement, parmi lesquelles 48 ont participé à une séance organisée le 19 mai 2011 à l'école des Boudines.

ESPACES VERTS

Création d'un espace de liberté pour les chiens

Dans la plupart des espaces en milieu urbain ou suburbain, les chiens doivent être tenus en laisse par leur détenteur. En outre, sur décision du département de l'intérieur et de la mobilité (DIM), certains parcs de Meyrin, tels que la butte de Riantbosson et le parc de la station SIG de la Planta, sont constamment interdits aux chiens, même tenus en laisse. Les espaces aménagés à cet effet permettent d'éviter des conflits d'utilisation de l'espace public entre les différents usagers, notamment à proximité des espaces de jeux ou sur des lieux de passage très fréquentés par les piétons. Le nouveau lieu sur lequel a été implanté un espace de liberté pour les chiens, d'une surface de 800 m², se trouve sur une parcelle communale adjacente à l'avenue de Mategnin, à proximité de la butte de Riantbosson. Par ailleurs, cette parcelle très proche de la cité est plantée de deux arbres à grand développement qui dispensent une ombre bienfaitrice au profit des usagers. Une telle réalisation permet de répondre aux attentes des propriétaires de chiens domiciliés à proximité et fera l'objet d'une évaluation, notamment en termes de fréquentation.



Parc à chiens de l'avenue de Mategnin ▶



▲ Jeux aquatiques du parc de l'auberge communale le jour de l'inauguration



Jeux destinés aux enfants de 3 à 8 ans ▲

Jardin alpin

A la suite des travaux relatifs à l'arrivée du tram à Meyrin, l'emprise du Jardin alpin a été réduite et une rocaille a été translaturée. Suite à sa reconstruction en 2011, elle sera replantée avec des végétaux choisis pour enrichir la collection actuelle d'une manière complémentaire aux peuplements existants. D'autre part, le public a bénéficié durant l'été de deux visites guidées pour une présentation des collections botaniques sous l'angle de la classification des végétaux, leur étymologie, leur origine géographique, leur aspect ornemental ou encore leurs exigences culturelles.

ESPACES DE JEUX

Parc de l'auberge communale

Le parc de l'auberge communale a été inauguré le samedi 28 mai en présence des autorités communales et d'un public enthousiaste. Cet espace public adjacent au manège, situé à l'angle de l'avenue de Vaudagne et de la rue de la Golette, a été réaménagé pour mieux répondre aux attentes des habitants. Il est doté d'un mobilier urbain modernisé destiné à l'accueil de toutes les générations. En effet, des bancs à bords arrondis en béton clair ou habillés de bois invitent les usagers à se détendre sur cet espace.

De plus, des équipements ludico-aquatiques agrémentent ce site durant la belle saison. Le choix de matériaux en acier inoxydable rend compatible une forte sollicitation de la part des usagers et une grande longévité, tout en maîtrisant les coûts d'exploitation et de maintenance. Les enfants peuvent se rafraîchir au moyen de brouillards ou de jets interactifs, actionnés manuellement au moyen de bornes activables. Pour des raisons de sécurité évoquées avec le bureau de prévention des accidents (BPA), cet espace a été conçu sans plan d'eau permanent. Il est doté d'un revêtement au sol souple, afin de prévenir tout dommage corporel en cas de chute et d'éviter des bris de verre sur les zones de jeux. Un système de recyclage, de filtration et de désinfection de l'eau au moyen de chlore permet d'offrir d'excellentes conditions sanitaires d'utilisation. Ce dispositif est complété par un traitement aux rayons ultraviolets, afin d'élargir le spectre d'efficacité à d'autres microorganismes pathogènes. De plus, deux places de jeux traditionnelles construites pour des tranches d'âge différentes, complètent ces aménagements. Le parc de l'auberge communale est un lieu central situé à proximité de Meyrin-Village, de la cité et du futur quartier des Vergers. C'est pourquoi a été pris en

compte dans la réflexion son rôle de cohésion sociale, dans un contexte d'appropriation du site par différentes typologies d'usagers. Compte tenu de la forte fréquentation prévisible, les flux piétonniers et la capacité d'accueil du public ont fait l'objet d'une attention particulière, sur les plans qualitatif et quantitatif.

La conservation de la végétation existante a constitué le postulat de départ de l'étude de ce projet, notamment l'arc de micocouliers de Provence et les poiriers, qui font partie intégrante du patrimoine meyrinois et rappellent le caractère rural de ce site. Le liant utilisé pour le revêtement minéral beige, constitué d'un matériau de gravière local, est issu de résidus agricoles, au lieu des composants traditionnels fabriqués à partir de produits pétroliers. Enfin, le choix des luminaires résulte d'un équilibre entre la nécessité de sécuriser les passages de nuit et une faible consommation d'énergie. L'installation de nouveaux candélabres, mieux adaptés en termes d'intégration esthétique, permet de diviser la consommation annuelle d'électricité par quatre par rapport aux anciens équipements. De plus, durant les heures nocturnes de faible fréquentation, un point lumineux sur deux est interrompu.



▲ Equipements de prétraitement biologique des eaux usées

CANALISATIONS

Assainissement des eaux au centre de voirie et horticole

Une analyse par le service de l'écologie de l'eau du département de l'intérieur et de la mobilité (DIM) a révélé que les structures de prétraitement et d'évacuation des eaux usées n'étaient plus conformes aux dispositions légales en vigueur, alors que c'était le cas en 1980 lors de l'inauguration du centre de voirie et horticole. En particulier, toutes les eaux contenant des résidus végétaux doivent actuellement être dirigées vers une station d'épuration et ne peuvent plus être déversées dans les eaux claires. D'autre part, les sacs de décantation contenant des hydrocarbures émulsionnés issus du lavage des véhicules sont insuffisants pour répondre aux exigences actuelles. Ils ont par conséquent dû être complétés par des installations adéquates de traitement des eaux résiduelles, qui peuvent, en aval de ces équipements, être envoyées vers une station d'épuration des eaux usées. Le dispositif est doté d'une unité constituée d'un bioréacteur avec une population biologique. Cette solution technique est compatible avec la quantité d'eau à traiter quotidiennement et beaucoup moins

coûteuse qu'une installation physico-chimique. Outre la creuse des fouilles pour une centralisation du prétraitement sur le site, divers équipements complémentaires nécessaires à une gestion optimale des eaux usées issues de l'exploitation du centre de voirie et horticole ont été implantés. Il s'agit en particulier d'un local de traitement d'eau hors gel, ainsi que deux décanteurs et deux séparateurs d'hydrocarbures. Un dispositif de lavage à haute pression a été installé, ce qui permet également une sensible économie d'eau. En outre, par souci de rationalisation, l'une des deux places de lavage des véhicules d'entretien a été fermée pour ne concentrer les activités d'entretien que sur un seul endroit, afin de limiter les frais inhérents à cette problématique. De plus, une benne perméable à déchets de route a été remplacée par une benne étanche, afin d'éviter un raccordement coûteux sur une conduite d'évacuation des eaux usées. Enfin, les investissements consentis sont limités aux besoins immédiats et il est prévu que les équipements techniques installés puissent, le cas échéant, être déplacés en cas de réorganisation de l'espace dans le périmètre du centre de voirie et horticole.

VIABILITÉ HIVERNALE

Durant les premiers mois de l'année civile 2011, il n'y a pas eu d'épandage de sel sur les routes ni de granulés à effet antidérapant, neutres pour l'environnement sur les trottoirs. En revanche, 7 interventions ont été nécessaires au mois de décembre 2011. D'autre part, une nouvelle convention relative au déverglaçage et au déneigement du réseau routier cantonal a été signée avec l'Etat de Genève. Le mode de calcul à facturer à l'Etat de Genève est désormais basé sur le nombre d'heures de travail et non plus sur le nombre de passages sur les différents tronçons routiers cantonaux, comme cela était le cas auparavant.

MANIFESTATIONS

Le service de l'environnement participe tout au long de l'année à la mise sur pied, en termes d'infrastructures, des manifestations organisées sous l'égide de la Commune ou des milieux associatifs. Outre les fêtes des écoles et nationale, de nombreuses activités ont jalonné l'année 2011, en particulier le festival du développement durable au globe de la science et de l'innovation du CERN, l'inauguration du tram sur la place de Meyrin-Village, la semaine de la mobilité, Meyrin-les-Bains ainsi que, à l'occasion de différents jubiléés en 2011, la fête organisée à Cointrin au début du mois de juin conjointement avec l'association de ce quartier, la société coopérative des Ailes et le club de natation *les Dauphins*.

Actions citoyennes

La 11^{ème} édition de l'action *Meyrin propre* a été organisée conjointement avec l'Association des habitants de la ville de Meyrin (AHVM) et a rencontré un vif succès le 2 avril 2011.

D'autre part, une journée de solidarité a été organisée par la société Firmenich SA le 22 septembre 2011, en partenariat avec la Commune, pour promouvoir le

volontariat d'entreprise. De nombreuses journées de solidarité sont organisées par des entreprises sur tous les continents pour développer des projets portant notamment sur les besoins de diverses communautés dans les domaines de l'alphabetisation, de la santé ou encore de la protection de l'environnement. Cette journée a fait l'objet d'une étroite collaboration avec la Fondation Philiat, dont la mission principale est de promouvoir et de mettre en pratique la responsabilité sociale des entreprises. Complémentaire de l'action *Meyrin propre*, l'engagement du personnel de Firmenich SA sur le territoire communal a permis d'améliorer la qualité d'habitat des Meyrinois par le ramassage des débris inertes abandonnés sur le domaine public par des personnes peu respectueuses de l'environnement.

CIMETIÈRES

Suite à l'aménagement d'un columbarium au cimetière de Feuillasse en 1992 et de trois extensions ultérieures réalisées en raison d'un intérêt croissant pour la crémation des corps des personnes défuntes, un équipement analogue a été implanté en 2011 au cimetière de Meyrin-Village, dans la partie Meyrin Nouveau, adjacente à la Maison Vaudagne. La création d'un columbarium au cimetière de Meyrin-Village, dont la capacité est de 48 urnes, répond aux attentes des personnes qui souhaitent pouvoir déposer les urnes cinéraires de proches parents dans ce monument. Le concept est modulaire et le matériau utilisé est identique à celui qui a été mis en place au cimetière de Feuillasse.

En 2011, 61 personnes défuntes ont été inhumées dans les cimetières communaux, dont 27 corps ont été déposés dans les carrés à la ligne ou dans des concessions, 15 urnes dans les carrés de tombes cinéraires, 8 urnes dans le jardin du souvenir et 11 urnes dans le columbarium.

INTÉGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE

En 2011 a été engagée une réflexion relative aux critères d'engagements, afin de faire concorder au mieux les besoins sociétaux actuels et futurs avec les possibilités internes d'accueil. En collaboration avec les partenaires du réseau social, cette activité comporte deux types de contrats. D'une part, sous l'égide de la Commune d'un point de vue contractuel, des stages permettant l'évaluation de la situation des personnes encadrées sont proposés. La durée initiale est de trois mois, qui peuvent être prolongés pour une période maximale de deux ans si le potentiel de progression interne semble adéquat. D'autre part, des stages d'information sans rémunération d'une à trois semaines sont organisés, essentiellement pour une population jeune placée en institution préprofessionnelle. L'objectif principal est d'offrir à ces personnes un pre-

mier contact avec le monde du travail. De plus, une évaluation des compétences et du comportement permet au partenaire social concerné de se forger un avis en vue d'une orientation en adéquation avec le potentiel de ces stagiaires sous contrat de courte durée.

Des tâches utiles à la collectivité

Le travail confié à ces jeunes adultes se subdivise en divers domaines inhérents à l'entretien de l'espace public tels que des places de jeux ou des jardins publics dans lesquels sont effectués le vidage des poubelles, les tontes successives ou encore le ramassage des feuilles en automne, voire d'autres travaux saisonniers. De plus, viennent s'inscrire dans les missions des transports de divers déchets ou de matériel de manifestation, la rénovation ou la maintenance du mobilier urbain ainsi que différents travaux en collaboration avec les autres services communaux.

Columbarium du cimetière de Meyrin-Nouveau ▼



FINANCES

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

Voici la présentation des résultats comptables de l'année 2011, premiers résultats de la nouvelle législature 2011-2015.

A la lecture de ces comptes, vous pourrez d'emblée constater que les belles années présentant des excédents fiscaux importants sont révolues.

En effet, même si l'on relève un léger excédent en 2011 d'un montant d'un peu plus de CHF 89'000.-, celui-ci n'a plus aucune mesure avec la moyenne des excédents enregistrés ces dix dernières années qui se montait à près de 12,5 millions par année, ni avec l'excédent record enregistré en 2010 qui se montait lui à plus de 20 millions de francs.

Retour à des revenus normaux ou fléchissement de ceux-ci dus à la crise économique ainsi qu'à des corrections négatives importantes des déclarations fiscales des années précédentes, l'avenir nous le dira, mais force est de constater que nos revenus enregistrent une baisse de l'ordre de 14 % par rapport aux revenus 2010 pour s'établir à 85,3 millions contre 99,5 millions en 2010, soit une diminution très importante de 14,2 millions de francs.

Si l'on peut facilement expliquer une partie de cette réduction significative de nos revenus à l'aide du rabais fiscal accordé par le Conseil d'Etat en 2010 qui représente un manque à gagner annuel de l'ordre de 3,5 millions de francs pour notre commune et d'autre part par la baisse des deux centimes additionnels votée par votre Conseil lors du budget 2011, qui représente une réduction de nos revenus de l'ordre de deux millions de francs, nous devons tout de même enregistrer une érosion drastique de nos entrées fiscales de plus de 10 millions par rapport à l'exercice 2010.

Cette importante baisse de nos recettes est évidemment non négligeable et aura des conséquences significatives sur l'élaboration de notre prochain budget 2013.

En effet, les charges du budget 2012 se montent à un peu plus de 90 millions et que les revenus 2011 sont évalués par le Département Cantonal des Finances à un peu plus de 85 millions, soit un écart négatif de près de 5 millions.

Compte tenu de ces observations, il y aura donc lieu, lors de la préparation de nos futurs budgets, d'observer avec une grande attention, les projets de nouvelles prestations offertes à la population et de rester prudent quant à l'augmentation des frais de fonctionnement de notre administration communale ces prochaines années.

De gros investissements sont à envisager pour notre commune dès l'année prochaine avec la construction du quartier des Vergers, la réfection complète de l'école des Boudines, la construction d'une nouvelle crèche avec pour corollaire les importantes charges de fonctionnement induites, la construction d'une nouvelle Mairie et du parking P1 qui lui est associé pour ne citer que les plus importants.

Il faudra se déterminer à faire des choix et nous devons nous atteler rapidement à une grande réflexion sur les priorités à envisager pour ne pas mettre notre commune dans une situation économique délicate ces prochaines années.

Selon les informations qui nous parviennent du monde économique, la croissance de ces prochaines années est très aléatoire et que celle-ci risque au mieux d'être linéaire, voire légèrement positive, mais dans tous les cas, nous ne pouvons pas nous attendre à une croissance significative.

Dès lors, il sera de notre responsabilité de rester raisonnable dans les nouveaux projets qui doivent sans doute germer dans vos têtes.

Il est de notre responsabilité de laisser aux générations futures une situation économique saine afin que ne pèsent pas sur elles, les conséquences d'engagements financiers démagogiques.

CHARGES

En ce qui concerne les charges communales en 2011, on peut se réjouir une nouvelle fois que celles-ci soient parfaitement contrôlées et le Conseil administratif tient à remercier aujourd'hui, tous les chefs de service qui ont assuré avec une grande compétence leurs responsabilités, puisque nos charges 2011 enregistrent une économie de 464'238 francs par rapport au budget 2011, ce qui représente un montant non dépensé de l'ordre d'un peu plus de 0,5 %.

On peut donc considérer que les budgets des divers services sont préparés avec soin et sont complètement en phase avec la réalité des besoins, mais aussi qu'ils sont gérés avec une grande attention.

Vous pourrez constater lors de l'étude des comptes 2011 que les divers écarts de charges proviennent des coûts supplémentaires annoncés sous le point, communication du Conseil administratif lors des séances mensuelles du Conseil municipal en 2011.

Il s'agit principalement pour ne citer que les plus importants, de la restauration d'une partie des stores du restaurant ForumMeyrin pour un montant de CHF 21'000.-, de la réfection de la toiture de la fontaine du chemin du Bournoud pour un montant de CHF 10'000.-, des travaux d'aménagement du bâtiment 1-3 Av de Vaudagne pour un montant de CHF 68'000.-, (annoncé CHF 60'000.-)

des logiciels supplémentaires pour la finalisation du projet Speedykon, soit un module de gestion des contrats pour un montant de CHF 15'000.-, et d'un module de gestion de codes-barres pour assurer l'inventaire communal pour un montant de CHF 20'000.-.

Nous vous rappelons également que votre Conseil a voté des dépassements budgétaires sous forme de délibérations pour un montant de l'ordre d'un peu plus de 2,2 millions.

Ces délibérations ont été principalement affectées au Fonds communal d'énergie pour un montant de CHF 500'000.-, pour la soirée des bénévoles pour un montant de CHF 55'000.-, pour une surveillance nocturne supplémentaire pour un montant de CHF 30'000.- ainsi que pour les impacts financiers dus aux nouveaux statuts du personnel pour une somme totale de CHF 1'451'000.- pour l'année 2011.

Jean-Marc DEVAUD
Conseiller administratif

ETATS FINANCIERS

Comparés au budget 2011 et aux comptes de l'exercice 2010, les comptes 2011 laissent apparaître les résultats suivants:

L'excédent d'exercice de CHF 89'541 représente le 0.11% du total des revenus. Il est inférieur de CHF 20'716'803 à celui enregistré lors du bouclage des comptes de l'exercice 2010.

Les effets de la crise financière mondiale sont perceptibles également au niveau du secteur économique local. Il en résulte un faible excédent des revenus, très proche des prévisions budgétaires.

L'autofinancement dégagé par les comptes de fonctionnement atteint CHF 12'504'721, contre CHF 12'320'711 prévus au budget 2011 en diminution de CHF 20'001'769 par rapport aux comptes de l'exercice 2010.

REVENUS

Par rapport au budget 2011, les revenus enregistrent une diminution de CHF 432'616 soit de 0.6% et de CHF 14'218'717 ou de 14% par rapport aux comptes 2010. Les recettes fiscales représentent le 87.5% de nos revenus.

Impôts

Les impôts sur les personnes physiques progressent de CHF 854'776 ou de 2% par rapport au budget 2011 et de CHF 464'146 ou de 0.6% par rapport aux comptes 2010.

Les impôts sur les personnes morales sont en diminution de CHF 2'372'839 ou de 14% par rapport au budget 2011 et de CHF 14'137'043 ou de 49% par rapport aux comptes 2010. La production 2011 a été estimée par l'Administration fiscale cantonale, à CHF 17'805'382, ce montant a été diminué par des rectifications d'impôts des années précédentes pour un montant de CHF 2'878'221.

La Taxe professionnelle communale est en augmentation de CHF 216'861 par rapport au budget 2011 et en diminution de CHF 615'831 par rapport aux comptes 2010.

Les résultats fiscaux ont été encore une fois marqués par des rectifications d'impôts des années précédentes consécutives.

Revenus des biens

En augmentation de CHF 275'853 par rapport au budget 2011 et de CHF 94'031 par rapport aux comptes 2010. Cet écart est dû essentiellement à l'augmentation du montant des locations (Forum - 1 et 15 Vaudagne, etc.) ainsi qu'aux intérêts sur placements dont le montant est supérieur à ce qui avait été prévu au budget.

Revenus divers

Cette rubrique augmente de CHF 247'303 ou de 4% par rapport au budget 2011 et diminue de CHF 263'484 par rapport aux comptes 2010. Des recettes de la nou-

	Ecart Réel 2011		RÉEL 2011	BUDGET 2011	RÉEL 2010	RÉEL 2009
	Budget 2011	Réel 2010				
Charges	-464'238	6'498'085	85'288'704.81	85'752'943	78'790'619	74'463'882
Revenus	-432'616	-14'218'717	85'378'556.27	85'811'172	99'597'274	90'706'467
Résultats	31'622	-20'716'803	89'851.46	58'229	20'806'654	16'242'585

velle crèche plus importantes que celles prévues au budget ainsi que la réévaluation du stock mazout, expliquent ces écarts.

Parts à des recettes et contribution sans affectation

En augmentation de CHF 33'311 par rapport au budget 2011 et en diminution de CHF 3'279 par rapport aux comptes 2010.

Dédommagements de collectivités publiques

En diminution de CHF 3'694 ou de 4% par rapport au budget 2011 et de CHF 13'583 ou de 13% par rapport aux comptes 2010.

Subventions et allocations

Cette rubrique augmente de CHF 83'648 ou de 39% par rapport au budget 2011 et de CHF 10'840 ou de 4% par rapport aux comptes 2010.

CHARGES

Par rapport au budget 2011, les charges sont en diminution de CHF 464'238 ou de 0.6%, par rapport aux comptes 2010, elles sont en augmentation de CHF 6'498'085 ou de 8.25%.

Charges du personnel

Après une année 2010 où le Conseil administratif avait décidé de ne pas proposer de nouveaux postes ou de compléments de postes, le Conseil municipal a accepté pour le budget 2011 de libérer des moyens en ressources humaines afin d'assurer dans de bonnes conditions les prestations existantes.

Plusieurs services ont été concernés par cette démarche: secrétariat général, petite enfance, urbanisme, gérance & entretien des bâtiments, sports, environnement, culture, théâtre et bibliothèque.

De plus, l'année 2011 a été marquée par l'entrée en vigueur du nouveau statut du personnel et ses impacts financiers.

Ceux-ci ont été en partie compensés par des montants budgétés mais dépensés que partiellement. Il s'agit principalement de la rubrique comptable anti-crise et sur les nouveaux postes votés mais pourvus pour la plupart en cours d'année 2011.

Biens, services, marchandises

Cette rubrique représente le 20% des charges, en diminution de CHF 1'082'375 ou de 6% par rapport au budget 2011 et en augmentation de CHF 1'812'051 ou de 12% par rapport à 2010.

Voici les principales économies réalisées par rapport au budget: *Achat de machines-mobiliers CHF 96'000.-, Energies CHF 105'000.-, Entretien machines-mobilier CHF 150'000.-, Entretien réseau assainissement CHF 160'000.-, Entretien bâtiments CHF 355'000.-.*

Intérêts passifs

Le dernier emprunt a été remboursé en 2006, de ce fait la Commune n'a plus aucune dette. Les dépenses d'investissements 2011 ont été largement couvertes par la trésorerie.

Pertes sur débiteurs et amortissement du patrimoine financier

L'évolution de cette *Nature* est fortement influencée par les *pertes sur débiteurs sur impôts*, les *provisions sur reliquat* et par les *provisions sur impôts estimés*. Sur ces différents postes on enregistre une augmentation de CHF 275'661 par rapport au budget 2011.

Amortissements collectivités

Les amortissements figurant dans les comptes découlent des préavis adoptés par le Conseil municipal. En augmentation de CHF 152'388 par rapport au budget 2011 et de CHF 715'033 par rapport aux comptes 2010.

Contributions à d'autres collectivités

Ce poste est en augmentation de CHF 670'350 ou de 10% par rapport au budget 2011, et de CHF 1'174'897 ou de 19% par rapport aux comptes 2010.

Cette rubrique représente la part d'impôts à la source qui est rétrocédée aux communes françaises pour un montant de CHF 5'398'436 qui nous est communiqué par l'administration fiscale cantonale, ainsi que la part communale au financement du nouveau Fonds Intercommunal dont le montant nous est également communiqué par l'administration fiscale cantonale, CHF 1'838'914.

Dédommagements à des collectivités

Ce poste diminue de CHF 109'000 par rapport au budget 2011 et de CHF 110'846 par rapport aux comptes 2010.

Dans cette rubrique figurent: *Cotisations SIACG (Service intercommunal d'informatique) CHF 505'965, Participation frais SIS (Service d'incendie et de secours) CHF 861'221, Frais GIAP-Parascolaire CHF 993'829, Frais de perception des impôts CHF 1'764'406, Traitement des déchets CHF 1'817'393.*

Subventions accordées

Cette rubrique augmente de CHF 228'781 ou de 4% par rapport au budget 2011 et de CHF 1'213'783 ou de 23% par rapport aux comptes 2010.

Un montant de CHF 500'000 non prévu au budget a été comptabilisé dans cette rubrique afin d'alimenter le Fonds communal énergie, suite à la délibération 2010-27a votée par le Conseil municipal en séance du 19 avril 2011.

Conclusions

Le repli conjoncturel observé depuis le début 2011 s'est accentué en fin d'année et l'économie genevoise est entrée dans une phase de légère récession.

Selon le Centre de recherches Conjoncturelles (KOF), *les finances de la Confédération et des cantons se sont dégradées en 2011, le secteur public a toutefois évité les chiffres rouges. 2012 s'annonce difficile en raison de la crise économique et financière.*

Cette inversion de tendance, ajoutée aux baisses fiscales (cantonales et communales) ainsi qu'à la forte progression de nos charges de fonctionnement de ces dernières années, ont fait fondre comme neige au soleil les excédents exceptionnels qui ont caractérisé les exercices précédents. Les comptes 2011 affichent un boni de CHF 89'851.46, on n'avait jamais vu un résultat aussi faible depuis l'année 1995 qui affichait une perte d'exercice de CHF 2'085'741.86. Dans ce climat économique très incertain il est difficile de prévoir l'évolution conjoncturelle, avec une marge de manœuvre limitée, c'est avec pondération qu'il faudra envisager la progression des prestations communales lors de la préparation du prochain budget.

INVESTISSEMENTS 2011

Evolution des investissements nets de 2006 à 2011 (en CHF '000):

Investissements bruts	CHF 15'773'207.15
Subventions	CHF 1'055'858.55
Investissements nets	CHF 14'717'348.60

Les postes les plus importants ont été les suivants :

Assainissement cité et bassin rétention	5'385'160
Réalisation boulo-drome CS	1'661'195
Etude rénov. école Boudines	1'041'034
Réamenag. parc Av. Vaudagne	874'365
Réfection local service du feu	737'869
Aménag. 12 Ecopoints Cité/M-Village	647'787
Assainissement de la Maille	508'982
Entret. & aménag. réseau routier	453'063
Ec. Mey-Vaudagne préaux & mise sépar.	414'439
Rénov. piscine Champs-Frêchets	389'991
Réaménag. Parc Av. Vaudagne	322'808

Evolution des investissements nets de 2006 à 2011 (en CHF '000):

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Planifiés	29'150	29'279	31'069	26'711	31'224	21'063
Réel	11'616	15'623	21'980	14'435	15'075	14'717
Autofinancement	24'381	23'125	26'893	27'346	32'506	12'505

BILANS COMPARES AUX 31 DECEMBRE 2011 ET 2010

Comptes			
nos		31 déc. 2011	31 déc. 2010
		CHF	CHF
ACTIF			
I. PATRIMOINE FINANCIER			
10. Disponibilités			
100. Caisses		82'790.40	74'587.40
101. Chèques postaux		26'741'513.66	15'229'883.43
102. Banques		6'415'526.38	4'018'362.28
103. Etat de Genève		15'143'532.07	24'248'765.27
109. Compte de virement		1'467.42	724.70
		48'384'829.93	43'572'323.08
11. Avoirs			
111. Comptes courants		12'214'367.41	25'481'815.79
112. Impôts à encaisser		19'591'356.01	18'427'033.33
115. Autres débiteurs		3'762'050.91	1'766'440.90
116. Avoir à terme fixe		1'500'000.00	1'500'000.00
119. Autres créances		76'271.04	89'878.53
		37'144'045.37	47'265'168.55
12. Placements			
120. Valeurs à revenus fixes		198'034.50	218'935.40
122. Prêts		284'025.15	355'476.11
123. Immeubles		19'368'815.92	14'838'351.82
125. Stocks marchandises		310'644.80	281'852.60
		20'161'520.37	15'694'615.93
13. Actifs transitoires			
139. Autres comptes transitoires		823'544.29	636'061.30
Total patrimoine financier		106'513'939.96	107'168'168.86
II. PATRIMOINE ADMINISTRATIF			
14. Investissements			
140. Terrains non bâtis		44'613.15	112'105.65
141. Ouvrages de génie civil (selon détail en annexe IV)		50'998'765.77	45'141'150.53
143. Terrains bâtis (selon détail en annexe V)		60'737'277.71	63'312'793.03
145. Forêts		45'117.05	44'782.55
146. Mobilier, machines, véhicules (selon détail en annexe VI)		5'782'618.48	6'491'538.23
149. Autres biens		8'767'990.87	8'992'784.88
		126'376'383.03	124'095'154.87
15. Prêts et participations permanentes			
152. Communes		1.00	1.00
153. Propres établissements		10'000.00	10'000.00
154. Sociétés d'économie mixte		3'136'386.00	3'136'386.00
155. Institutions privées		75'000.00	90'002.00
		3'221'387.00	3'236'389.00
16. Subventions d'investissements			
160. Investissements		1.00	1.00
165. Institutions privées		1'620'347.25	1'584'095.00
		1'620'348.25	1'584'096.00
Total patrimoine administratif		131'218'118.28	128'915'639.87
TOTAL DE L'ACTIF		237'732'058.24	236'083'808.73

Comptes		
nos	31 déc. 2011	31 déc. 2010
	CHF	CHF
PASSIF		
I. ENGAGEMENTS		
20. Engagements courants		
200. Créanciers	2'792'161.63	2'356'353.99
201. Dépôts	44'170.80	41'400.80
204. Subventions	282.05	282.05
206. Comptes courants	26'661.00	47'715.00
209. Autres engagements	34'889.95	20'385.91
	2'898'165.43	2'466'137.75
23. Engagements envers des entités particulières		
233. Fonds et fondations	1'377'293.75	1'296'756.55
24. Provisions		
240. Compte de fonctionnement	17'527'654.25	17'266'799.25
25. Passifs transitoires		
259. Autres comptes transitoires	1'783'435.16	1'146'003.64
Total des engagements	23'586'548.59	22'175'697.19
II. FINANCEMENTS SPECIAUX		
28. Engagements envers les financements spéciaux		
280. Taxes d'équipement	5'295'397.70	5'068'037.70
281. Taxes d'épuration	343'137.70	343'137.70
282. Taxes d'écoulement	4'487'607.90	4'263'543.90
283. Contr. rempl. constr. d'abris protection civile	147'114.30	450'991.65
	10'273'257.60	10'125'710.95
III. FORTUNE		
29. Fortune nette		
290. Fortune	203'872'252.05	203'782'400.59
TOTAL DU PASSIF	237'732'058.24	236'083'808.73

GÉRANCE & ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

Organisation interne

Les deux unités de ce service, à savoir la gérance et l'entretien des bâtiments, assurent des tâches spécifiques, propres aux qualifications du personnel en charge des bâtiments communaux.

L'encadrement technique y est assumé par trois personnes.

GÉRANCE

La commune de Meyrin est propriétaire ou locataire de bons nombres de bâtiments destinés à des usages multiples.

Constituée d'un secrétariat et d'une équipe de concierges affectés à demeure dans un ou plusieurs bâtiments, voire itinérants selon les besoins du service, la gérance assure au profit des usagers une mise à disposition soutenue du patrimoine immobilier et mobilier.

Les actions du service en lien avec la gestion de ce patrimoine comportent les domaines suivants:

- ▶ la mise à disposition de toutes les infrastructures scolaires au DIP (Département de l'instruction publique);
- ▶ la mise à disposition, à l'année, de locaux pour le CAS (Centre d'action sociale) et la FSASD (Fondation des services d'aide et de soins à domicile);
- ▶ la mise à disposition, particulièrement les week-ends, de salles, cafeterias et restaurants scolaires, pour des manifestations ponctuelles accordées aux citoyens meyrinois;
- ▶ la mise à disposition de salles de gymnastiques et piscines à des fins sportives;
- ▶ la mise à disposition aux sociétés meyrinoises, tout au long de l'année scolaire, de locaux pour la dispense de leurs activités selon un planning établi;
- ▶ l'attribution de salles de réunion pour répondre aux besoins des associations et partis politiques;

- ▶ l'organisation du personnel et des travaux inhérents aux nettoyages quotidiens;
- ▶ l'offre d'espaces en plein air, selon des demandes ponctuelles, assorties de réservation de matériel de manifestation, en particulier sur le site du terrain Jakob, situé en zone forestière et sur la campagne Charnaux durant la période estivale;
- ▶ la gestion des neuf parcelles communales sur lesquelles y sont inscrits, au registre foncier, des droits distincts et permanents (DDP) dont la durée moyenne est de 40 ans. Les bénéficiaires sont des sociétés à vocations artisanales, industrielles, associatives et des privés. Les échéances de ces contrats se situent entre les années 2021 et 2053;
- ▶ la location de certaines surfaces à des fins agricoles.

FERMAGES DES RESTAURANTS & BUVETTES

La commune de Meyrin est propriétaire de 5 restaurants dont l'exploitation a été confiée à des gérants indépendants sous forme de fermage. Il s'agit des établissements suivants:

- ▶ **Auberge communale.** Outre une restauration soignée, cet établissement offre également 6 chambres d'hôtes. Sa terrasse surplombant le futur quartier des Vergers, revêt un agrément exceptionnel.
- ▶ **Restaurant du Théâtre Forum Meyrin.** Constituée notamment de spécialités italiennes, la carte propose un éventail varié de plats cuisinés. La terrasse bien exposée est très prisée par les clients durant toute la belle saison.

▶ **Restaurant Le Smash.** Situé sur le site du centre sportif de Maisonnex, ce lieu d'accueil est très apprécié par les usagers du centre, qui y trouvent de quoi se restaurer et se détendre après les activités sportives. Sa terrasse fleurie jouxtant la piscine permet de jouir d'un moment de détente fort agréable.

▶ **Restaurant buvette du centre sportif des Vergers.** Cette buvette propose des collations et des plats simples; en été comme en hiver, les utilisateurs du centre sportif apprécient de s'y délasser. Le gérant assume également la location des patins pendant la saison hivernale, ainsi que la gestion du kiosque et de la vente de glaces en été.

▶ **Restaurant Point service de la ZIMEYSA.** Cet établissement est dénommé le «9 ¾». Vous y êtes accueillis dès le café et pour un plat du jour dans une ambiance familiale. Un accueil incitatif à proximité de la gare RER de la ZIMEYSA entre d'ailleurs en parfaite adéquation avec la politique communale en matière de transports en commun. Ce restaurant est géré en collaboration avec la commune de Satigny.

Pour ces différents établissements, la Commune encaisse des redevances calculées selon les chiffres d'affaires réalisés.

LOCATION DES JARDINS FAMILIAUX

Sur la commune de Meyrin se trouvent deux groupements de jardins familiaux, dits de la Cascade et du Renard, situés respectivement à proximité du CERN et dans le quartier de la Citadelle.

Réservés aux résidents meyrinois, ces espaces de culture potagère et de détente sont prioritairement attribués à des familles avec des enfants en bas âge. Ces

sites sont gérés d'une manière autonome par les comités et la Commune se charge de réceptionner les demandes d'inscription et de gérer la liste d'attente. Les liens ponctuels avec la Fédération genevoise des jardins familiaux portent sur la facturation centralisée, l'occupation des lotissements, l'aménagement de ces derniers et les travaux de maintenance des équipements ainsi que des arbres à grand développement.

GESTION QUOTIDIENNE DES BÂTIMENTS

L'entretien journalier des locaux communaux ainsi que des divers équipements est effectué par les concierges, soutenus par du personnel de nettoyage propre à la Commune. Dans ce domaine des travaux ponctuels ne sont qu'occasionnellement confiés à des entreprises privées. Un contrôle systématique des locaux est effectué par les responsables de chaque bâtiment au moment de la reddition par leurs utilisateurs. La concordance entre plages d'utilisation des lieux et la prestation de chauffe est opérée par le staff technique.

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION INCENDIE

Outre la formation du personnel, les bâtiments sont évalués régulièrement ou ponctuellement pour répondre à des exigences actualisées. Ces contrôles sont inhérents à la capacité d'accueil des locaux communaux, aux accès et sorties de secours, ainsi qu'aux équipements d'urgence à actionner en cas de sinistre, notamment les extincteurs, qui font l'objet de contrôles de fonctionnement conformes aux exigences légales.

ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Maintenance technique

Ce secteur comprend l'entretien et la mise en valeur des bâtiments communaux, ainsi que tous les éléments en relation avec les consommations d'eau et d'énergie. Chaque année, les prestations

à assurer par les techniciens en charge de cette maintenance sont nombreuses et il serait fastidieux de les énumérer, car elles touchent tant à l'entretien régulier qu'au dépannage. La notion de développement durable fait partie intégrante de l'entretien des bâtiments.

La pluralité des domaines concernés est la suivante: toitures, étanchéité, cheminées, murs, sols, vitrages, insonorisation, désamiantage, stores & tentures, menuiseries, serrureries, citernes y compris remplissage, chaufferies, régulations, ascenseurs, ventilations, sanitaires, électricité, systèmes d'alarmes incendie & effraction, installations de sonorisation, horloges des écoles, éclairages de secours, lave & sèche linge, machines de nettoyage, équipements des salles de gym, extincteurs, installations téléphoniques, réseaux informatiques, suivi de tous les équipements de cuisine, des restaurants, des cuisines scolaires, restaurants scolaires, des cuisines des crèches & garderies ainsi que de toutes les cafeterias. Suivi et remise en état lors de dégradations.

Prestations d'intendance et de service d'achats

Le service assume en outre la gestion par centralisation de tous les achats appropriés aux travaux d'entretien pour les conciergeries. Il s'occupe des acquisitions de mobilier et de matériel soit pour les nouvelles structures soit pour le renouvellement des équipements, tant pour les écoles que pour les surfaces administratives. Cette prestation s'applique même jusqu'aux appareillages techniques tels que téléphones, fax et photocopieurs.

RÉFECTION DE BÂTIMENTS

Des dossiers plus importants sont aussi gérés en parallèle de la charge courante.

Voici une liste non exhaustive de travaux exécutés durant l'année 2011:

Bâtiment 299, route de Meyrin

L'arrivée du tram à Meyrin et la fête pour son inauguration ont justifié un rafraîchissement des façades de cette bâtisse emblématique de la place du village. Des travaux de peinture, changement des fenêtres (double vitrages), ainsi que la remise en état des volets ont été réalisés. Des travaux au rez-de-chaussée doivent encore être réalisés, notamment le changement de portes et des vitrines de la boulangerie et du coiffeur en verre double.

Ferme de la Golette

Changement du mobilier dans la salle de commission n°1 et mise en place des micros pour les futurs votes électroniques dans la salle du Conseil municipal.

Ecole des Champs-Frêchets

Isolation phonique et changement du mobilier dans la cafétéria, peinture du plafond dans le hall du rez-de-chaussée et pose de douches thermostatiques et temporisées dans les vestiaires des salles de gymnastique et de la piscine.

Ecole de Bellavista II

Echange du monobloc de ventilation de l'aula.

Ecole de Monthoux

Installation de rideaux obscurcissants dans la salle de rythmique, raccordement de la citerne de récupération de l'eau de pluie sur les réservoirs des wc, pose d'un central téléphonique et mise en place de mains courantes sur les escaliers extérieurs.

Villa du Jardin alpin

Changement de la chaudière et réfection de l'étanchéité de la terrasse.

Terrain Jakob

Divers travaux de peinture en extérieur et intérieur, réparation et réfection du crépi de l'escalier extérieur en béton et échange de la porte du petit dépôt.

Maison Vaudagne «Centre de Loisirs»

Travaux de désamiantage et de carrelage dans les sanitaires.

Maison communale

Travaux de peinture, changement de sol et de l'éclairage dans la salle n° 22 et aménagement de nouveaux bureaux pour le Cartel.

Local fossoyeur

Isolation du plafond.

Mairie

Réfection de la cafétéria du rez-de-chaussée.

Ecole de Meyrin Village

Mise en passe électronique du système de clé et de serrures.

Ecole de Livron

Echange du plafond du couloir du rez-de-chaussée et pose de nouveaux luminaires commandés par des détecteurs.

Fin du chantier pour les nouveaux vestiaires des pompiers.

Suivi du chantier des installations et introductions liées au CAD.

MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU SUPPORT INFORMATIQUE DE GESTION

Afin de répondre à des contraintes de gestion toujours plus pointues, ainsi que pour préparer les services à une gestion future optimisée, un support de Facility Management est en cours d'installation. Cet outil permettra, à l'avenir, de maîtri-

ser les données d'inventaire, de location de locaux, de gestion des surfaces tant pour les réfections que pour les travaux d'entretien cadencés.

Une meilleure maîtrise de ces éléments contribuera, en outre, à parfaire l'approche des budgétisations.

Après la phase d'intégration sous forme informatisée de tous les plans des locaux de la Commune, de nouveaux éléments sont en cours de saisie, tels que localisation des surfaces amiantées et échéancier d'assainissement.

La tenue à jour régulière des plans des bâtiments communaux participe aussi à la qualité de ce support.

ETAT CIVIL

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

MISSION

La mission du service de l'état civil est de gérer les événements d'état civil survenus sur le territoire de la Commune ainsi que le fichier des citoyens au bénéfice du droit de cité.

ENREGISTREMENT DES ÉVÉNEMENTS D'ÉTAT CIVIL

Registres des personnes et des familles

Le programme «Infostar» est l'outil informatique principal utilisé par le service de l'état civil. Cette application fédérale permet l'élaboration d'un registre des personnes ayant affaire avec l'état civil.

Tous les événements d'état civil survenus en Suisse y sont enregistrés. Les événements d'état civil survenus à l'étranger concernant des ressortissants suisses ou des ressortissants étrangers connus par ce système y sont également transcrits.

Saisies/ressaisies

716 personnes, meyrinoises ou étrangères, ont été enregistrées dans le registre des personnes «Infostar».

Naissances

622 naissances ont eu lieu à la maternité de l'hôpital de la Tour en 2011.

Reconnaisances

61 reconnaissances en paternité ont été signées dans notre commune.

Décès

120 décès sont survenus sur le territoire de Meyrin.

Déclarations de nom

24 personnes ont signé une déclaration concernant leur nom de famille après la dissolution judiciaire de leur mariage.

Acquisitions du droit de cité

En 2011, 88 personnes ont acquis le droit de cité de Meyrin par naturalisation.

Mariages

92 demandes en vue d'un mariage ont été examinées durant l'année. 18 autorisations ont été émises en vue de la célébration du mariage dans un autre office ou à l'étranger.

Partenariats

5 demandes en vue de l'enregistrement d'un partenariat ont été examinées durant l'année.

Organisation de cérémonies

77 mariages ont été célébrés dans la salle de cérémonie de la Ferme de la Golette. 4 partenariats ont été signés dans ce même lieu.

Délivrances d'actes d'état civil

Environ 2'500 actes d'état civil, extraits des différents registres conventionnels et Infostar, ont été établis en faveur des citoyens et des diverses administrations autorisées.

GESTION DU FICHIER CANTONAL DE LA POPULATION

A la suite de la modification de la loi cantonale sur le séjour et l'établissement des Confédérés (LSEC), les communes ont la compétence de recevoir les déclarations d'arrivée et de départ ainsi que les avis de changement de situation concernant les ressortissants suisses.

Il leur appartient d'apporter les inscriptions dans le registre cantonal des habitants, d'établir et délivrer les différents certificats et attestations y relatifs.

A Meyrin, le service de l'état civil a la charge de cette tâche.

Ces nouvelles prestations de proximité, facilitant les démarches administratives des ressortissants suisses domiciliés sur le territoire de la Commune, semblent être appréciées par les administrés.

Annonces d'arrivée dans la Commune

46 personnes ont annoncé leur arrivée à Meyrin directement auprès de la mairie.

Annonces de départ de la Commune

22 citoyens ont annoncé leur départ de Meyrin directement auprès de la mairie.

Délivrances d'attestations de domicile

137 administrés ont sollicité une attestation visant à prouver leur domicile sur la commune de Meyrin auprès d'une tierce administration.

SPORTS

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

Vous découvrirez dans ces quelques pages dévolues au service des sports que 2011 a été riche en nouveaux projets et en diverses actions pour promouvoir le sport à tous les niveaux.

Ainsi, vous aurez vu s'ériger le nouveau boulodrome, dont la cérémonie de pose de la première pierre a été célébrée le vendredi 4 mars 2011. Le chantier est resté relativement discret jusqu'au mois de juillet, car il s'agissait de préparer les terrassements et les réseaux de canalisations. Puis, en l'espace d'une petite semaine, tous les éléments de la charpente ont été posés, ce qui a donné immédiatement du volume à cette nouvelle installation. Le boulodrome était quasiment terminé à la fin de l'année, puisque c'est le 23 janvier 2012 qu'il a été remis au club et son inauguration a été fixée au 21 avril 2012.



Toujours au sujet des infrastructures, c'est à Maisonnex qu'un investissement a été consenti pour réaliser une bâche thermique qui recouvre chaque soir la piscine extérieure. D'importantes économies d'énergie (gaz) ont pu être ainsi réalisées.

Au sujet des manifestations, le service des sports a été sollicité pour organiser une soirée en l'honneur des bénévoles. En effet, 2011 étant l'année européenne du bénévolat, la commune de Meyrin se devait de marquer le coup compte tenu des nombreuses personnes qui œuvrent dans les comités et au sein des clubs à titre bénévole. C'est ainsi que le 9 dé-

cembre 2011, quelque 350 invités se sont retrouvés au Forum autour d'un bon repas et d'une soirée détendue qui a permis aux conseillers administratifs de rappeler l'importance des associations et remercier les nombreux bénévoles œuvrant dans notre commune.

Dans le domaine de la prévention des accidents de baignade, il est à relever que le service des sports a organisé pour la première fois dans le canton de Genève et pour l'ensemble des écoles enfantines meyrinoises, un cours de sensibilisation aux dangers de la baignade. Ces cours, destinés aux enfants de 4 à 7 ans, ont pour but de faire mémoriser quelques messages de base, comme «je reste dans l'eau jusqu'au ventre, jusqu'à ce que je sache bien nager» ou «je reste au bord de l'eau, même si mon jouet préféré est tombé dans l'eau et est emporté par le courant». Ces journées de sensibilisation ont été très bien accueillies par les enfants, les enseignants et les directeurs d'établissement. Les enfants ont pu

Travaux du boulodrome ▲

mettre en pratique les maximes quelques jours plus tard, en venant à la piscine du centre sportif.

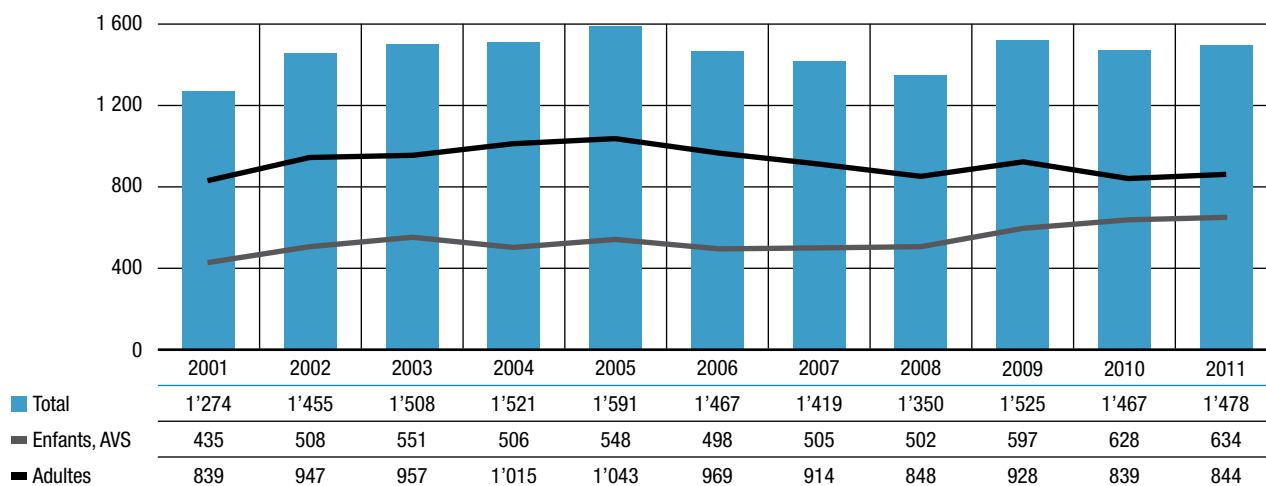
Dans les fonctions du service des sports, nous rappellerons ici que deux autres volets y sont rattachés: la gestion administrative des cimetières et la coordination générale pour la sécurité au travail des employés de l'administration communale (MSST). Pour ce dernier point, un chapitre lui est consacré dans le présent document (cf. administration générale).

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS ET AUX CLUBS SPORTIFS

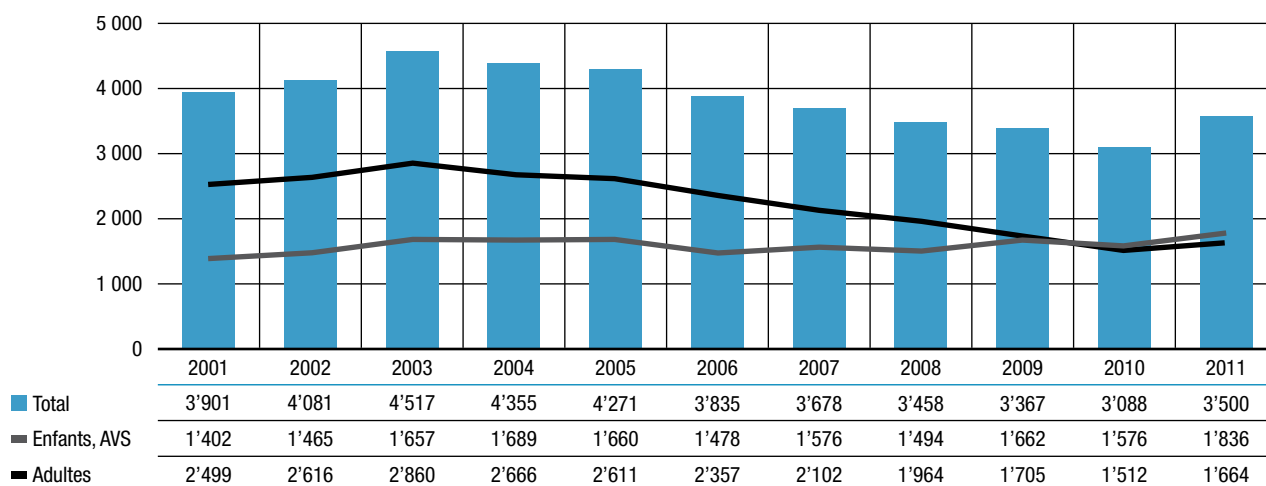
Une des missions du service est de favoriser la pratique d'activités physiques. Dans ce cadre, le soutien aux associations sportives meyrinoises est important. Trente associations sportives sont reconnues par la Commune et vingt-six sont membres du Cartel. Ce dernier a pour rôle de les soutenir dans leurs travaux admi-



Vente d'abonnements – saison d'hiver piscine/patinoire



Vente d'abonnements saison été



nistratifs en leur proposant de gérer leur comptabilité, de réaliser certains envois et de tenir à jour leur liste de membres.

Le service des sports soutient directement les associations en gardant des contacts étroits avec chacune d'elles, en leur offrant des installations de qualité et en leur octroyant des subventions sur la base de critères bien spécifiques: nombre de membres, proportion de Meyrinois, niveau des charges financières, spécificité du sport pratiqué.

Le subventionnement de ces clubs est destiné avant tout à permettre aux jeunes de pouvoir accéder au sport qu'ils désirent pratiquer sans que l'aspect financier ne soit un obstacle.

INSTALLATIONS SPORTIVES

Abonnements des installations

En 2011, le Conseil municipal a décidé de baisser le tarif des abonnements pour les enfants, étudiants, pensionnés AVS-AI et chômeur (tarif réduit), passant de CHF 15.- à CHF 12.-.

Tarif réduit: Enfants (6-17 ans), pensionnés AVS-AI, chômeurs

1 entrée CHF 2.-
 10 entrées CHF 12.-
 saison contribuables CHF 12.-
 (CHF 10.- en période promotionnelle)
 saison CHF 40.-

Adultes

1 entrée CHF 5.-
 10 entrées CHF 35.-
 saison contribuables CHF 35.-
 (CHF 30.- en période promotionnelle)
 saison CHF 85.-



Patinoire des Vergers ▶

Piscine de Livron

La piscine couverte de 25m est ouverte au public de mi-septembre à mi-mai et ses larges tranches horaires d'ouverture font que ce bassin est très apprécié. Pour preuve, 190 personnes la fréquentent en moyenne chaque jour! Nous avons enregistré, en 2011, **42'100** entrées.

Centre sportif des Vergers

Piscine du centre sportif des Vergers

L'été 2011, dans son ensemble, n'aura pas été très généreux en soleil et les chiffres de la piscine du centre sportif des Vergers s'en ressentent. Nous avons enregistré **115'851** entrées. La fréquentation journalière moyenne a été de 934 personnes.

Le mini-golf, installé sur la surface de la patinoire extérieure, a également été victime de la météo. En 2011, seules 711 personnes se sont attaquées aux 18 trous, s'efforçant d'éviter divers obstacles aussi variés que distrayants.

Patinoire des Vergers

Il est indéniable que le fait d'avoir deux surfaces de glace est un avantage pour la Commune. Ainsi, les clubs disposent de plus d'heures pour s'entraîner et, surtout, le public a maintenant la possibilité de venir patiner ou taquiner le puck, plus souvent grâce à un horaire élargi. Le succès de la patinoire des Vergers est reconnu avec 25'421 entrées.

Il est des traditions auxquelles nous ne pouvons déroger. C'est ainsi que le 30 octobre, le service des sports, sous l'égide de l'Association des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises, a organisé la «Fête de la Glace». Durant cette journée, l'accès est gratuit et le prix de la location des patins est réduit de moitié. Une trentaine de patinoires participent à cette fête.

Complexe sportif de Maisonnex

Le complexe sportif de Maisonnex regroupe de belles installations permettant

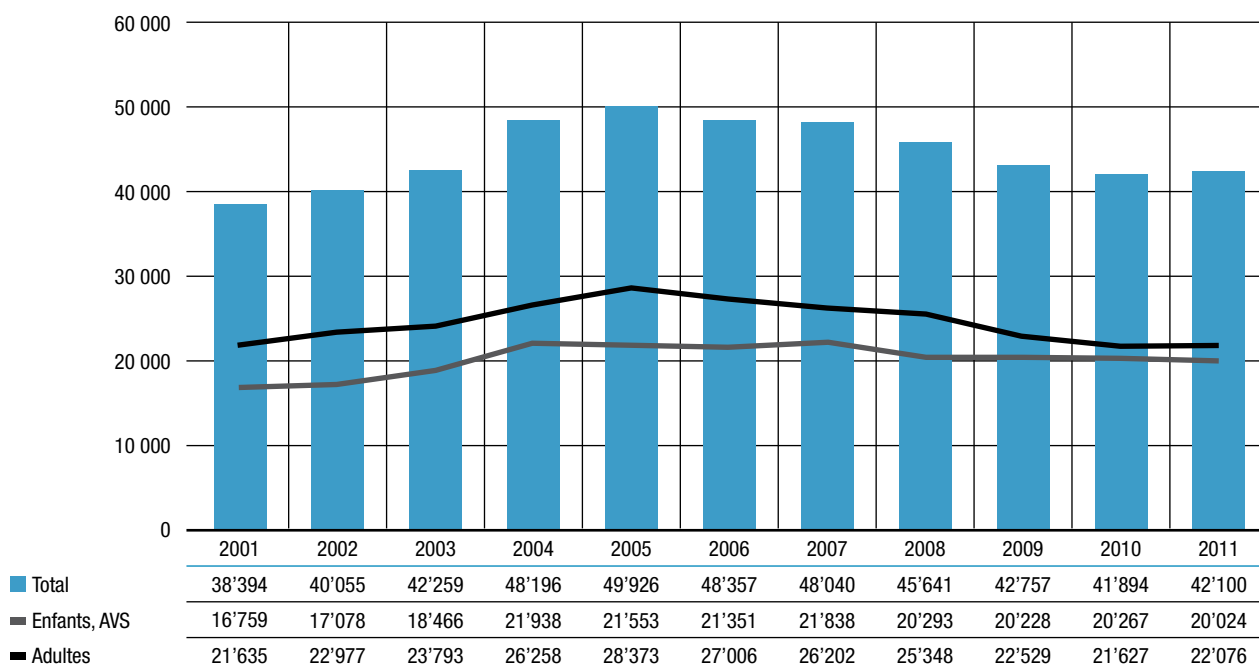
de pratiquer du tennis, du squash ou de la natation durant la saison estivale. Un sauna et un restaurant ajoutent à ce site un côté convivial et sympathique.

Piscine

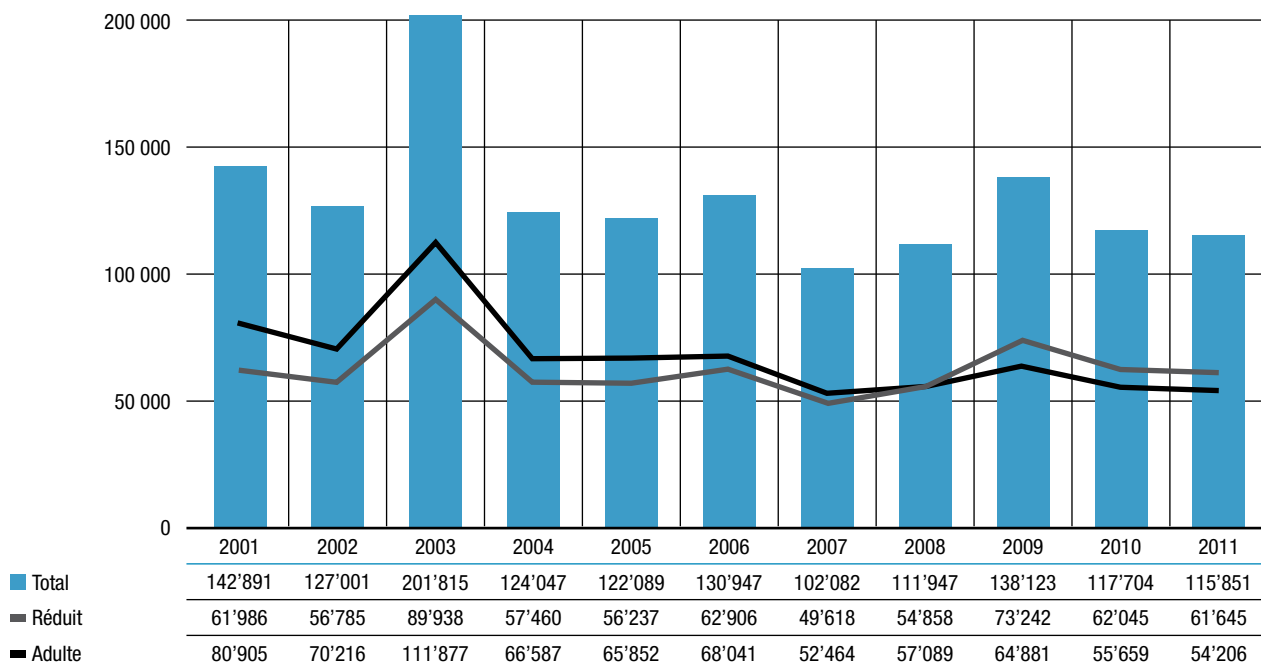
Le bassin extérieur de 25m, entouré d'une zone herbeuse, offre un environnement calme et agréable. L'accès y est accordé aux détenteurs d'un abonnement été de tennis ou de squash, ce qui est un plus apprécié. En outre, 247 abonnements ont été vendus et nous avons comptabilisé 8'363 entrées individuelles.

Travaux conséquents pour économiser de l'énergie! En collaboration avec le service de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie, la réalisation en 2011 d'une bâche thermique pour recouvrir cette piscine durant la nuit et les jours de mauvais temps a permis de substantielles économies de gaz de chauffage. Cette bâche offre en plus une sécurité supplémentaire en dehors des heures de surveillance.

Nombre total d'entrées – piscine du Livron

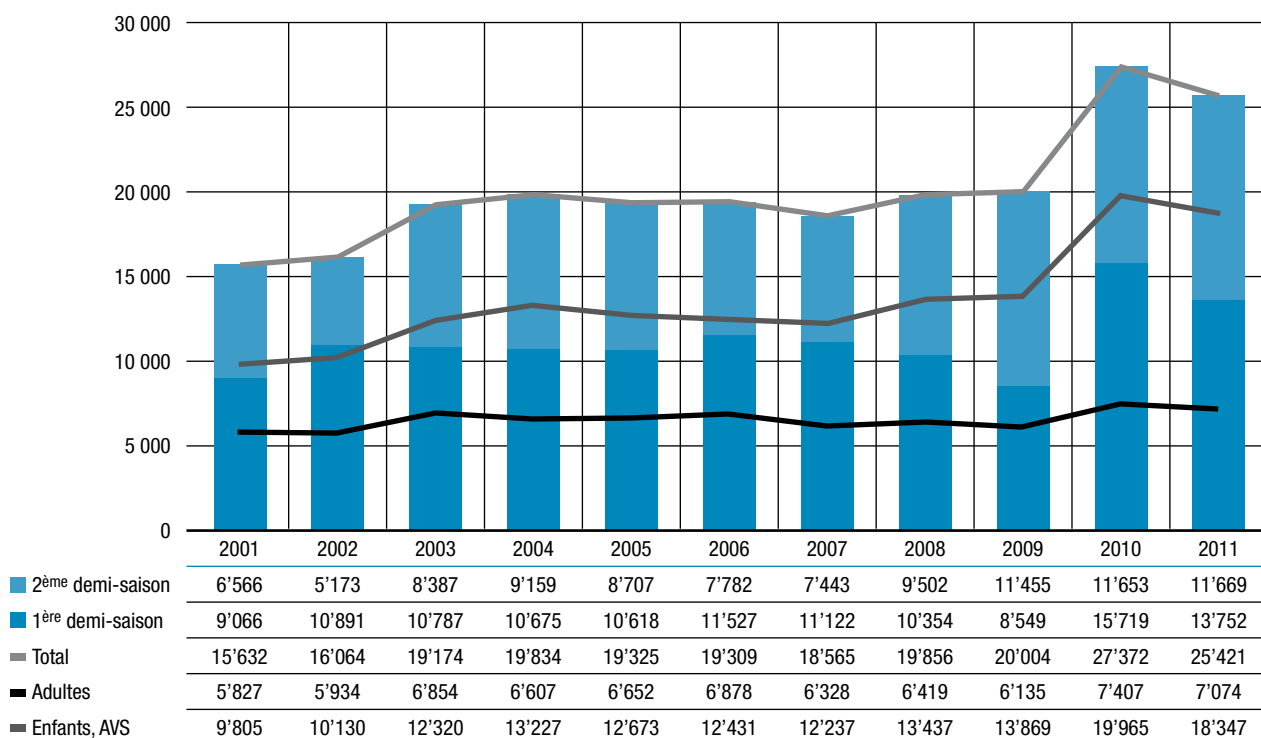


Nombre total d'entrées – piscine du centre sportif



Nombre total d'entrées – patinoire

1^{ère} demi-saison s'étend de janvier à mars, 2^{ème} demi-saison d'octobre à décembre.



Tennis

Les abonnés du tennis et du squash ont bénéficié du nouveau programme de réservation des terrains par internet, programme qui a été développé par un étudiant de l'EPFL en collaboration avec le responsable du complexe sportif de Maisonnex sur la base d'un cahier des charges complexe et exigeant. Ce programme permet aux abonnés de réserver leur partie 24h/24 depuis chez eux et d'avoir une vision des utilisations des terrains. Cette nouveauté a été très appréciée par les utilisateurs qui peuvent néanmoins continuer à effectuer leur réservation, s'ils le souhaitent, auprès de la réception. Le site de réservation peut être consulté sous: www.cs-maisonnex.ch.

Les travaux réalisés en 2010 sur l'éclairage de la halle ont permis en 2011 de grandes économies d'énergie électrique. La puissance d'éclairage a été diminuée pour atteindre l'éclairage demandé par les normes d'entraînement. De plus, lors de belles journées ensoleillées, l'éclairage artificiel est remplacé par un éclairage de moindre puissance permettant de garder un confort de jeu optimal. Les clients du centre ont dû s'adapter à cette nouvelle lumière mais dans l'ensemble ils ont bien intégré cette mesure d'économie.

Pour ce qui est de la fréquentation du site, nous constatons que le tennis d'été ne rencontre plus le succès d'avant les années 2000, puisque le nombre d'abonnés a diminué de quelque 40% depuis 1995, passant d'une moyenne de 780 personnes à 477 aujourd'hui. En revanche, la saison d'hiver connaît quant à elle toujours le même succès, puisque nous devons refuser de nombreuses inscriptions.

Squash

L'engouement pour le squash continue d'être très fort et nous devons limiter le nombre d'abonnés à 450 personnes.

Centre sportif de Cointrin

D'un point de vue sportif, Cointrin n'est pas en reste! Les habitués du centre sportif de Cointrin peuvent pratiquer, à la belle saison, de la natation dans un bassin de plein air, ainsi que du tennis. Malgré son attractivité et son succès, le centre sportif, qui est géré conjointement par la commune de Meyrin et la société coopérative «Les Ailes», clôt chaque année ses comptes avec un déficit. Ce dernier, selon une convention, est pris en charge en totalité par la Commune.

Cette piscine, qui est la première réalisée sur le canton de Genève, commence à poser de sérieux soucis de maintenance et de gros travaux seraient nécessaires à son assainissement. Des discussions se sont poursuivies en 2011 avec les communes voisines et l'Etat de Genève, mais la zone est très convoitée et le projet de plan directeur cantonal n'octroie pas de surface supplémentaire pour des zones de détente.

INSTALLATIONS SPORTIVES EN LIBRE ACCÈS

Dans le cadre du «sport pour tous», la commune de Meyrin met à la disposition des sportifs de tous niveaux des sites où tout un chacun peut s'entraîner à son

rythme, se détendre avec des amis ou pratiquer un sport d'équipe sans s'affilier à un club. Leur accès est ouvert à tous et gratuit.

Stade d'athlétisme des Champs-Frêchets

Le stade des Champs-Frêchets rencontre un vif succès par tous les temps pour un grand nombre de Meyrinois. Le revêtement permet de pratiquer du basket, du volley-ball et du badminton. Le terrain de football en gazon synthétique fait la joie de nos jeunes fans du ballon rond. Mais, n'oublions pas les athlètes! Ils peuvent améliorer leurs performances en s'entraînant sur l'anneau de 300m ou sur l'une des pistes de sprint. Cette installation est éclairée jusqu'à 21h00.

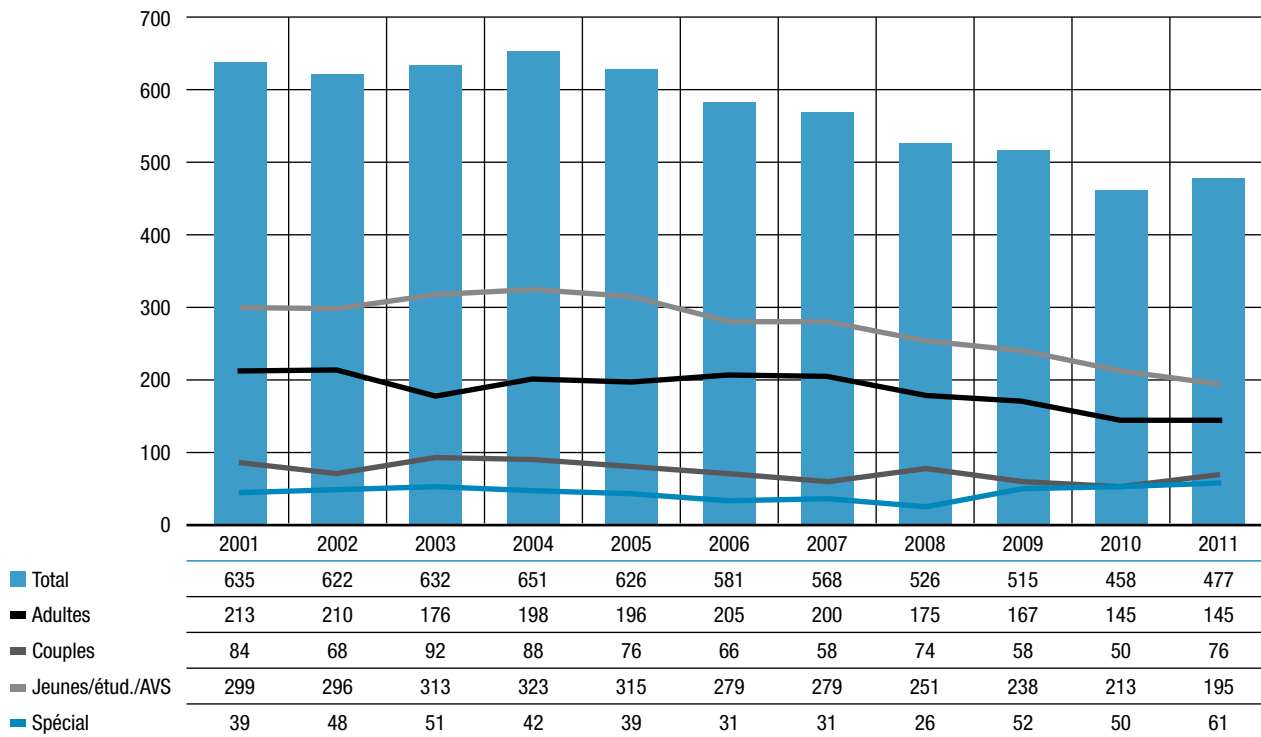
Parcours mesurés

Trois parcours mesurés, allant de 3,4 à 9,5 kilomètres, permettent aux amateurs de course à pied ou de nordic walking de pratiquer leur sport dans les bois qui bordent le quartier des Champs-Frêchets. Par beau temps, il n'est pas rare d'y croiser autant de sportifs que de familles qui s'y baladent.

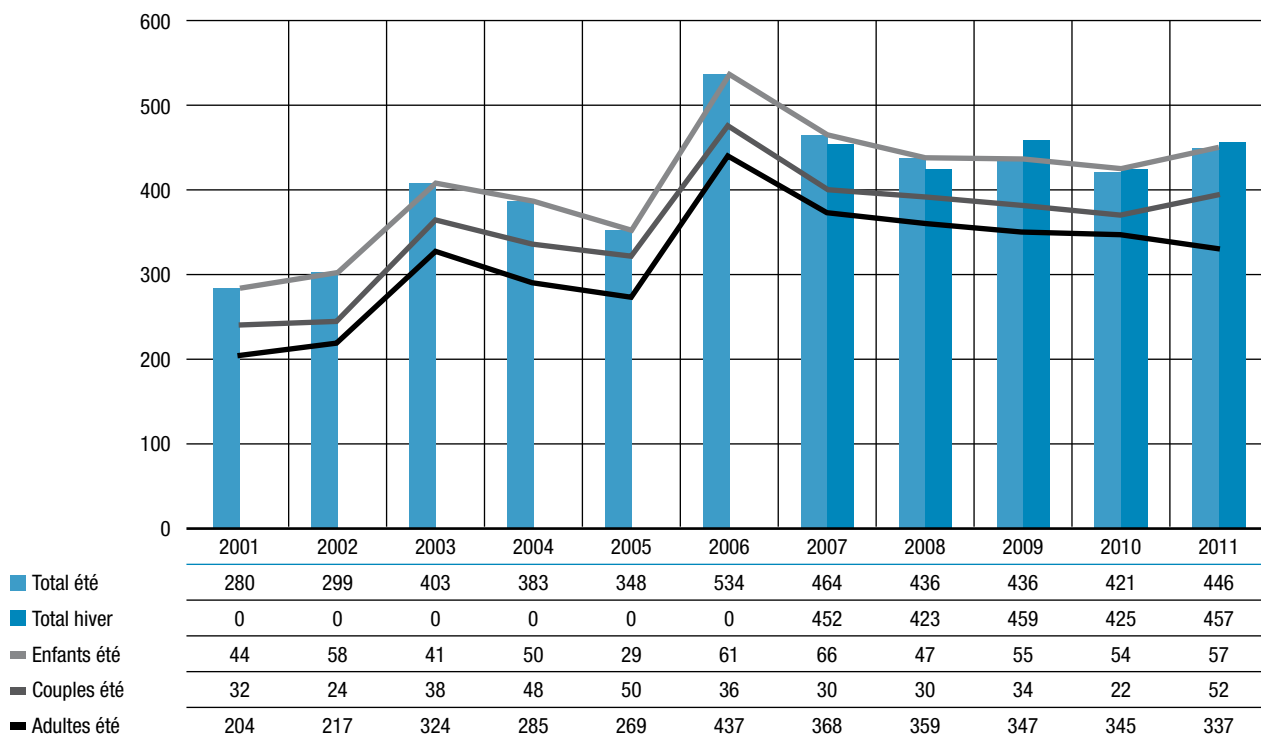
Complexe sportif de Maisonnex ▼



Nombre de membres, Maisonnex – tennis de saison été



Nombre d'abonnements par saison – squash



▼ 15^{èmes} Foulées Automnales



Terrains de pétanque

En été, rien de tel qu'une bonne partie de pétanque entre amis pour se détendre et s'amuser. A cet effet, plusieurs terrains sont à la disposition des amateurs de «boules» à Meyrin et à Cointrin.

Terrains de basket

Le basket a toujours remporté un franc succès chez les jeunes, comme chez les moins jeunes. Sur notre commune, il est possible de s'exercer au panier ou d'improviser un match sur les terrains en plein air de l'école des Boudines ou de la Campagne Charnaux.



Hobbyland

Meyrin est équipé de deux «hobbylands», terrains synthétiques parfaits pour que les jeunes puissent faire des jeux multi-activités. On en trouve un vers l'école des Boudines et un autre à la promenade de Corzon qui a été entièrement rénové et qui se situe à côté de l'arrêt «Vaudagne» du tram.

ORGANISATION DE MANIFESTATIONS

Foulées automnales

Après l'édition de 2010 qui marquait sa renaissance sous la neige, les 15^{èmes} Foulées Automnales ont eu lieu le 26 novembre 2011 sous un soleil bienvenu. Le service des sports est impliqué dans le comité et la popularité est grande, puisque nous avons dénombré quelque 1'000 inscrits.



Entraînement à la Course de l'Escalade

Le comité de la Course de l'Escalade a approché la commune de Meyrin pour organiser un entraînement en commun le dimanche 23 octobre au matin. A cette occasion, les juniors du Meyrin FC se sont mobilisés pour préparer la collation et la distribuer aux quelque 1'500 personnes présentes sur les terrains du centre sportif.

▲ Entraînement à la Course de l'Escalade

Mercredis de ski et de surf ▾

Mercredis de ski et de surf

Sous le patronage de la Commune, le Ski-Club de Meyrin a organisé les traditionnels «mercredis à ski et surf». Cinq mercredis à ski ont été organisés sur les pentes enneigées de Megève et des Gets. Le succès de ces sorties ne s'essouffle pas et les 41 enfants inscrits ont pu s'évader lors de ces journées et pratiquer ou découvrir avec plaisir le ski et le surf. Lors de la session 2011, les élèves ont eu la joie de se «défier» lors d'une journée particulière durant laquelle le Ski-Club avait organisé un slalom chronométré avec de nombreux prix à l'arrivée.



© Ski-Club de Meyrin

Mérites

Le nombre de lauréats n'étant pas suffisant en 2010, la cérémonie de remise des Mérites a été suspendue une année.

Passeport-vacances

Le passeport-vacances est une source d'évasion pour les enfants entre 10 et 16 ans lorsqu'ils sont à Genève durant les vacances d'été. Sur une période de deux semaines, au choix du participant, le titulaire du passeport est invité à participer à de multiples activités variées et intéressantes. Cette année encore, la commune de Meyrin a accepté de participer à cette grande aventure en vendant les passeports et en proposant un atelier au Jardin alpin.



© GPS

Grand Prix des villes sportives

Cette épreuve disputée sur une journée et organisée en faveur de l'Aide Sportive Suisse est un événement auquel Meyrin ne peut plus échapper et se doit de présenter une équipe, compte tenu qu'elle a participé à toutes les éditions depuis plus de 20 ans! En 2011, le Grand Prix a eu lieu sur les hauts de Vevey, à St-Légier-La Chiésaz.



© GPS

Grand Prix des villes sportives ▲

AÎNÉS

Dicastère de Monsieur P.-A. Tschudi

Au 31 décembre 2011 la Commune compte 4'392 personnes en âge d'AVS, ce qui représente environ 20% de la population meyrinoise sur 22'077 habitants (source OCSTAT).

COMMISSION CONSULTATIVE DES AÎNÉS

La commission consultative des aînés est chargée de donner au Conseil administratif des avis concernant les problèmes communaux inhérents à l'ensemble des personnes en âge d'AVS. Elle doit également permettre de procéder à des échanges de vues avec les autorités et les institutions de la Commune.

Le bureau s'est réuni quatre fois en 2011. Différentes activités ont été organisées pour faire suite aux requêtes des personnes âgées.

Par ailleurs, la commission consultative s'est également réunie à quatre reprises en 2011. Les sujets suivants ont été traités:

- ▶ présentation de la compagnie amateur des aînés de Meyrin avec les différentes étapes de sa création «HOP»;
- ▶ présentation des films «Un jour, un tram» et «Un jour, un tunnel» de Monsieur Pierre Dubois;
- ▶ présentation du film «Le monde merveilleux des volcans» de Monsieur Pierre Dubois;
- ▶ la sécurité à Meyrin, discussion avec Monsieur Pierre-Alain Tschudi et présentation de la société privée de sécurité GPA avec Monsieur De Giorgi.

ACTIVITÉS DE PRÉVENTION GÉNÉRALE ET PROMOTION DE LA SANTÉ

Afin de sensibiliser la population âgée, des séminaires concernant l'activité physique et l'alimentation ont été mis sur pied. Le 21 juin, une journée de solidarité et de prévention contre les dangers de la canicule «Fête de l'été» a eu lieu à la Campagne Charnaux. Dans le but de promouvoir la santé phy-

	2010	2011	2011
Jura Résidence	50	50	50
Résidence Pierre de la Fée	0	72	72
Cointrin	239	246	250
Meyrin	3'172	3'414	4'020
Totaux	3'461	3'710	4'392

sique, des randonnées pédestres sont organisées deux fois par mois, des sorties de nordic-walking tous les mardis, des cours d'activités physiques de remise en forme tous les mercredis, des cours de yoga une fois par semaine, trois sorties nature dans la campagne genevoise, une croisière sur le Rhône et le Lac de Neuchâtel avec, au menu, ses «bondelles fumées».

ACTIVITÉS DE LOISIRS

Club de midi (repas des aînés de la Commune)

Le repas des aînés de la Commune rencontre toujours un vif succès car le fait de partager un repas en compagnie d'amis et de connaissances permet de vivre un moment de convivialité et renforce ainsi les liens sociaux entre personnes âgées. Nous avons compté en moyenne 180 participants par repas (10 repas annuels). Tout au long de l'année, quatre à six personnes de Cointrin, ainsi que quatre Meyrinois à mobilité réduite, ont été transportés par le service de la police municipale et l'association Bénévolat à Meyrin. Vingt bénévoles, ainsi que deux jeunes de Transit contribuent au succès du repas des aînés de la Commune par leur dévouement, leur gentillesse et leur disponibilité en assurant le service de table, l'épluchage des légumes, la vaisselle, les travaux de nettoyage, etc.

Repas des aînés de Cointrin

Nous avons également depuis septembre 2011, un repas mensuel (tous les premiers lundis du mois) au local des aînés de Cointrin qui rencontre un vif succès puisqu'en moyenne 35 à 40 personnes y participent. Les aînés de Cointrin ont ainsi l'occasion de rompre leur isolement.

Autour d'une table

Se restaurer en compagnie tout près de chez soi, une prestation commune de la Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD) et de la Commune. Trois cent quarante-cinq participations sont totalisées pour ces repas pris en commun dans un restaurant en compagnie d'un accompagnateur de la Commune. Le but de cette prestation est de renforcer les liens sociaux entre les habitants en âge d'AVS et de stimuler leur appétit en leur permettant de partager un moment convivial lors du repas de midi. Le prix de ce repas est identique à celui d'un repas livré à domicile.

Local des aînés (Jardin de l'Amitié)

Durant l'année, le Jardin de l'Amitié a proposé diverses activités comme les ateliers de perles, de peinture, de peinture sur verre, de confection de sacs, de création de cartes de vœux, de divers bricolages, des cours de langues soit d'espagnol et d'anglais. Le cyberspace propose un ordinateur connecté à Internet et également une assistance à l'utilisation de l'informatique par un collaborateur spécialisé. Une moyenne de 3 personnes par matinée profitent de cours individuels. Durant la période de mai à août un tournoi de pétanque est proposé sur le terrain situé à proximité du local. Des repas ont été organisés afin de permettre à des personnes isolées de se retrouver à midi. Pendant les fêtes de fin d'année plusieurs repas canadiens ont eu lieu afin de briser la solitude durant cette période. Des habitudes se sont instaurées comme le loto du vendredi, les parties de cartes et les jeux divers. En 2011, le local a reçu 6'800 visiteurs.



◀ Noël des aînés 2011

Espace intergénérationnel (favoriser l'exercice physique)

L'espace est ouvert toute l'année et un cours de gymnastique spécialisé est proposé tous les mardis matin. En hiver, en cas d'intempéries le cours est dispensé, à l'abri, dans le patio de Forum Meyrin.

Visiteurs et visiteuses

La solitude étant l'un des plus grand mal du siècle, un service de visiteurs-visiteuses met à disposition des aînés qui le souhaitent des collaborateurs afin de leur tenir compagnie à domicile, de se promener ou de faire leurs courses. Ces visites ont également permis de découvrir des personnes qui avaient perdu la maîtrise du quotidien soit suite à des difficultés financières en ne demandant pas leur droit au SPC (Service des prestations complémentaires) ou par perte d'autonomie soit physique, soit psychique. Plus de 2'700 heures ont été consacrées à ce service qui prend, d'année en année, plus d'ampleur.

ACTION SOCIALE INDIVIDUELLE

Le service est habilité à octroyer des soutiens financiers lorsque l'Hospice Général ne peut pas le faire. Durant cette année un nombre croissant de personnes ou couples ont reçu une aide ponctuelle ou mensuelle. Un soutien en matière d'orientation et de conseil est également offert. Une assistance à des personnes en grande difficulté, sortie de l'hôpital, maladie de Diogène, perte d'autonomie soit physique ou psychique a été apportée en collaboration avec l'unité de gériatrie communautaire basée à Loëx.

Gratuité des obsèques

Seize familles ont bénéficié de la gratuité des obsèques en 2011.

Actions sociales communautaires de proximité

Plusieurs visites ont été organisées et les aînés ont ainsi pu découvrir l'atelier de Luc Tiercy, l'entreprise Del Maître,

grand charcutier, le Musée d'art et d'histoire, le Musée Rath, le S.I.S de Genève, le dépôt des TPG au Bachet-de-Pesay, le Centre horticole de Lullier, le parc d'accueil Pierre Challandes à Bellevue, l'atelier de boulangerie Aimé Pouly, le Centre de contrôle de l'autoroute, l'entreprise Bacardi-Martini, l'usine des Cheneviers, le Musée international de la Réforme, l'observatoire de Sauvigny, l'Office des Nations Unies, le Musée Patek Philippe, le barrage de Verbois et SIG Solar 3, la nouvelle tour de la Télévision suisse romande. Ils ont participé à des excursions comme les bondelles fumées sur le lac de Neuchâtel et à une descente du Rhône. Un atelier de «couronne de l'Avent» a été mis sur pied.

90 ans

Les autorités communales ont fêté de nombreux nonagénaires. En 2011, une visite personnalisée a été organisée et ces derniers ont reçu des fleurs et un livre relatant l'histoire de Meyrin. La visite des nonagénaires dans les EMS est également organisée mais en collaboration avec la direction des EMS Résidence Jura et Pierre-de-la-Fée.

Vacances des aînés

Soixante aînés ont participé au séjour de vacances balnéaires à Rhodes qui s'est déroulé du 1^{er} au 15 septembre 2011. Les participants ont été encadrés par trois accompagnants. Un accompagnant a officié en qualité de responsable administratif du séjour. Des vacances à la montagne ont également été organisées et 35 personnes, conduites par une bénévole, ont séjourné à Engelberg durant une semaine et ont profité de silloner les sentiers de cette magnifique contrée de Suisse.

50-60-65 ans de mariage

Le mercredi 9 novembre 2011, les autorités communales ont fêté, lors d'un repas, les couples célébrant leurs 50, 60 et 65 ans de mariage. Des cadeaux et des

fleurs ont été remis à cette occasion en présence de nos autorités.

Soutien à des associations d'aînés

Club des aînés	CHF 50'150.00
Bénévolat à Meyrin	CHF 9'000.00
Foyer de Jour Livada	CHF 11'420.00

Tout au long de l'année ces associations ont bénéficié du soutien du service et ce en fonction de leurs besoins spécifiques.

Consultations juridiques gratuites à la mairie

L'objectif de la permanence est de proposer une prestation de proximité d'ordre juridique dans l'idée de prévenir une détérioration financière et sociale. Cette démarche permet ainsi de donner accès à une meilleure connaissance de leurs droits aux habitants de Meyrin. Ce service a été repris sous la dénomination d'Antenne juridique au 1^{er} juin par le service Développement social et emploi.

Permanence fiscale

Ce service a été repris sous la dénomination d'Antenne fiscale au 1^{er} juin par le service Développement social et emploi.

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

Noël des aînés

Mille deux cents aînés ont été reçus sur deux jours à Forum Meyrin. Ils ont été particulièrement heureux de participer à cette fête où ils ont pu apprécier le dîner et le thé dansant qui a suivi. Comme le veut la tradition, une décoration de table leur a été offerte. L'administration communale, l'équipe de bénévoles, le Bénévolat à Meyrin et les jeunes de Transit Job Infos Service, ont contribué à l'organisation et au succès de ces journées.

Thés dansants

Cinq thés dansants ont réuni à chaque fois plus de cent cinquante personnes qui ont pu évoluer sur des airs entraînants d'orchestres de très bonne qualité.

FEU ET SECOURS

Dicastère de Monsieur P.-A. Tschudi

EFFECTIFS

Au 31 décembre 2011, l'effectif de la Compagnie était composé d'une femme et de quarante-cinq hommes.

Admissions

- Sap GARUFFI Elio
- Sap DOS SANTOS Helder
- Sap ULDRY Jérémy
- Sap ZURBUCHEN Michaël
- Sap POUSSARD Gérald
- Sap DE OLIVEIRA Ricardo
- Sap PATTABIRAMAN Jayasankar
- Sap CHIEFFO Elvin

L'Etat-major remercie ces nouveaux sapeurs d'avoir accepté de servir dans la Compagnie. Il est persuadé qu'ils ne manqueront pas de faire preuve de dévouement au service de la collectivité.

Démissions

- Sap RAUSIS Christian
- Sap ESTOPPEY Joël
- App REPOND Stéphanie
- Sap NOTH Julien
- Sap LOPES Paul

Congé sabbatique d'un an

- Sgt REPOND Sébastien

L'Etat-major félicite et remercie ce nommé pour le dévouement et l'engagement dont il fait preuve. Il lui souhaite beaucoup de satisfaction dans le cadre de sa nouvelle fonction.

Ancienneté

10 ans d'activité:

- App SQUILLACI Nicolas

15 ans d'activité:

- Plt RANDIN Daniel

20 ans d'activité:

- Aucun sapeur en 2011

25 ans d'activité:

- Sgt de RUTTE Patrick

30 ans d'activité:

- Cap VOUILLOZ Bernard
- Four MESOT Frédéric

Mise en retraite

- Sgtm FAJON Patrick
- Sgt de RUTTE Patrick

L'ensemble de ces personnes ont reçu des remerciements pour leur engagement en faveur de la collectivité.

Radiation

Aucune radiation durant l'année 2011

Décès

Notre Compagnie n'a pas eu à déplorer de décès d'un membre actif en 2011.

De leur côté, les retraités ont malheureusement perdu leurs collègues et amis:

- Sap CARREL Alphonse
- App SCHWEIZER Didier

ACTIVITÉS

Les heures de service commandé se répartissent de la manière suivante:

Assemblée de l'Etat-major.....	297h30
Rapport technique	45h00
Cours de cadres et instruction.....	242h30
Instructions tronçonneuse.....	84h00
Exercice de Compagnie	220h00
Exercice et entretien APR.....	547h00
Exercice MP & TP.....	65h15
Exercice divers	157h00
Formation ASPV	274h00
Interventions (124).....	751h00
Sortie véhicule.....	93h00
Auto-école.....	00h00
Entretien bureau, salle théorie	
cuisine, carnotzet.....	84h00
Entretien matériel et dépôt.....	491h00
Entretien véhicule	46h30
Cours et école à Bernex.....	387h00
Gardes de préservation FORUM.....	527h30
Gardes de préservation	
autres salles	316h00
Manifestations communales	256h15

Contrôle réseau hydraulique	105h30
Contrôle des colonnes sèches.....	45h00
Administration et divers	655h00

Total 5608h15

Soit une diminution des heures soldées de 178.45 ce qui représente une baisse de 3% par rapport à 2010.

Ceci représente une moyenne de 122h00 par personne en 2011.

Il y a lieu de relever que beaucoup de travaux d'aménagement, d'installations et d'entretien ont été effectués par les hommes de la Compagnie.

Que toutes les personnes qui ont travaillé de longues heures pour le bien de la Compagnie en soient chaleureusement remerciées.

RÉSUMÉ

La Compagnie est intervenue à 124 reprises en 2011, dont 43 fois pour des feux, dont certains assez importants, 15 fois pour des fumées, 26 fois pour des inondations, 2 fois pour des odeurs, 23 fois pour des animaux, 4 fois pour des dégâts de la nature, 0 fois pour une pollution et 11 fois pour des interventions diverses et accident.

A ce jour, nous n'avons toujours pas reçu les statistiques du Service d'incendie et de secours de la ville de Genève.

L'exercice de printemps a eu lieu le 28 mai à l'école des Boudines, quant à l'exercice d'automne du samedi 15 octobre, il se démarquait par l'inspection quadriennale de la Compagnie décrit dans les événements marquants.

Ces deux exercices se sont déroulés dans de bonnes conditions, ce qui a permis de constater l'excellent travail fourni par tous les sapeurs, les points faibles

constatés seront entraînés lors des prochains exercices.

D'autre part, 8 soirées ont été consacrées à l'instruction de sections, 1 soirée sur les gardes de préservation, 2 soirées pour des formations techniques, 5 soirées pour le cours antichute, 16 soirées pour les appareils respiratoires, 10 soirées pour la formation des nouveaux sapeurs (ASPV), 18 soirées pour les sorties véhicules, 2 pour l'instruction de la motopompe, 15 soirées pour l'Etat-major, 2 pour l'instruction tronçonneuse et pour l'utilisation de ces machines, 16 cours et écoles à la Sécurité Civile à Bernex et 6 cours et formations suivis à l'extérieur dont certains sur plusieurs jours, et enfin 1 matinée et 4 soirées pour les nettoyages de la caserne.

Tous ces travaux et formations ont demandé beaucoup d'engagement et d'implication de la part des sapeurs.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Campagne de recrutement

Il était nécessaire de renforcer les rangs de la Compagnie à la vue des départs provoqués principalement par les changements professionnels, mais également en raison de déménagement. Notre campagne de recrutement a été très bien accueillie sur la place des Cinq-Continents, au milieu des marchands qui avaient l'habitude de se trouver à leur place précise. Le but étant de faire une grande volée de nouveaux sapeurs pour étayer les rangs de la Compagnie, mais également d'habituer la population à nous voir, nous aborder et nous poser des questions. Exercice réussi comme l'on dit, puisque tous les objectifs sont atteints, et nous pourrions réitérer l'expérience pour 2012.

Inspection de la Compagnie

L'inspection de notre Compagnie par l'autorité de contrôle cantonal, soit la Sécurité Civile de Genève a été effectuée par

l'inspecteur, le Cap. Decrin, qui est venu passer une soirée avec l'EM en date du mardi 11 octobre, pour contrôler la gestion administrative de la Compagnie, ainsi que l'organisation de celle-ci. C'est le samedi 15 octobre en matinée, que l'inspection pratique s'est déroulée dans l'école de Cointrin avec pour thème, l'extinction d'un feu dans l'école et l'évacuation de blessés moyennant l'engagement des échelles à coulisse pour le sauvetage de personnes.

Cet exercice d'inspection a pour but de montrer à l'autorité de contrôle, si le personnel est apte à remplir ses missions, s'il connaît le maniement et fonctionnement des engins ainsi que du matériel. Les conclusions de cette inspection sont très éloquentes et placent la Compagnie parmi les compagnies capables de remplir seules les missions qui leur sont dévolues.

Extension de la caserne

C'est fait! Nos vestiaires sont achevés, sans compter les dernières petites mises au point, ils sont fonctionnels et répondent parfaitement à nos besoins. Avec des matériaux simples, un parfait choix des couleurs et un aménagement réfléchi, ils dénotent une touche harmonieuse dans la caserne. Le vendredi 24 juin l'inauguration a été marquée par la présence de nombreuses personnalités du monde politique meyrinois, ce qui nous a prouvé leur intérêt et leur soutien.

Réflexion et choix de la composition du nouvel Etat-major

Grand virage à chaque fois qu'un Etat-major modifie sa composition et de plus lorsque le commandant en place s'apprête à prendre sa retraite. En fin d'année tout est en place pour la relève. Il ne reste plus qu'à transmettre les flambeaux des sortants (commandant et fourrier) pour que l'embarcation continue son chemin au fil de l'eau. Pour ce faire, il restera le

premier semestre de 2012 pour que tout se passe bien dans une continuation programmée.

Reconnaissance

Ce compte-rendu nous permet de témoigner notre reconnaissance à l'ensemble de la Compagnie et à leurs familles qui acceptent les aléas d'un service de secours 24h sur 24 et cela 365 jours par année.

Nos remerciements s'adressent également aux services de secours de la Ville de Genève, des corps de Sapeurs Pompiers des communes genevoises avoisinantes, de l'Aéroport, du CERN ainsi que le corps des Sapeurs Pompiers Français du centre de renfort de l'Est Gessien, organismes sur lesquels nous pouvons compter en tout temps.

Nous tenons à souligner l'excellente collaboration et entraide avec la Protection Civile de Meyrin-Mandement, les services de la police municipale et de l'urbanisme, travaux publics et de l'énergie.

Pour terminer, un grand merci à nos autorités et personnel communal pour leur appui et leur aide tout au long de cette année 2011 qui fut riche en événements.

POLICE MUNICIPALE

Dicastère de Monsieur P.-A. Tschudi

MISSION

La mission du service est d'assurer la sécurité et l'ordre publics, de développer une présence préventive par un travail de proximité auprès de la population.

Il accueille, renseigne et informe le public. Dans le cadre des activités de la police municipale, (APM), sont également présents sur la commune de Satigny depuis le 1^{er} octobre 2004.

PRÉVENTION

Durant l'année 2011, les APM ont été appelés à effectuer de multiples et diverses interventions, plus particulièrement dans les domaines suivants: gestion de la circulation dans le cadre des divers et importants chantiers (TCMC [Tram Cornavin-Meyrin-CERN], chauffage à distance, assainissement); surveillance des écoles; recherche d'enfants égarés; remplacement des patrouilleuses scolaires absentes; contrôles de vitesse au moyen

d'un radar préventif; contrôles routiers; déclaration en infraction de conducteurs; mise en fourrière ou mise à disposition de véhicules sans plaques; enlèvement de voitures sur domaine public ou privé.

D'autre part, les 22 patrouilleurs/euses scolaires de notre commune, ainsi que la brigade d'éducation et de prévention de la gendarmerie, ont contribué à assurer la sécurité de nos écoliers sur 14 passages pour piétons. Nous les en remercions vivement.

TRANQUILLITÉ ET SÉCURITÉ

Les APM ont prêté assistance à des personnes malades, blessées ou ivres. Ils ont réglé la circulation lors d'accidents de la route en attendant l'intervention de la Gendarmerie. Ils ont dû notamment intervenir lors des situations suivantes: conflits entre personnes; problèmes de voisinage; chiens égarés, chiens agressifs; bruits troublant la tranquillité publique; affichage sauvage, pose de publicités

sur le pare-brise des véhicules; dépôts inesthétiques (objets encombrants); feux de déchets de jardins; individus qui font la manche, qui vendent des journaux ou divers articles, qui jouent de la musique aux abords du centre commercial, ceci sans autorisation; contrôle de l'élagage et du nettoyage de haies et de parcelles, surveillance des cultures.

SERVICES À LA POPULATION

Ces prestations sont essentiellement de nature administrative: émission des cartes d'identité; vente des abonnements de piscine et de patinoire; vente de médailles pour les chiens; mise à disposition de formulaires officiels; renseignements divers.

La gestion des objets trouvés, la gestion et la surveillance des marchés, ainsi que le transport de personnes (aînés, enfants), font également partie des services à la population.



MESURES DE CIRCULATION

Dans le courant de l'année 2011, les mesures de circulation suivantes ont été prises:

- ▶ Rue des Bugnons, hauteur Nos 12-16, débouché de parking sur la rue des Lattes: marquage d'une ligne interdisant l'arrêt.
- ▶ Rue André-De-Garini, hauteur No 2: marquage de cinq cases deux roues.
- ▶ Avenue de Feuillasse, parking P1 du Centre commercial: modification du marquage des flèches de direction.
- ▶ Rue Gilbert, hauteur de l'accès au préau de l'école de Livron: marquage d'une ligne jaune interdisant l'arrêt.
- ▶ Chemin du Jardin-Alpin, hauteur Nos 1-3A: marquage d'une ligne jaune interdisant le parpage.
- ▶ Rue de la Prulay, hauteur No 2: réalisation d'une case de stationnement réservée aux personnes handicapées.
- ▶ Avenue de Vaudagne, hauteur école Bellavista: marquage d'un kit-école.
- ▶ Avenue de Vaudagne, hauteur No 55: marquage d'une ligne jaune interdisant le parpage.
- ▶ Rue des Vernes, voie d'accès à la patinoire couverte: pose de signaux «interdiction de parquer» des deux côtés. Marquage d'une case de stationnement réservée aux cars.
- ▶ Rue de Veyrot, hauteur Nos 3-23: marquage d'une ligne jaune interdisant l'arrêt.

CONTRÔLES

Contrôles radars fixes effectués par la Gendarmerie

Route de Meyrin: 291'757 véhicules ont été contrôlés, 350 conducteurs ont été déclarés en infraction.

Autoroute A1, côté Lac: 380'777 véhicules ont été contrôlés, 170 conducteurs ont été déclarés en infraction.

Route du Nant-d'Avril: 191'465 véhicules ont été contrôlés, 1'609 conducteurs ont été déclarés en infraction.

Contrôles radars mobiles effectués par la Gendarmerie

Nombre total de contrôles: 16
17'651 véhicules ont été contrôlés, 1'090 conducteurs ont été déclarés en infraction.

Les prestations en chiffres

Prévention routière (contrôles radar préventif).....33

Total des amendes d'ordre7'418

Contraventions municipales43

Rapports de dénonciation transmis au Département de la Sécurité, de la Police et de l'Environnement, (DSPE)23

Mises en fourrière cantonale ou à disposition de véhicules 157

Chiens conduits à la fourrière cantonale 4

Dépôts de plaintes56

Rapports de dégâts à la signalisation routière..... 12

Rapports de dégâts divers55

Signalisations amovibles mises en place en collaboration avec le service de voirie, à l'occasion de travaux, marquages, manifestations.....55

Assistance lors de services funèbres22

Emission de pièces d'identité.....915

Abonnements de piscine et de patinoire vendus *1679

Médailles de chiens vendues612

Vignettes pour cycles vendues **0

Autorisations parentales 116

Objets trouvés remis au service cantonal compétent..... 69

* Ventes uniquement par la Police municipale. (Autres points de vente: Centre sportif des Vergers et piscine de Livron).

** En prévision de la disparition des vignettes pour cycles en 2012, la vente est déjà abandonnée en 2011.

PROTECTION CIVILE

Dicastère de Monsieur P.-A. Tschudi

CONSTRUCTIONS ET ABRIS

Location des constructions de la PC

Le groupement Meyrin-Mandement comprend trois constructions, une à Satigny et deux à Meyrin, la construction de Belavista a été louée 142 jours en 2011.

Entretien des constructions et abris publics

Le service des constructions a procédé à l'entretien des constructions suivant la planification établie.

Contrôle des abris privés

Il y a 647 abris pour la population dans le groupement et 118 ont été contrôlés en 2011 par le service de l'assistance pour le contrôle périodique des abris.

Gestion des places protégées dans les abris

Le logiciel «Abri 2000» et le plan d'attribution ont été mis à jour avec les nouveaux abris et les changements d'habitants en 2011.

MISE À DISPOSITION

Entretien et mise à disposition matériel PC

Le service du matériel a procédé à l'entretien du matériel, suivant la planification établie.

Prêt du bus de la PC aux sociétés communales

Le bus de la protection civile a été prêté 52 jours aux sociétés communales en 2011.

SERVICE À LA POPULATION

Permanence d'appui et de relogement

Une permanence a été maintenue avec des équipes de piquet toute l'année 24h sur 24, pour pouvoir intervenir dans les domaines suivants:

- ▶ hébergement de la population;
- ▶ encadrement de la population;
- ▶ déclenchement de l'alarme par sirène;
- ▶ mise à disposition d'astreints et de matériel de sauvetage;
- ▶ ravitaillement.

Protection des biens culturels

Le service de la protection des biens culturels a mis à jour les fiches de sauvetages pour tous les biens culturels recensés par la Confédération.

Cours de cadre et répétition aux astreints

Le mercredi 2 février 2011 la protection civile a procédé au contrôle de 9 sirènes fixes et de 6 récepteurs d'alarme ZAG.

Des astreints aux services, assistance, appui, sanitaire, suivi, télématique, protection des biens culturels, constructions, matériel et transports ont suivi des cours de répétition donnés par les membres de l'état major.

En 2011, il y a eu 803 jours de cours accomplis:

- ▶ 6 séances d'état-major = 41 jours
- ▶ 8 cours de cadres = 70 jours
- ▶ 10 cours de répétitions = 473 jours
- ▶ 5 cours d'aide au profit de la collectivité = 219 jours

Cinq cours d'aide au profit de la collectivité ont été donnés en 2011, deux pour la fondation Pronatura sur la réserve naturelle de Mategnin pour des travaux de déboisement pour une revalorisation de la réserve, un troisième cours pour la course cycliste de la classique Genevoise sur la commune de Satigny, un quatrième pour le SlowUp et un cinquième pour les Foulées automnales.

Gestion des astreints de la PC

Le logiciel «Gespers» a été mis à jour avec les nouveaux astreints et ceux qui quittent l'ORPC (Organisation régionale de protection civile) pour libération ou changement de domicile, le nombre d'astreints en 2011 est de 228 avec une montée en puissance de 321 astreints supplémentaires en réserve.

Prestations internes

En collaboration avec l'Office cantonal de la protection civile et les communes du groupement, une sélection des candidats susceptibles de suivre une formation au canton ou à Schwarzenburg est établie.

Le commandant du groupement participe aux rapports cantonaux et diverses activités administratives.

URBANISME, TRAVAUX PUBLICS, ÉNERGIE

Dicastère de Monsieur P.-A. Tschudi

L'année 2011 a été marquée par le démarrage du quartier des Vergers à la suite de l'adoption du plan localisé de quartier par le Conseil d'Etat le 6 avril 2011. Il s'agit également de l'année qui a connu le lancement du chantier du Boulodrome, ouvrage ayant fait l'objet de longs débats politiques.

URBANISME

Requête en autorisation de construire

Durant l'année 2011, 117 dossiers ont été préavisés, se répartissant de la manière suivante:

- ▶ 25 concernent la réalisation de logements (individuels ou collectifs); (17 en 2010, 8 en 2009);
- ▶ 27 concernent des réalisations industrielles, artisanales ou commerciales; (29 en 2010, 17 en 2009);
- ▶ 58 concernent des constructions diverses (piscines, clôtures, murs, garages, appentis, transformations diverses, etc.); (43 en 2010, 45 en 2009);
- ▶ 7 concernent des travaux d'aménagements routiers et assainissement; (10 en 2010, 2 en 2009).

On observe une augmentation significative du nombre de réalisation de logements. Le développement des nouveaux quartiers à Cointrin Est participe probablement à cette augmentation.

Indice d'utilisation du sol

Durant l'année, le Conseil municipal n'a pas été appelé à se prononcer sur l'augmentation de l'indice d'utilisation du sol sur le territoire communal.

Plan des investissements de 2011 à 2017

Il ressort que le quartier des Vergers sera au cœur des gros investissements communaux pour les prochaines années. Outre les investissements d'infrastructures (routes, places, parcs, etc.), il reste encore à préciser le type et la taille des infrastructures publiques à réaliser (école, Eve, etc.).

D'autres investissements sont prévus ailleurs sur la Commune et notamment des travaux d'assainissement, des rénovations lourdes à l'école des Boudines ainsi qu'un nouveau bâtiment parascolaire aux Boudines.

Plan directeur cantonal

En été 2011, le plan directeur cantonal a été distribué aux communes genevoises. Une enquête publique a été menée en octobre 2011 doublée d'une présentation du projet à la commission d'urbanisme et d'une séance de présentation publique.

Ce projet reprend dans ses grandes lignes les conclusions développées dans le cadre des ateliers du projet d'agglomération.

Une résolution préavisant ce projet de plan directeur cantonal Genève 2030 a été rejetée à l'unanimité le 13 décembre 2011. Le préavis communal négatif était étayé de remarques générales, suivies de critiques sur les volets mobilité, urbanisation, nature et paysage.

Plans directeurs localisés (plan directeur communal)

En 2004, un crédit d'étude de CHF 350'000.- a été voté pour l'élaboration du plan directeur communal. Ce document élaboré par les bureaux TRIPORTEUR, CITEC et VIRIDIS fixe les objectifs communaux pour les 10 prochaines années.

En novembre 2010, une exposition s'est tenue à l'école des Boudines précédant l'enquête publique du 22 novembre au 21 décembre 2010. A la suite de cette enquête, quelques modifications ont été apportées au plan directeur en janvier 2011. Le Conseiller d'Etat délégué a ensuite contrôlé la conformité du plan directeur communal de Meyrin au plan directeur cantonal et l'a adressé en avril 2011 à la Commune pour vote.

Le plan directeur communal de Meyrin a finalement pu être adopté par voie de résolution à une large majorité (23 oui et 4 abstentions) par le Conseil municipal le 17 mai 2011, puis a été approuvé par le Conseil d'Etat le 21 septembre 2011.

Zones de rencontres, zones 30km/h et réseau cyclable

En 2001 déjà, une résolution demandait la mise en zone 30 du village de Cointrin. Cette mise en œuvre a été effectivement réalisée en 2005.

En juin et en septembre 2009, deux résolutions demandant la réduction de la vitesse des véhicules à 30km/h sur l'avenue de Mategnin (artère cantonale) et sur l'ensemble du réseau des artères communales ont été rejetées.

Suite à ce refus, d'autres conseillers municipaux ont demandé en septembre de la même année que les vitesses soient réduites sur certaines artères communales. En effet, les relevés de vitesses effectués par les agents de la police municipale font encore apparaître des vitesses trop élevées sur certains axes communaux.

En prévision de l'arrivée du TCMC Direttissima, dont l'inauguration s'est déroulée le 30 avril 2011, et l'ouverture de la tranchée couverte programmée en février 2011, il était opportun de coordonner le rétablissement de la circulation sur la route de Meyrin avec des mesures de ralentissements.

Ainsi, le 19 avril 2011, un crédit d'étude de CHF 97'200.- a été adopté, permettant d'étudier conjointement des zones de rencontres (20km/h), des zones 30km/h, ainsi qu'un réseau cycliste.

MODIFICATIONS DE ZONES

Modification des zones au lieu dit «La Gravière»

Le canton envisage d'implanter à Meyrin un établissement post obligatoire de 900 élèves. Un site très exigu a été retenu en dessus du lac des Vernes. Ce site a été depuis le début vigoureusement combattu par la Commune car son exigüité impose de réaliser un bâtiment très haut qui coupera la percée sur le Jura depuis l'avenue de Vaudagne.

Un site alternatif a été proposé par la Commune au lieu dit «La Gravière», site sur lequel la population meyrinoise s'était prononcée en 1999 contre l'acquisition des terrains pour y développer du logement.

Pour accélérer la procédure, le Conseil administratif a proposé le déclassement de cette vaste parcelle de plus de 25'000m² par une modification des limites de zones d'initiative communale conformément à l'article 15A alinéa 4 LaLAT. Le Conseil municipal de la commune de Meyrin, a décidé fin avril 2011 à l'unanimité d'accepter la transmission de l'avant-projet de plan et loi portant sur une modification des limites de zones au Conseil d'Etat.

Quartier de Cointrin Cointrin ouest, modification des limites de zones

En avril 2009, le Conseil municipal acceptait la résolution 2009 03a fixant les différentes options quant au développement du quartier de Cointrin (entre les chemins des Ailes, du Ruisseau et de l'Avanchet, et à l'intérieur du quartier des Avanchets). Cette résolution faisait suite notamment à des ateliers d'aide à la décision réalisés en septembre 2008.

En novembre 2009, le canton soumettait à la Commune une enquête publique de modification des limites de zones à Cointrin ouest. Ce projet proposait une zone 3 de développement avec une limite de

gabarit à 15m répondant partiellement à la proposition communale d'une zone 4a. Considérant que cette contre-proposition comportait des risques, la Commune a largement refusé de préavis favorablement ce plan en mars 2010.

A la suite de ce préavis négatif, le canton a annulé la procédure et a lancé une nouvelle proposition (No 29'508A-526-540) comportant une densité beaucoup plus forte puisque le gabarit limité à 15m a été transformé en gabarit de 21m.

Après une enquête publique du 15 décembre 2010 au 17 janvier 2011 et un grand nombre d'observations, le Conseil municipal refusait logiquement et à l'unanimité le 21 juin 2011 de préavis favorablement ce projet.

Par la suite, le Conseil administratif a négocié avec le Conseil d'Etat pour que ce projet soit suspendu avant son adoption, jusqu'aux résultats du projet stratégique de développement de Cointrin appelé «PSD Tête GVA» (Projet stratégique de développement Tête GVA-Casai-Aéroport). En effet, il aurait été mal compris de modifier la zone et d'ouvrir en parallèle des «études test» permettant de déterminer le type de développement du quartier. Le Conseil d'Etat a compris la demande et a accepté de suspendre la procédure de modification de zone, rendant ainsi possible le démarrage du PSD tête GVA dans un climat plus serein.

En revanche, la modification de zone n° 29'144A-540-526 mise à l'enquête publique fin 2010 début 2011 et couvrant le secteur de Cointrin Pré-Bois à Vernier et à Meyrin a été maintenue, les enjeux du canton rejoignant sur ce secteur ceux énoncés par la commune de Meyrin dans la résolution 2009-03A (zone 3D sur les secteurs proches de la route de Meyrin et de l'autoroute fortement exposés aux bruits). L'acceptation de cette modification des limites de zones par voie de

délibération le 21 juin 2011 par 27 oui et 2 abstentions était, elle aussi, prévisible.

Projet d'agglomération franco-valdo-genevois PACA (Projet d'aménagement coordonné d'agglomération) et PSD (projet stratégique de développement)

Un rapport de synthèse du PACA Meyrin St-Genis a été publié en février 2010 ainsi que le rapport final du collège. Concernant le PACA Ferney Gex, le rapport de synthèse a été publié en mars 2010. Une synthèse des deux PACA a été réalisée courant 2010 par un groupe pluridisciplinaire composé d'urbanistes et de spécialistes en environnement et en transport. Un rapport de synthèse a été finalisé au début de l'année 2011. Le résultat sera versé au projet de plan directeur cantonal.

Le projet a défini des PSD (projets stratégiques de développement), dont plusieurs couvrent le secteur de Cointrin. Le développement du PSD «tête GVA» a démarré en 2011.

Plans localisés de quartiers (PLQ) Les Vergers / Plan localisé de quartier (PLQ)

En novembre 2010, le Conseil municipal acceptait à une large majorité le plan localisé de quartier n° 29'674-526 Les Vergers-Meyrin, démontrant un très fort soutien politique à la construction du nouveau quartier. Le projet de plan localisé de quartier (PLQ) Les Vergers a entamé la procédure d'opposition du 17 décembre 2010 au 20 janvier 2011 et a finalement été adopté, après la levée d'une poignée d'oppositions, par le Conseil d'Etat le 6 avril 2011.

Après cette adoption, l'ensemble des propriétaires fonciers ont souhaité démarrer très rapidement le processus de construction du quartier. C'est pourquoi un chef de projet a été engagé spécifiquement par la Commune afin de piloter les questions stratégiques et opérationnelles.

Une charte éco quartier a été établie et devrait permettre de sceller avec les propriétaires privés les objectifs de réalisation de cet éco quartier exemplaire.

Etudes préliminaires techniques aux Vergers

Le quartier des Vergers ayant démarré à une très grande vitesse, il a été nécessaire d'envisager des études préliminaires dans différents domaines. Ainsi par exemple, il est indispensable de caler les routes et les bâtiments de manière précise, de réaliser des sondages géotechniques, de réaliser un tableau de mutation avec l'aide d'un notaire et d'un géomètre. Un crédit a été voté pour un montant de CHF 950'000.- le 14 novembre 2011 à l'unanimité pour la réalisation de ces études préliminaires.

Plan de site Meyrin-Parc

Le premier projet de plan de site situé entre la rue des Boudines et les avenues Sainte-Cécile, Vaudagne, Mategnin et Feuillasse (n° 29'484-526) a été préavisé favorablement par le Conseil municipal le 17 novembre 2009. Il visait à protéger le patrimoine contemporain remarquable de Meyrin Cité.

Le préavis communal demandait de prévoir dans ce plan des extensions des bâtiments publics communaux (école et crèche des Boudines). Le plan de site a été modifié en conséquence en intégrant les souhaits communaux (plan numéro n°29'484A-526). Il a été mis à l'enquête publique du 14 janvier au 13 février 2011 et le Conseil municipal l'a adopté le 17 mai 2011 à la quasi unanimité (26 oui et 1 non).

Etude Zimeysa Nord

Considérant le très fort potentiel de création d'entreprises en relation avec la présence du CERN et considérant que la ZIMEYSA était trop souvent considérée par le canton comme un portail logis-

tique de Genève, la commune de Meyrin a proposé à la FTI (Fondation des terrains industriels) un partenariat pour valoriser une parcelle située en zone industrielle dans un secteur proche du bâtiment du centre de voirie horticole (CVH). Un crédit de CHF 113'000.- a été voté à l'unanimité le 19 avril 2011 permettant l'organisation d'un concours SIA 142 pour la réalisation d'un ouvrage mixte (communal et incubateur d'entreprises) en partenariat avec la FTI. Des investigations ont eu lieu en 2011 et se poursuivront en 2012.

Plan de stationnement

Avec l'arrivée du TCMC, de nombreux automobilistes ont profité de la zone de stationnement illimitée pour se stationner et emprunter le tram, transformant ainsi Meyrin en vaste P+R. Un crédit d'étude pour un plan directeur de stationnement a été voté en 2009, suivi de tables rondes en septembre 2009 et avril 2010. Une consultation publique a eu lieu entre le 18 octobre et le 12 novembre 2010 auprès de la population meyrinoise.

Le concept proposé consiste globalement en un régime de stationnement libre pour une période de 3 heures. Cela permet de faire confortablement des courses mais n'offre pas au pendulaire la possibilité de laisser sa voiture à Meyrin pour la journée. Cette proposition tenait compte du fait que Meyrin Cité a été construite avec un fort taux de stationnement dans les sous-sols. En effet, la plupart des logements sont dotés de places de stationnement. Le régime du macaron, principal concurrent au régime de 3 heures aurait eu comme conséquence qu'un grand nombre d'automobilistes auraient résilié leur place en sous-sol pour occuper le domaine public économiquement plus avantageux. Le risque aurait été que les places en sous-sol soient alors louées par les régies à des pendulaires provoquant ainsi de nouvelles nuisances liées aux mouvements de véhicules au cœur de la Cité.

Au milieu du mois de février 2011, une majorité de membres de la commission d'urbanisme ont validé par voie de résolution la mise en œuvre du plan de stationnement et ont chargé le Conseil administratif de planifier la mise en œuvre rapide des premières mesures.

TRANSPORTS

TCMC - Branche Champs-Frêchets

On se souvient de la saga du tram, des multiples rebondissements, des discussions sur le meilleur tracé, de l'expertise réalisée par la Commune et de la contre expertise réalisée par Mark Muller en avril 2008 recommandant à la commission des transports du Grand Conseil l'abandon de la branche «Vaudagne ouest» et la construction rapide de la Direttissima, ainsi que l'étude d'un arrêt supplémentaire à Champs-Frêchets.

La Direttissima ayant été inaugurée le 30 avril 2011, une enquête publique pour la modification de la concession fédérale d'infrastructures ferroviaires «desserte des Champs-Frêchets» a été mise à l'enquête du 28 mars au 2 mai 2011. Le 13 décembre 2011, le Conseil municipal a refusé par 16 non, 10 oui et 1 abstention la demande de concession fédérale pour la réalisation de ce tracé.

Abris à vélos

Après la mise en œuvre systématique d'abris à vélos en complément des arrêts TCMC et le succès de ces abris, en particulier aux arrêts Gravière et Vaudagne, il a été proposé d'étendre le mobilier urbain à d'autres sites fortement sollicités (mairie, Ferme de la Golette, écoles, etc.). Un crédit de réalisation portant sur un montant de CHF 183'000.- destiné au financement de 10 abris à vélos couverts a été voté le 19 avril 2011 à l'unanimité. Le premier abri a été mis en place devant la mairie et les autres sites suivront après dépôt des autorisations de construire.

AFFAIRES DOMANIALES

Droits de préemption

La Commune a été interpellée à 12 reprises lors de ventes d'immeubles dans les zones de développement.

Le but visé par la loi générale sur les zones de développement étant respecté, la Commune n'a pas eu à faire usage de son droit de préemption.

Tableaux de mutation

Dans l'année, aucun tableau de mutation n'a été officialisé.

ASSAINISSEMENT

Galerie de décharge

D'importants chantiers ont été menés sur cet objet au moyen d'une technologie dite de «pousse tubes». Il s'agit de créer des puits circulaires dans lesquels des sections importantes de tubes sont poussées aux moyens de vérins. Plusieurs puits ont été réalisés à l'entrée de Meyrin côté Riantbosson, ainsi que sur la rue de la Prulay. Des troubles importants de la circulation ont été subis en particulier sur la rue de la Prulay localement et provisoirement en sens unique.

Le chantier s'est déroulé en grande partie en 2010 et 2011 et s'achèvera en 2012.

Lac des Vernes

Ultime étape du projet d'assainissement des eaux de la cité meyrinoise, la mise en place de ce bassin relève non seulement d'une obligation légale, mais elle est également d'utilité publique. Dans les années 60, lors de la création de Meyrin, le système d'épuration des eaux est construit selon le modèle unitaire, ce qui signifie que les eaux usées ne sont pas séparées des eaux pluviales. Ce système pose problème puisque les eaux propres sont traitées inutilement par la station d'épuration (STEP) provoquant une surcharge d'eau et des débordements de la STEP lors de crues importantes. Ces débordements

polluent le cours d'eau du Nant-d'Avril et en aval le Rhône.

Dernier élément du processus de traitement des eaux de la cité, le lac des Vernes est donc indispensable pour que le nouveau système de canalisations puisse fonctionner. Le chantier devait ainsi commencer début 2011, l'autorisation de construire ayant été délivrée par le canton le 17 décembre 2010. Cependant, le propriétaire d'une partie du terrain constructible qui s'opposait à l'expropriation de ses terres pour des motifs financiers a recouru au début 2011 contre l'autorisation de construire. La Commune a déposé un nouveau projet en corrigeant les éléments attaqués lors de cette demande. Le second projet a été autorisé le 25 juillet 2011 et a fait l'objet d'un deuxième recours.

La Commune s'engage pourtant à indemniser ce propriétaire à hauteur de la valeur du bien après expertise, comme elle l'avait fait avec le propriétaire exproprié sur les terrains de l'école de Monthoux. Cette situation de blocage, qui ne procure aucun avantage au propriétaire, porte préjudice à l'ensemble de la collectivité publique. En effet, les artifices procéduraux mis en œuvre retardent désormais la mise en fonction du système de séparatif.

AMÉNAGEMENT URBAIN ET PARCS

Fermeture de la route de Prévessin

Le Département des constructions du canton de Genève a autorisé les travaux de fermeture de la route de Prévessin fin 2010 déjà. Cependant, craignant que la circulation soit difficile, les autorités françaises ont bloqué le projet en demandant notamment que des mesures compensatoires soient prises pour améliorer la mobilité.

En mars 2011, l'ensemble des parties prenantes du projet était d'accord pour fermer la route de Prévessin et la réaménager en axe destiné à la mobilité douce. La route de Prévessin a été définitivement fermée

au trafic motorisé le 6 avril 2011 à minuit. Les travaux ont débuté officiellement le 7 avril 2011 avec une inauguration transfrontalière en présence de la Conseillère d'Etat Michèle Kunzler, des maires des communes de Prévessin-Moëns, Monsieur Jean-Paul Laurençon et de Meyrin, Madame Monique Boget, ainsi que par l'ancien directeur de l'Office fédéral du développement territorial et membre du comité central de Pro Natura, Monsieur Pierre-Alain Rumley. A l'issue de l'inauguration, les premiers éléments routiers ont été retirés.

La route de Prévessin a été complètement réaménagée sur 400 mètres, son gabarit ramené de 6,80m à 3,50m avec un revêtement composé d'un mélange de sable et de graves traité avec un liant hydraulique. L'enrobé a été maintenu par endroits pour les riverains et les haies existantes ont été remplacées par des haies arbustives d'essences indigènes.

Chemin du Bournoud

Après avoir réalisé des travaux légers avant l'arrivée du TCMC, il avait été décidé qu'il était nécessaire d'attendre la fin du chantier du TCMC pour présenter un crédit de réalisation définitive du petit chemin du Bournoud et du parc public situé en tête des immeubles de la coopérative. Un crédit de réalisation d'un montant de CHF 450'000.- a été voté mi-décembre 2011 à une large majorité et permettra la réalisation de ces deux objets au courant de l'année 2012.

BÂTIMENTS

Nouvelle mairie

En septembre 2004, un crédit d'étude d'un montant de CHF 350'000.- a été voté pour étudier la faisabilité de la construction d'une nouvelle mairie.

Plusieurs sites ont été analysés en 2005 sans résultat concret. L'image directrice des locaux en 2009 retenait 3 sites: de Livron, Corzon et rue de la Golette.

Une étude multicritères a été lancée en collaboration avec un spécialiste d'aide à la décision et présentée en commission «Agenda 21 et Meyrin qualité élargie» en novembre 2010, faisant sortir clairement le site «5 Continents» à la rue De-Livron comme étant le mieux adapté pour ce programme.

Fin avril 2011, une résolution présentée par les membres de la commission Agenda 21 et de la commission d'urbanisme, mobilité et logement a été adoptée à l'unanimité. Cette résolution entérine le choix du site «5 Continents – Projet Color» pour la nouvelle mairie et demande au Conseil administratif de mener l'étude de ce bâtiment indépendamment ou conjointement avec le projet du parking P1, en assurant la coordination entre les deux ouvrages pour une réalisation à l'horizon 2015.

Boulodrome

La cérémonie de pose de la première pierre du Boulodrome a eu lieu le 4 mars 2011. Une fête qui marquait l'ouverture du chantier, après cinq années d'études et d'évolution du projet. Le Conseil administratif au complet ainsi que plusieurs conseillers municipaux et amateurs du jeu de boule avaient fait le déplacement. Le club de pétanque des pointeurs meyrinois et en particulier son président feu Didier Schweizer s'étaient investis pour faire aboutir ce projet.

Avec pour matériau de base le bois, le bâtiment a été conçu dans une optique de développement durable. Sa toiture plate sera recouverte de panneaux photovoltaïques transférés de l'école des Boudines. Il comportera à l'intérieur deux pistes longues et huit pistes de pétanque et à l'extérieur, deux pistes longues et quatre pistes de pétanque. Le tout est modifiable en déplaçant les séparations. Les clubs bénéficieront d'une buvette pour y accueillir leurs invités lors de compétitions internationales.

Le bâtiment sera achevé au début de l'année 2012 et sera remis aux clubs avant l'inauguration officielle, permettant ainsi de tester le bâtiment par une période de «rodage» avant l'utilisation par le public.

RÉNOVATIONS

Patinoire extérieure

La décision de maintenir deux patinoires à Meyrin ayant été prise le 19 janvier 2010, la rénovation de la patinoire extérieure a été nécessaire compte tenu des engagements pris en 2006 auprès de l'OCIRT (Office cantonal de l'inspection et des relations du travail) pour le remplacement de l'ammoniac par de l'eau glycolée. Un crédit de CHF 2'426'000.- a été voté le 15 février 2011 par 17 oui, 7 non et 1 abstention pour les travaux d'assainissement de la patinoire extérieure par modification du mode de production et distribution de froid. Le chantier sera réalisé au printemps 2012.

13 avenue de Vaudagne

Le bâtiment situé au 13 avenue de Vaudagne a été vendu à la commune de Meyrin le 15 mars 2011 après une visite et un vote à une très large majorité (23 oui 2 non et 3 abstentions). Cette acquisition d'un bâtiment protégé (mise à l'inventaire) offre une possible synergie avec le bâtiment voisin de l'auberge communale propriété de la Commune. Le vendeur demeure dans le bâtiment pendant une période de 5 ans (droit d'habitation) permettant à la Commune de préciser le programme futur et les travaux à entreprendre.

Rénovation du bâtiment 307b route de Meyrin

L'étude pour la rénovation du bâtiment ayant été menée courant 2010, il a déjà été possible de voter à l'unanimité le crédit de réalisation le 14 décembre 2010 pour un montant de CHF 1'702'150.-.

Le chantier a démarré en décembre 2011 et s'achèvera à la fin de l'été 2012. Il s'agit d'un chantier pédagogique, les jeunes de l'association Transit ayant participé à la réalisation de cet ouvrage sous l'encadrement de l'entreprise de maçonnerie adjudicataire.

Rénovation des verrières du Forum

En raison d'infiltrations d'eau dues à un défaut d'entretien des joints, il a été nécessaire de refaire les joints de la verrière du bâtiment Forum. Ainsi le 15 mars 2011, le Conseil municipal a accepté à l'unanimité le crédit de CHF 285'000.- destiné à la rénovation des verrières du bâtiment Forum. Les travaux ont été réalisés en été 2011.

Extension du bâtiment 280 route de Meyrin

En 1988 un crédit d'étude était voté pour mettre en valeur les parcelles propriétés communales situées à proximité du 280, route de Meyrin. Un petit bâtiment de logements ainsi que des arcades commerciales ont été planifiés à cet endroit.

Lors de la construction du 4, avenue de Vaudagne, des mesures conservatoires ont été prises afin d'inscrire une servitude de passage dans le parking permettant l'accès ultérieurement au garage du futur immeuble.

Avec l'arrivée du tram, il était opportun d'entreprendre la rénovation du patrimoine bâti communal du village. Ainsi les bâtiments 1-3, Vaudagne, 307b, route de Meyrin, 299, route de Meyrin ont fait l'objet d'études pour une rénovation. Une délibération a été votée à l'unanimité le 19 avril 2011 pour un montant de CHF 753'000.- destiné à l'étude d'un bâtiment mixte de logements et de commerces incluant un concours d'architecture selon la SIA 142.

Etude de la rénovation du 1-3, avenue de Vaudagne

Les travaux du tram «Direttissima» ayant été achevés, il s'est révélé opportun d'étudier la transformation de ce bâtiment. Après l'acquisition du 1-3, avenue de Vaudagne en janvier 2009, la commune de Meyrin a lancé une pré-étude pour vérifier le potentiel de transformation du bâtiment.

Cette pré-étude a révélé que le bâtiment se prêtait particulièrement bien à recevoir des activités associatives et culturelles à l'image du bâtiment «La Julienne» situé à Plan-les-Ouates. Ainsi un crédit de CHF 315'000.- a été voté en juin 2011 à l'unanimité pour étudier la transformation de ce bâtiment avec un programme comparable à celui de «La Julienne».

Une très forte rotation d'utilisateurs permettra d'optimiser l'occupation des salles en exigeant le partage des locaux aux différentes associations intéressées. L'objectif final étant de réaliser des économies en cessant les locations de bâtiments tout en animant mieux les locaux situés au cœur du village.

Réhabilitation de la piscine des Champs-Frêchets

La piscine des Champs-Frêchets a fait l'objet d'une investigation quant à son état à la suite de l'audit réalisé fin 2009 sur certains bâtiments communaux. Cette investigation relevait l'absence d'isolation, des problèmes de ponts de froid et autres obsolescences techniques.

Un crédit de CHF 1'250'000.- a été voté en juin 2011 à l'unanimité, destiné à la réhabilitation thermique et la rénovation de la piscine. Les travaux se sont déroulés en été 2011 et se poursuivront en été 2012.

Transformation de l'appartement du concierge de la mairie

La mairie actuelle est devenue trop exigüe pour accueillir de nouveaux collaborateurs/trices. Le départ à la retraite du concierge a permis l'extension de l'actuelle mairie du côté de la crèche des Boudines en récupérant l'appartement vacant. Un crédit de CHF 500'224.- a été voté fin juin 2011 à une large majorité, permettant également diverses adaptations destinées à préserver le regroupement des services de l'administration communale.

DIVERS

Nouveau concept d'affichage public

La commune de Meyrin a conclu une concession d'affichage pour une durée de 10 ans. Elle a dû résilier cette concession au 31 décembre 2010 afin de remettre en concurrence ce marché. La COMCO considère que les concessions d'affichage doivent faire l'objet d'une mise en concurrence même si formellement il ne s'agit pas d'un marché public.

Afin d'organiser cet appel d'offres, il a été nécessaire de revoir le concept d'affichage. Cette réorganisation de l'affichage public a également été sollicitée par la majorité du Conseil municipal qui souhaitait voir une réduction importante du nombre de panneaux publicitaires sur le territoire de la Commune. Une délibération de CHF 73'500.- destinée à l'étude et à la réalisation d'un nouveau concept et d'un nouveau plan général d'affichage sur le domaine public de la commune de Meyrin a été acceptée par une large majorité le 19 avril 2011.

Un nouveau concept a été proposé par des mandataires spécialisés. Il vise à concentrer la publicité sur les grands axes (routes cantonales principalement) pour calmer l'affichage au cœur de la Cité. Le résultat de l'appel d'offre sera connu au début 2012.

Rénovation de places de jeux

Un certain nombre de places de jeux dans les écoles de Monthoux, Meyrin-Village, Champs-Frêchets, Cointrin, de Livron, Golette et Boudines méritent des compléments ou des rénovations importantes. Ainsi, un crédit d'étude a été voté fin juin 2011 pour un montant de CHF 180'000.- permettant l'étude des six sites. Le crédit prévoit expressément de plafonner la réalisation de ces espaces à CHF 1'000'000.-

ENERGIE

L'année 2011 fait suite au ré-audit du label Cité de l'énergie, qui s'est déroulé durant l'année 2010. Cet exercice a montré une belle progression du score de la Commune, avec un pourcentage des mesures réalisées passant de 50% à 62% entre 2006 et 2010. Ce ré-audit a également mis en évidence les points à améliorer, sur lesquels un effort particulier a été conduit durant 2011: suivi énergétique des bâtiments communaux, planification énergétique territoriale, fonds communal énergie, parmi les sujets les plus importants.

Aménagement du territoire, constructions

Un plan directeur communal de l'énergie a été élaboré et adopté par le Conseil municipal en avril 2011. Cet outil a pour but de présenter la vision, les principes directeurs, les objectifs de développement ainsi que les moyens de mise en œuvre essentiels pour une gestion efficace et durable de l'énergie. Son contenu présente une vision globale de la problématique, et vise à utiliser efficacement l'énergie, exploiter autant que possible les ressources énergétiques indigènes, encourager les énergies de réseau et rendre la collectivité publique exemplaire vis-à-vis de ses citoyens, non seulement par les actions entreprises mais aussi par les informations et les conseils prodigués.

Cette vision est traduite sur le terrain par deux projets majeurs présentant d'importants enjeux énergétiques et de réductions d'émission de CO₂ à Meyrin, l'extension du réseau de chauffage à distance CAD-Lignon actuellement en cours, ainsi que le développement d'un réseau de chaleur basse température alimenté en majorité par des énergies renouvelables actuellement en projet pour le futur quartier des Vergers. La nouvelle loi cantonale sur l'énergie a également introduit comme mesure l'établissement d'un concept énergétique territorial pour chaque PLQ. Cela a permis à la Commune d'intervenir sur les questions énergétiques sur certains projets (PLQ Cointrin, PLQ Caillat) pour satisfaire aux exigences fixées notamment dans le plan directeur énergie.

La rénovation et l'isolation du parc immobilier existant représentent également un enjeu majeur de la question énergétique à Meyrin. Même si beaucoup reste à faire à ce sujet, on peut constater un certain nombre de réalisations encourageantes, notamment à Meyrin-Parc, à la rue de la Golette, à la route de Meyrin ou du côté des Champs-Frêchets.

Bâtiments communaux, installations

L'année 2011 a permis de tirer les premières constatations des travaux d'améliorations énergétiques réalisés entre 2010 et 2011 au centre sportif de Maisonnex. La rénovation de l'installation d'éclairage des courts de tennis, ainsi que la pose d'une couverture sur la piscine a entraîné une diminution moyenne de plus de 30% de la consommation d'électricité et de gaz sur l'ensemble du site, par rapport à la moyenne des années précédentes. L'économie annuelle de CHF 42'000.- réalisée sur les factures d'énergie, ainsi qu'une subvention cantonale de CHF 70'000.- permettent d'amortir l'investissement consenti en 7 ans.

Un premier bilan peut également être réalisé sur les quatre bâtiments communaux raccordés au chauffage à distance (CAD) depuis l'été 2010. En tenant compte des variations climatiques annuelles et comparées à la moyenne des consommations constatées entre 2004 et 2009, les émissions de CO₂ des bâtiments de la mairie, de l'école de Livron, de l'école de Meyrin-Village et du Forum réunis ont été réduites de 30%, pour un coût de la chaleur moyen de 13 ct/kWh.

Des travaux d'amélioration de l'installation solaire thermique du centre sportif des Vergers ont permis d'augmenter très nettement les performances de cette installation, ceci à moindre frais. L'économie annuelle réalisée sur la consommation de gaz dépasse 150'000 kWh.

Enfin, une installation pilote d'éclairage public avec des sources LED a été mise en œuvre avec les nouveaux aménagements réalisés au parc de Vaudagne (angle av. de Vaudagne / rue de la Campagne-Charnaux).

Approvisionnement, dépollution

Afin de favoriser le développement des énergies renouvelables sur la Commune, un Fonds communal énergie a été constitué. D'une dotation initiale de CHF 500'000.-, ce Fonds est alimenté par un prélèvement de 2% sur les crédits d'engagement approuvé par délibération du Conseil municipal pour les travaux de construction ou de rénovation de la commune de Meyrin. Les montants accordés visent notamment à compléter les aides cantonales accordées dans le cadre du programme de soutien financier «Chèque Bâtiments Energie». Des actions de sensibilisation dans les domaines de l'énergie et de la mobilité sont également soutenues.

La centrale solaire du centre commercial de Meyrin a permis d'augmenter de

manière importante la quantité d'électricité solaire photovoltaïque produite sur la Commune, s'agissant d'une des plus grandes centrales de ce type à Genève. Malheureusement, cette installation a été réalisée dans la précipitation et son intégration architecturale n'a été considérée à aucun moment. Sa réalisation a également été jugée non-conforme par rapport au dossier d'autorisation déposé, dossier par ailleurs entaché d'irrégularités au niveau du choix de la procédure. Cette situation a conduit à la suspension du permis de construire qui avait été délivré, rendant l'installation actuelle juridiquement illégale. Bien qu'en faveur du développement des énergies renouvelables, la Commune considère que cette façon de procéder est contraire à la bonne acceptation de ce type de centrale par la population, et suit ce dossier avec attention.

Dans le cadre du projet des Vergers, un ambitieux concept énergétique a été proposé par les SIG, visant à réaffecter des infrastructures existantes pour la production de chaleur et de froid pour le quartier des Vergers et le CERN. Concrètement, cette solution vise à refroidir une partie des installations du CERN par de l'eau de nappe pompée dans le secteur de Peney, en utilisant des puits de pompage et des conduites existantes. Cette eau réchauffée sera ensuite dirigée vers le quartier des Vergers pour servir de sources froides à une chaufferie centralisée utilisant des pompes à chaleur pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire du quartier. Ce projet permettra de valoriser les rejets de chaleur présents sur la Commune et d'aboutir à une solution présentant un taux important d'énergie renouvelable.

MOBILITÉ

Le soutien de la Commune à l'achat d'abonnement TPG pour les nouveaux abonnés a permis à 269 Meyrinois, dont une majorité de juniors, de bénéficier

d'une réduction de CHF 150.- pour l'acquisition d'un abonnement annuel TPG-Unireso. Le programme de subventionnement des vélos électriques a, quant à lui, concerné 78 achats de tels vélos. A noter que la subvention de CHF 500.- est accordée conjointement par la Commune et le Canton, à hauteur de CHF 250.- chacun. Depuis le mois de septembre 2011, ce soutien financier a été intégré dans le Fonds communal énergie et la délibération initiale datant de 2008 a été clôturée. La Commune a également continué de soutenir financièrement les associations Caddie Service et Noctabus pour la poursuite et le développement de leurs prestations. Enfin, des manifestations ont été organisées ponctuellement (semaine de la mobilité, exposition et essais de véhicules efficaces, bourse à vélos) afin de sensibiliser le grand public aux nouveaux modes de déplacement à leur disposition.

ORGANISATION INTERNE

Un suivi hebdomadaire a été mis en place pour le contrôle des consommations énergétiques des bâtiments et des installations de la Commune. Cette prestation a été sous-traitée à une entreprise, également en charge de la maintenance et du dépannage des installations techniques CVSE (Chauffage, ventilation, sanitaire, électricité). Parallèlement, un groupe de travail a été constitué au sein de l'administration, regroupant les responsables

des principaux services concernés et permettant de mettre en œuvre les actions découlant du suivi des consommations. Un abonnement a également été souscrit auprès de l'association Energo pour l'utilisation d'un outil informatique de saisie et d'analyse des consommations, ainsi que pour bénéficier de son programme de formation à l'intention des techniciens communaux.

COMMUNICATION, COOPÉRATION

En partenariat avec le programme éco21 des Services Industriels de Genève (SIG), la commune de Meyrin a soutenu la réalisation de l'opération «Bellavista, nouvelle lumière» visant à installer gratuitement du matériel énergétiquement efficace auprès de ménages à revenus modestes. Une quinzaine de jeunes Meyrinois ont été embauchés et formés pour cette opération qui a concerné plus de 930 ménages. La totalité des ampoules ont été remplacées par des modèles à basse consommation ou LED, des blocs multiprises à interrupteurs déportés ont été fournis et installés ainsi que des bouilloires électriques et des bons de réduction pour des frigos efficaces. Le résultat s'est traduit par une économie de 15% sur la consommation annuelle d'électricité du quartier, représentant plus de 335'000 kWh.

Cette action a été précédée par un projet «Robin des Watts» qui s'est déroulé

durant l'année scolaire 2010-2011 à l'école de Bellavista II. Ce projet a initié un partenariat de solidarité énergétique entre une école suisse et une communauté du sud. L'idée consiste à investir les moyens financiers générés par des économies d'énergie réalisées en Suisse, dans un projet permettant d'améliorer les conditions de vie d'une communauté qui ne bénéficie pas, comme nous, de l'abondance énergétique. Ainsi, c'est une école des Andes péruviennes de la région de Huancayo qui a été retenue dans le cadre de ce projet et qui a pu bénéficier d'un soutien financier de la Commune pour réaliser des mesures d'amélioration de la vie quotidienne en lien avec l'énergie: travaux d'isolation, chauffe-eau solaire, toilettes sèches, etc.

L'éco-corner, situé au centre de Meyrin-Village, est une plate-forme publique d'information et de conseils gratuits en développement durable. Pour rappel, cet espace, prioritairement destiné aux citoyens, mais également aux petites et moyennes entreprises, offre des réponses pratiques, concrètes et ciblées aux préoccupations de la population en matière d'environnement et de développement durable. Cet espace est animé par le bureau d'études Maneco et l'association Terragir. Un bilan complet de l'activité de ce lieu est disponible sur le site internet www.eco-corner.ch

IMPRESSUM

**Compte rendu administratif
et financier 2011
Commune de Meyrin**

EDITEUR

Commune de Meyrin
Rue des Boudines 2
Case postale 367
1217 Meyrin 1
www.meyrin.ch

CONCEPTION ET MISE EN PAGE

Outline Communication, Meyrin

IMPRESSION

Color Offset

NATURE DU PAPIER

Cocoon recyclé blanc mat

TIRAGE

180 exemplaires

